

L'illustre Châtelaine des environs de Vaucluse, la Laure de Pétrarque. Dissertation et examen critique des diverses [...]

Olivier-Vitalis, Hyacinthe-Ignace-Joseph-Martin d'. L'illustre Châtelaine des environs de Vaucluse, la Laure de Pétrarque. Dissertation et examen critique des diverses opinions des écrivains... Par Hyac. d' Olivier-Vitalis,.... 1842.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

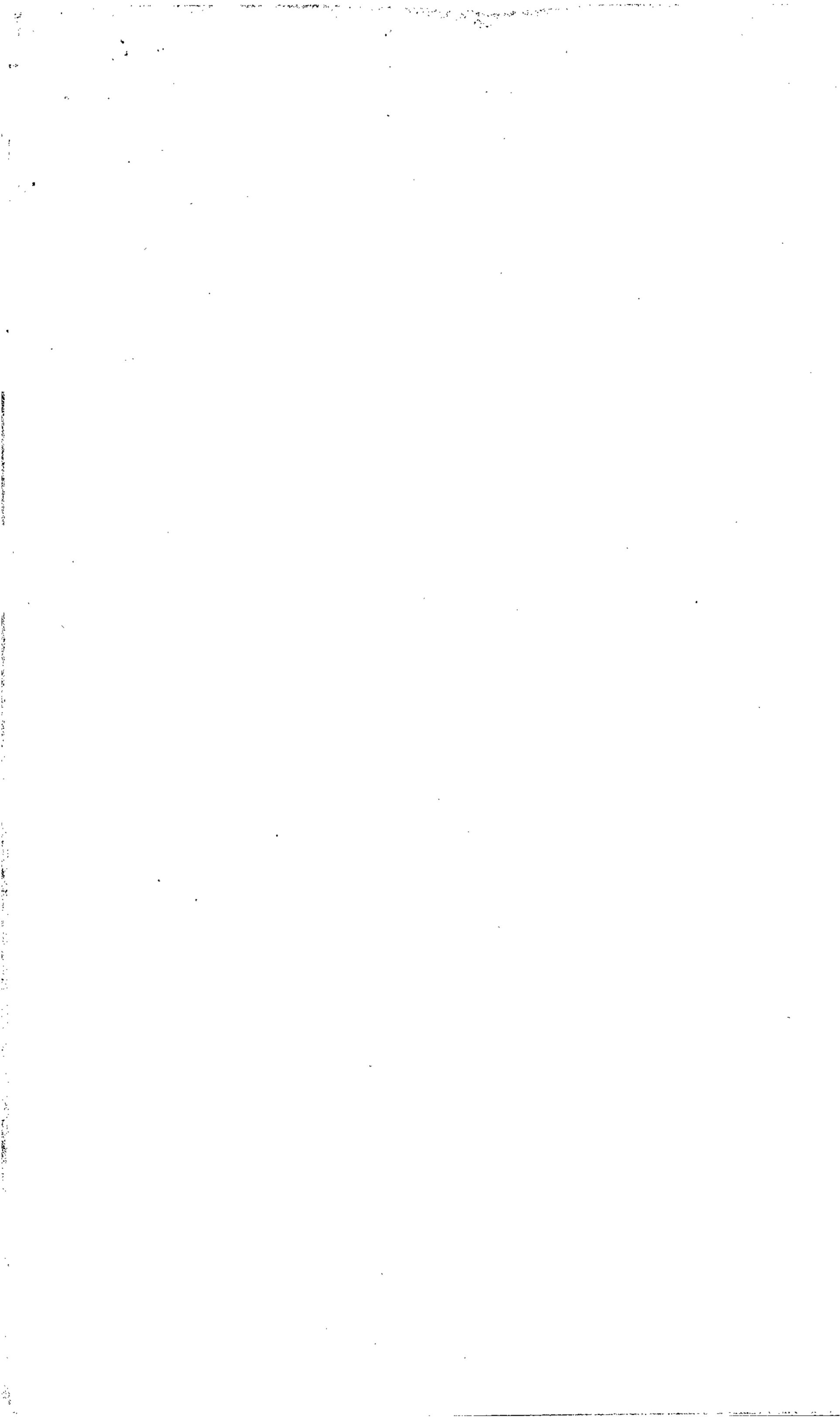
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

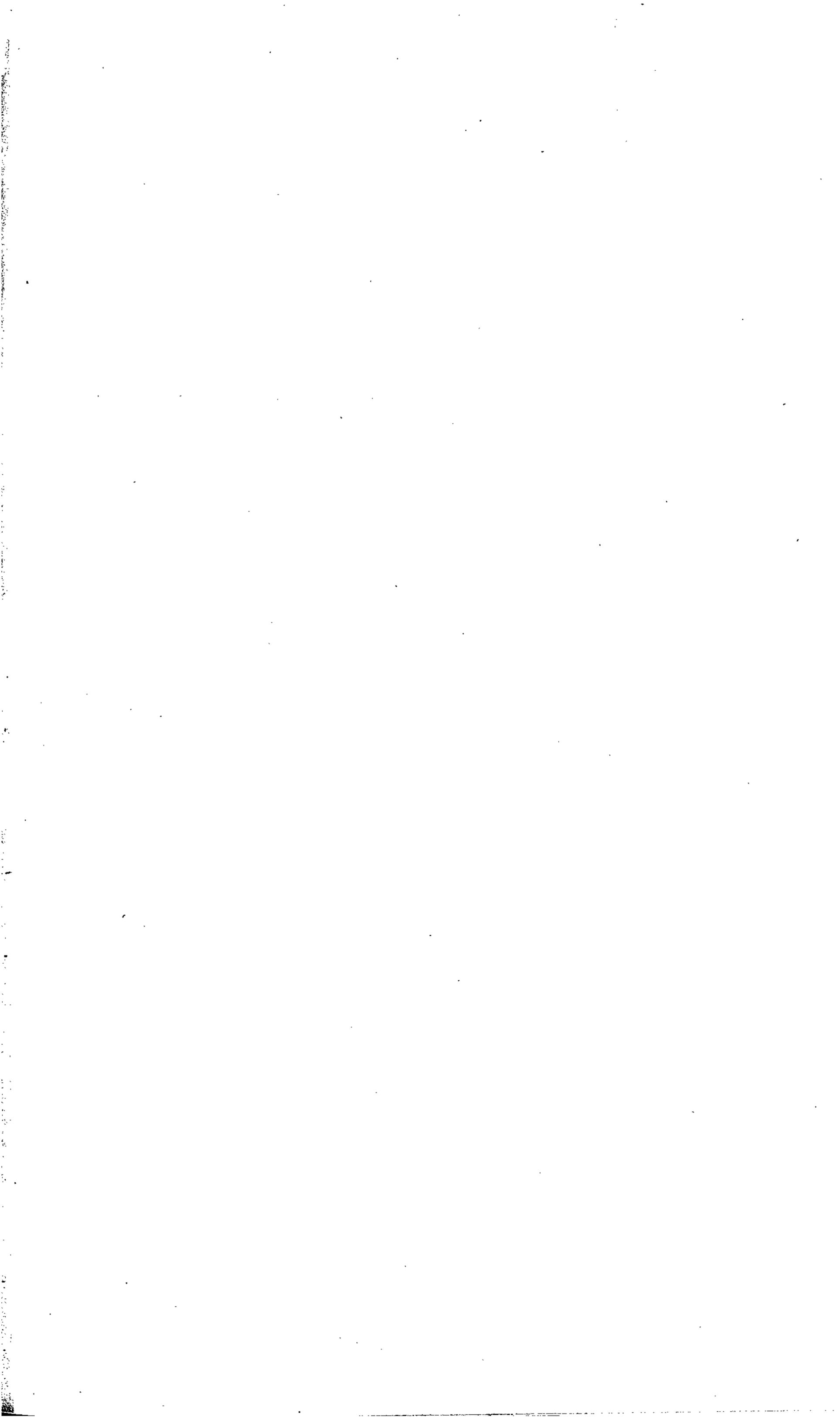
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



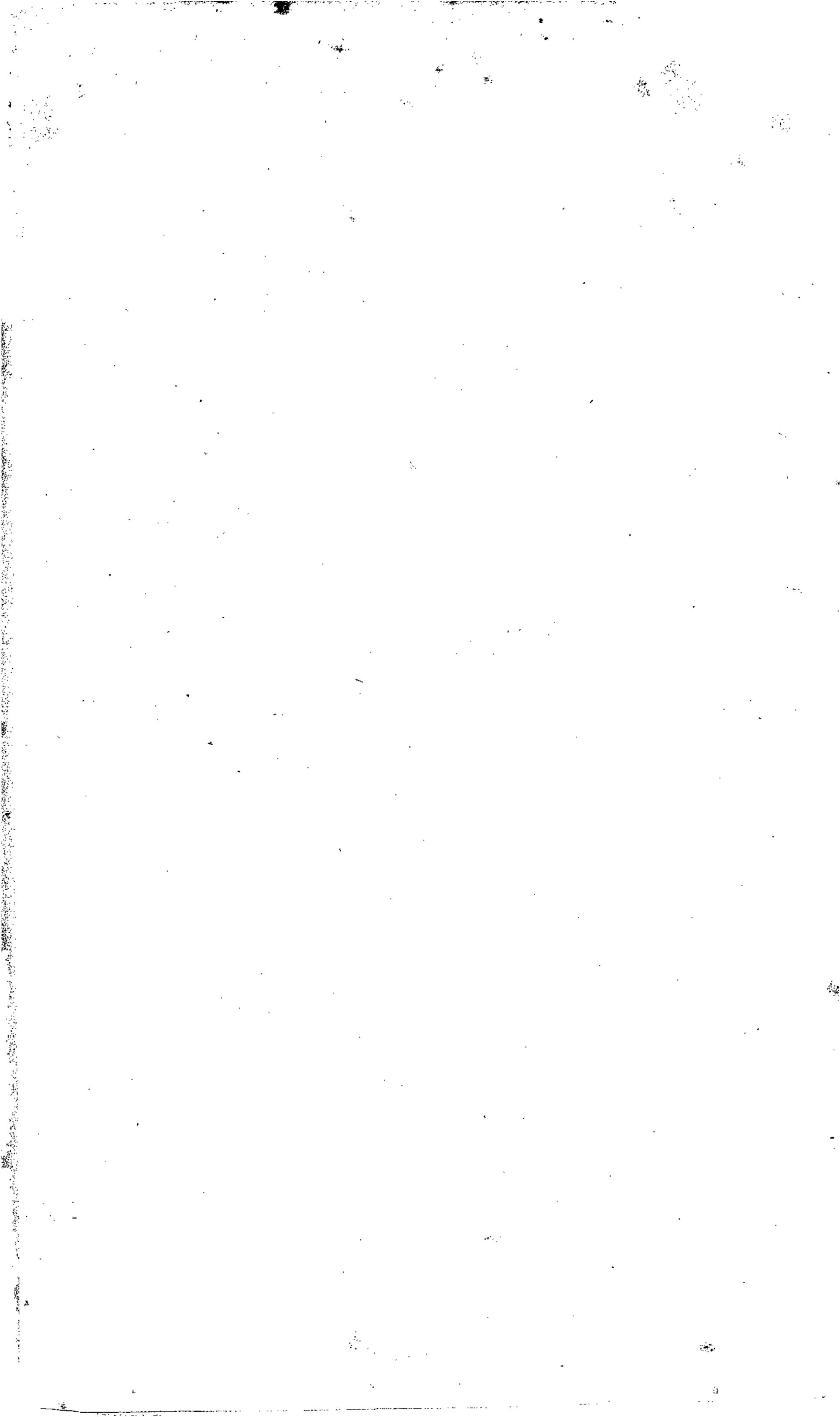
L²⁷
Ln 15287

I



CARPENTRAS. — IMPRIMERIE DE L. DEVILLARIO.

B





titre

Rauch del.

Skelton fils sc.

FONTAINE DE VAUCLUSE .

L'ILLUSTRE
CHATELAINÉ

DES ENVIRONS DE VAUCLUSE,
LA LAURE DE PÉTRARQUE.

Dissertation et examen critique

DES DIVERSES OPINIONS DES ÉCRIVAINS QUI SE SONT OCCUPÉS DE CETTE
BELLE LAURE QUE LE DIVIN POÈTE TOSCAN A IMMORTALISÉE,
ET DONT LUI SEUL NOUS A FOURNI QUELQUES DONNÉES
POUR SON INTÉRESSANTE BIOGRAPHIE.

PAR HYAC. D'OLIVIER-VITALIS,

Bibliothécaire de Carpentras, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les travaux historiques.

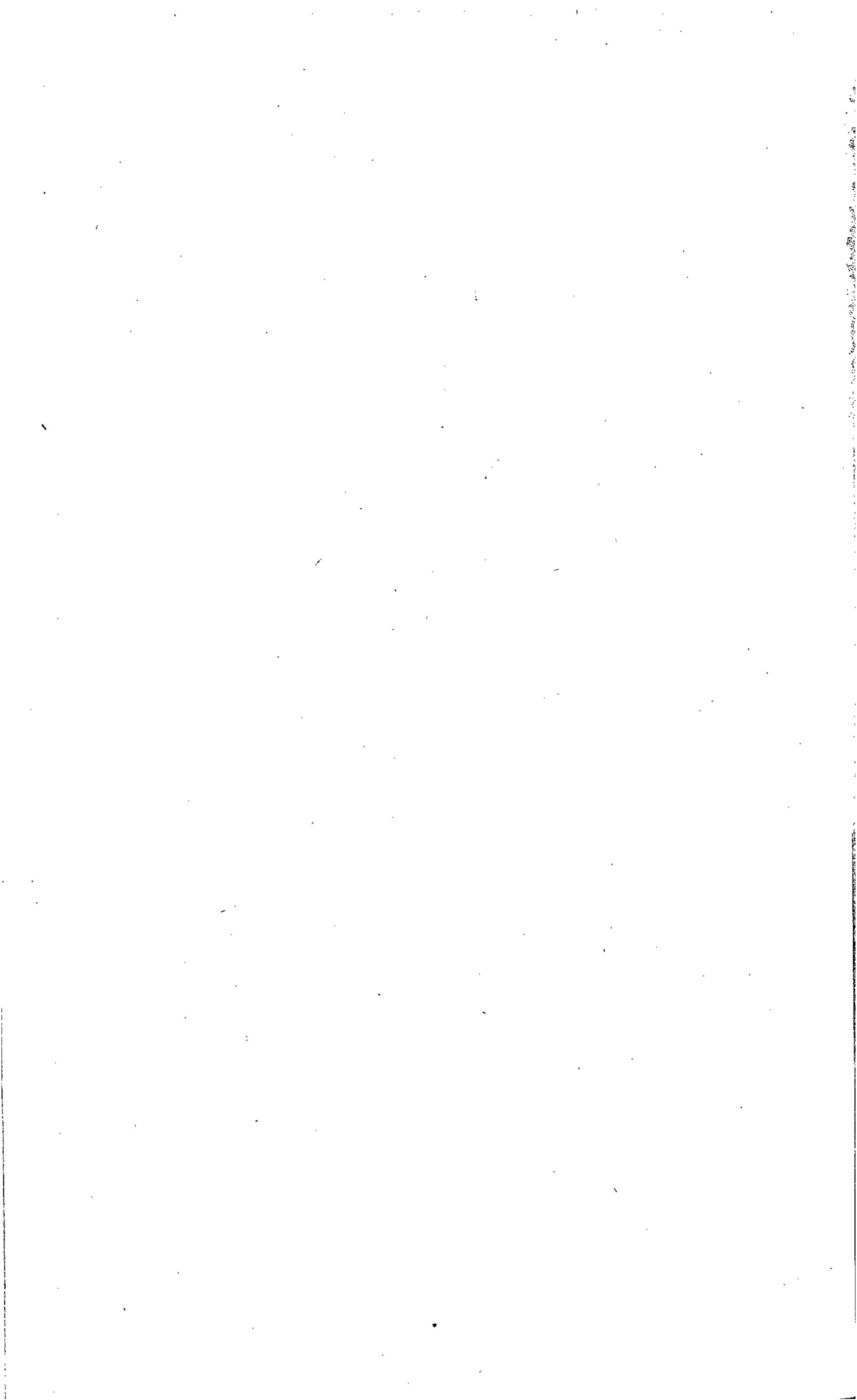


Paris.

LIBRAIRIE HISTORIQUE ET CURIEUSE DE J. TESCHENER,

Place de la colonnade du Louvre, 12.

1842



A SON EXCELLENCE
M. VILLEMMAIN,

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONSIEUR LE MINISTRE,

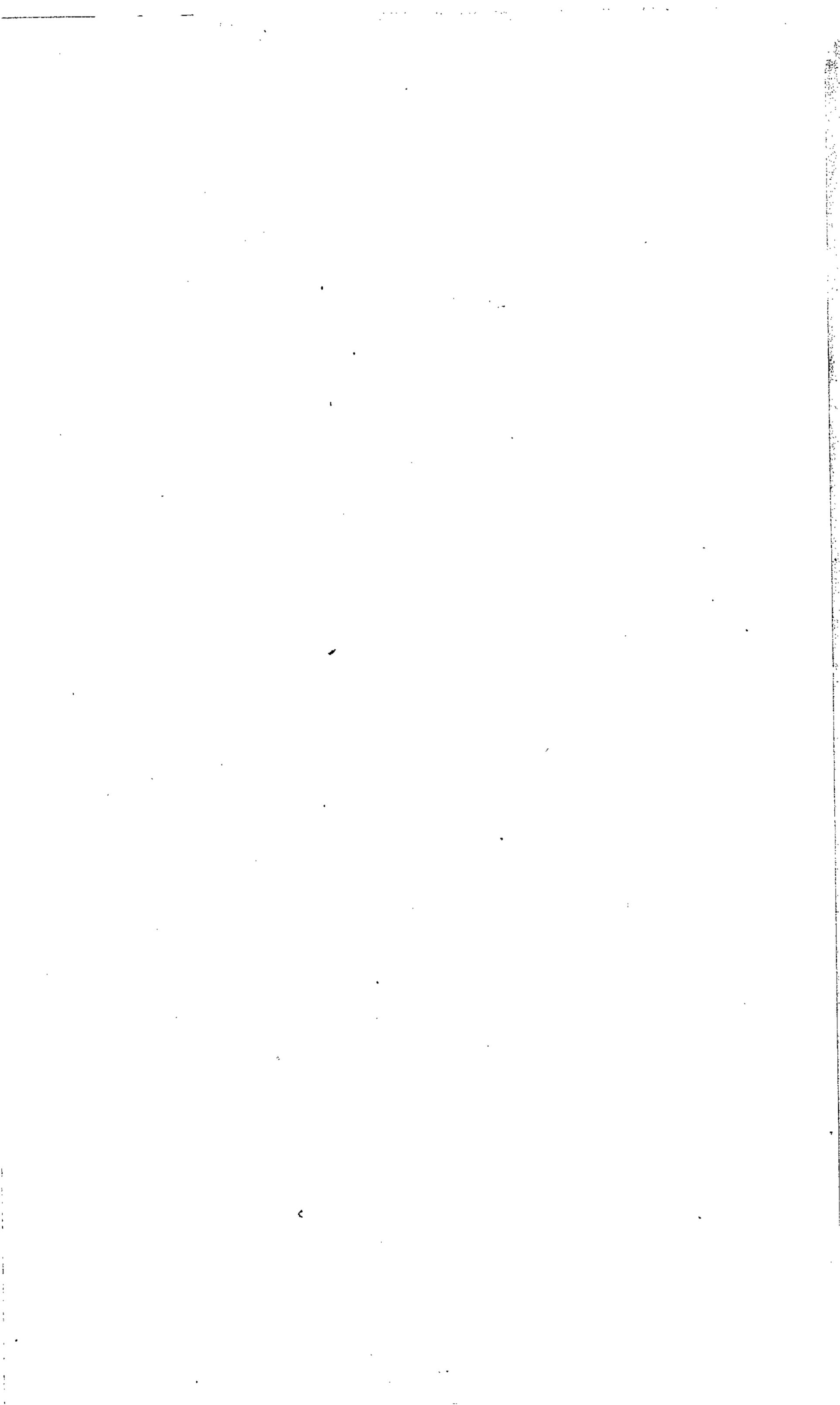
*Accueillir avec bienveillance ce modique travail,
sera pour son auteur la plus flatteuse récompense.*

Je suis avec respect, en vous le dédiant,

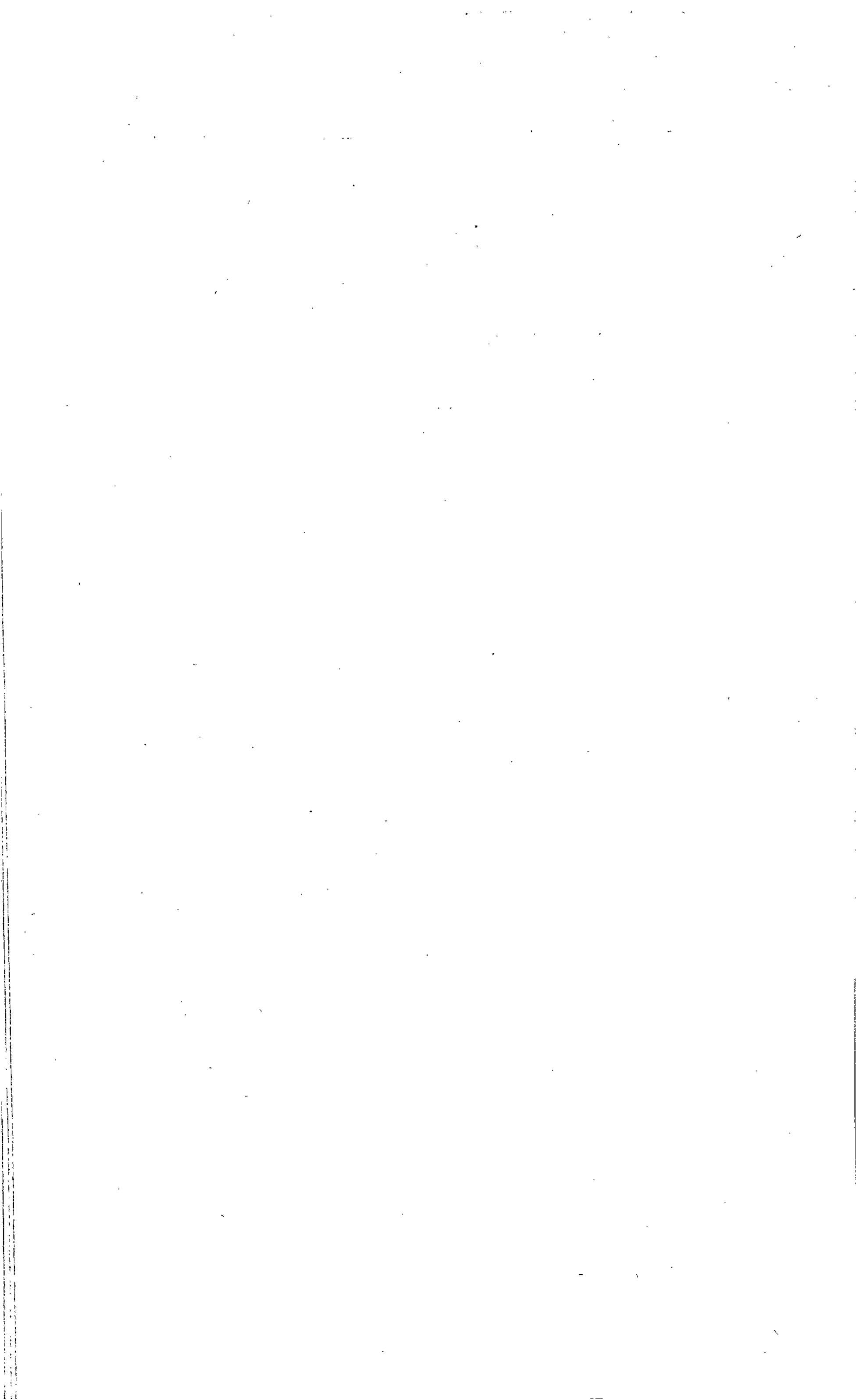
Votre très-obéissant serviteur.

HYAC. D'OLIVIER-VITALIS,

Bibliothécaire de Carpentras,
Correspondant du Ministère de l'Instr. publique pour les travaux historiques.



INTRODUCTION.





INTRODUCTION.

AGITÉE par les factions des Guelfes et des Gibelins, la Toscane, livrée à la guerre civile, méconnaît toute modération, proscrit les vaincus.

De ce nombre, le Dante et Pétrarque en sont les célèbres et malheureuses victimes ; mais dans leur exil ils illustrent, par des écrits immortels, leur ingrate patrie.

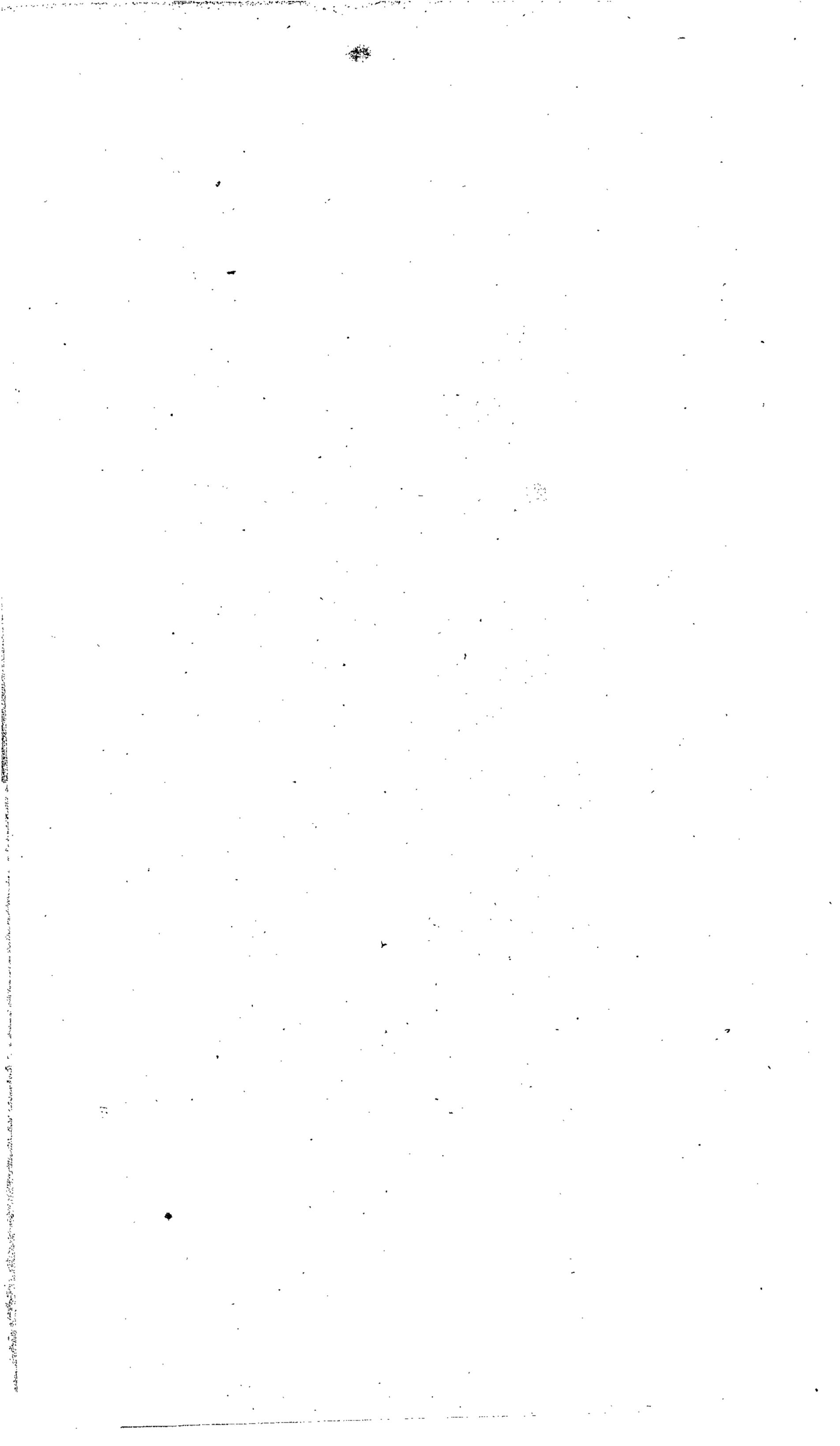
Pétrarque doit à peine sa naissance à l'Italie, et la France, qui offre à ses parents un asile ; devient le théâtre de sa célébrité.

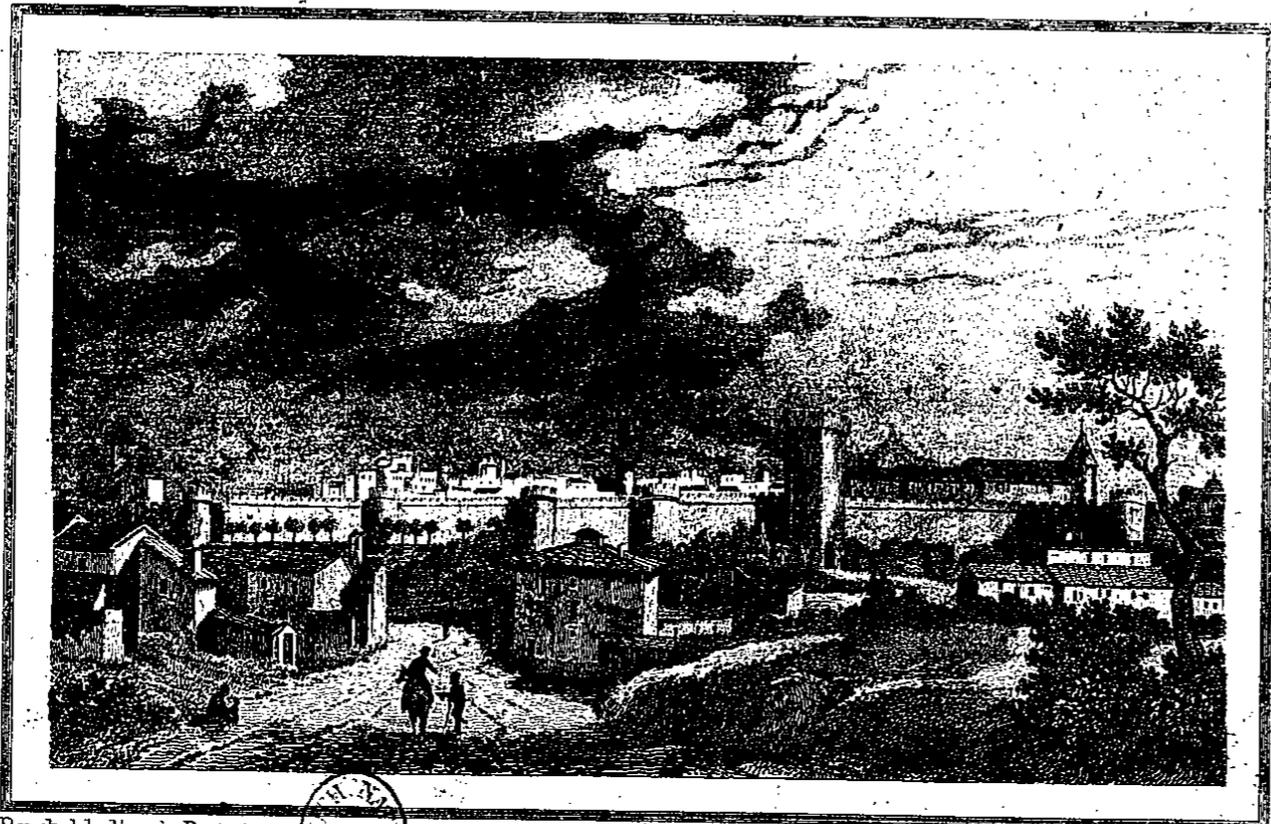
Il fait ses premières études sous Convennole^{*}, pendant quatre ans, à Carpentras, capitale du Comté Venaissin. C'est là que commence à poindre et à se développer ce vaste génie.

Parvenu à l'âge de quatorze ans, Montpellier et ensuite Bologne en Italie lui offrent d'autres maîtres, qui, selon le vœu de ses parents, peuvent le faire distinguer dans la carrière du Barreau.

A cette époque, où la cour des Papes était fixée à Avignon, elle devait le conduire à la fortune et réparer ainsi les confiscations que l'esprit de parti avait fait essuyer aux auteurs de ses jours, Petrarco di Parenzo et Eletta di Canignano. Son père veut donc l'y acheminer ; mais vains efforts ! son instinct le porte aux lettres et à la poésie. Les productions des troubadours excitent son émulation et conçoivent à sa célébrité. La perte qu'il

^{*} Convennole de Prato, grammairien de Pise.





Rauch del. d'après Bonnet.



Skelton fils sc.

CARPENTRAS.

x1

fait de ses parents, avant d'avoir atteint son cinquième lustre, lui permet de s'y livrer.

A cette triste nouvelle, il quitte Bologne et vient répandre sur leur tombe des larmes et des fleurs.

Des débris de leur fortune qu'ils avaient pu soustraire à la rapacité de leurs ennemis, ils avaient acquis à Vaucluse une petite propriété* ; vraisemblablement s'y étaient-ils retirés, et je crois même, y avaient-ils terminé leurs jours, la mère au moins¹, le séjour d'Avignon, encombré de riches étrangers, leur étant trop dispendieux. Ce sera là le Parnasse de Pétrarque, dégoûté plus tard du séjour d'Avignon, malgré la protection de la puissante famille Colonna et son attachement envers elle, ce sera là le berceau de ses honorables amours. Vainement la cour des Papes, dans cette autre Rome, et ses amis, voudront l'y attirer, l'y fixer ; Vaucluse, qui dans son enfance l'avait enchanté,

* C'est ce qu'il faut conclure de l'héritage dont parle Pétrarque dans

Vallæ locus clausæ, toto mihi nullus in orbe
 Grator, aut studiis aptior ora meis.

Valle, puer, clausâ fueram juvenemque reversum
 Fovit in aprico vallis amoena situ.

Valle, vir, in clausâ meliores dulciter annos
 Exegi, et vitæ candida fila meæ.

Valle, senex, clausâ supremum ducere tempus
 In clausâ, cupio, te duce, valle mori.

*Ep. au Cardinal Cabassole. **

ce séjour qui, par sa retraite, avait souri à ses inclinations, l'emportera. Une jeune beauté dans les environs s'y présentera à ses yeux éblouis, s'emparera de son cœur, de toutes les facultés de son âme et l'y ramènera sans cesse. Pendant plus de vingt ans il soupirera du plus pur amour et fera retentir de ses chants mélodieux les échos de Vaucluse, qui les rediront à l'Europe émerveillée de la variété, de la décence et de l'enthousiasme du divin Poëte. Ses ardents mais réservés désirs

sa lettre au cardinal Colonna : *mihi saxosus agellus contigit*, et dont il fait encore mention dans son testament.

* Edition in-folio de Bâle.

seront tempérés, non par les dédains de la beauté qui les fait naître, mais par sa retenue et sa vertu ; ses transports amoureux ne seront pas calmés par de lointains voyages et par les conseils de ses amis ; il ne pourra résister à ne point revenir dans ce séduisant asile : s'il prend le parti décisif de s'en éloigner, ce n'est que lorsqu'il s'aperçoit que Laure est atteinte d'une maladie incurable. Mais la mort même de cette belle Laure, objet constant de ses soupirs et de ses chants, n'éteindra point ce sentiment qu'il a si long-temps nourri dans son cœur : dix ans encore après il en célébrera la beauté, les rigueurs, la vertu, et ses chants d'amour encore plus répétés, ses élégies touchantes contribueront à ajouter à sa couronne de laurier obtenue au Capitole à Rome, celle de myrte encore plus appréciée par la postérité.

Ses vers, qui, de la France avaient rapidement traversé les Alpes et s'étaient répandus avec profusion dans l'Italie, où ils avaient trouvé de grands admirateurs de son génie, à leur tour les repas-

seront grossis de commentaires, comme un fleuve qui remonterait à sa source, comblé d'éloges et du juste enthousiasme de ses compatriotes. Cette foule de commentateurs s'empressera de relever la beauté de ses œuvres; quelques-uns viendront sur les lieux chercher à reconnaître qui était cette incomparable Laure, qui fut, osons le dire, son idole et l'objet de ses chants immortels.

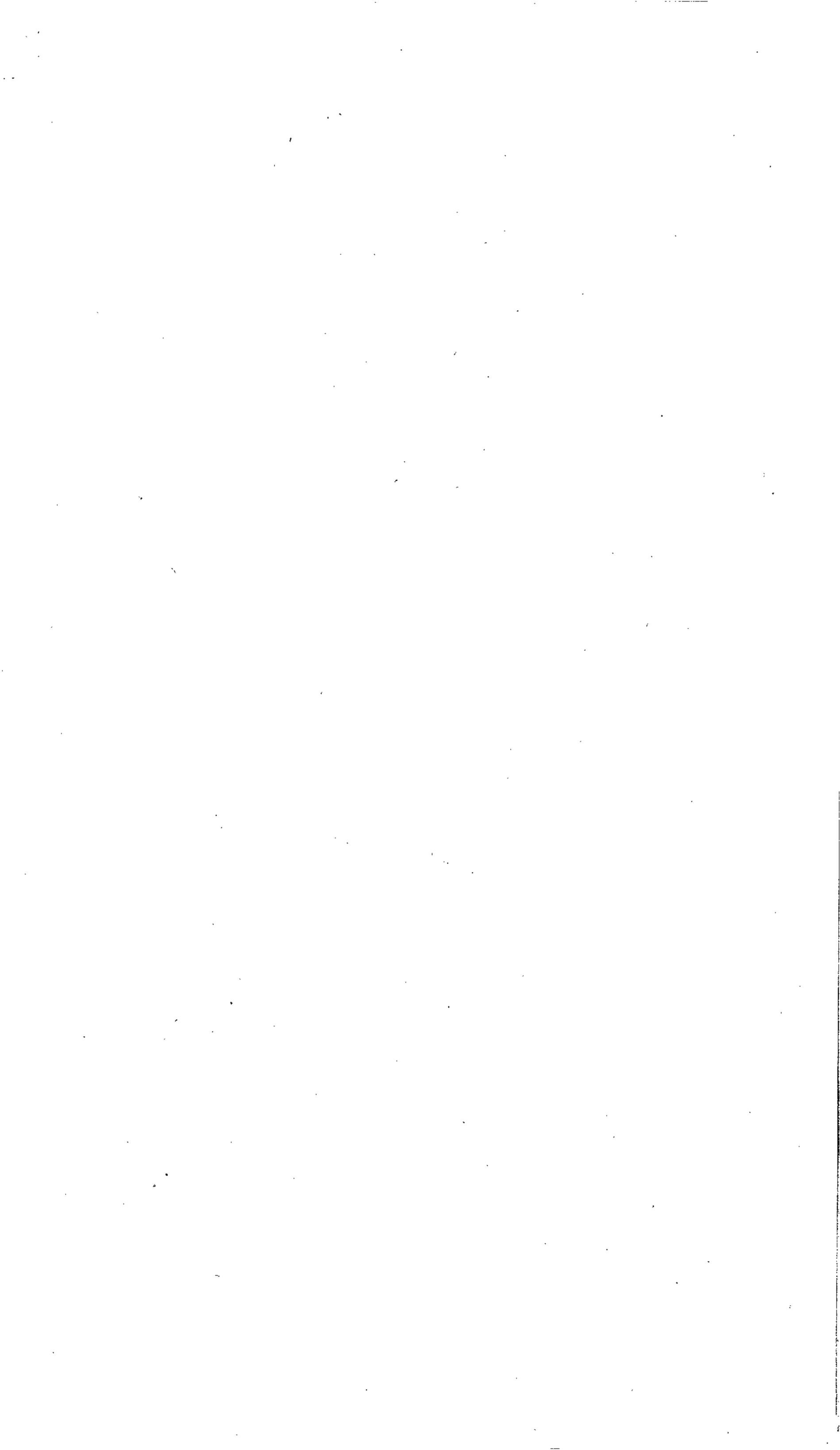
Peu contents des diverses prétentions de quelques individus qui eussent voulu se l'attribuer et profiter de l'obscurité ou par réserve, peut-être, le Poète n'avait pas fourni aux curieux des moyens directs de les satisfaire sur tout ce qui pouvait spécialement concerner sa Laure, et s'était borné à en relever la naissance, la beauté et la vertu.

Des secousses effrayantes dans le globe terrestre, dans l'Orient, l'Italie et la France, précurseurs d'une horrible peste qui frappera les témoins oculaires, ne laisseront à leurs recherches et à leurs prétentions qu'incertitude, et l'origine, la maladie à laquelle Laure succombera, et le lieu

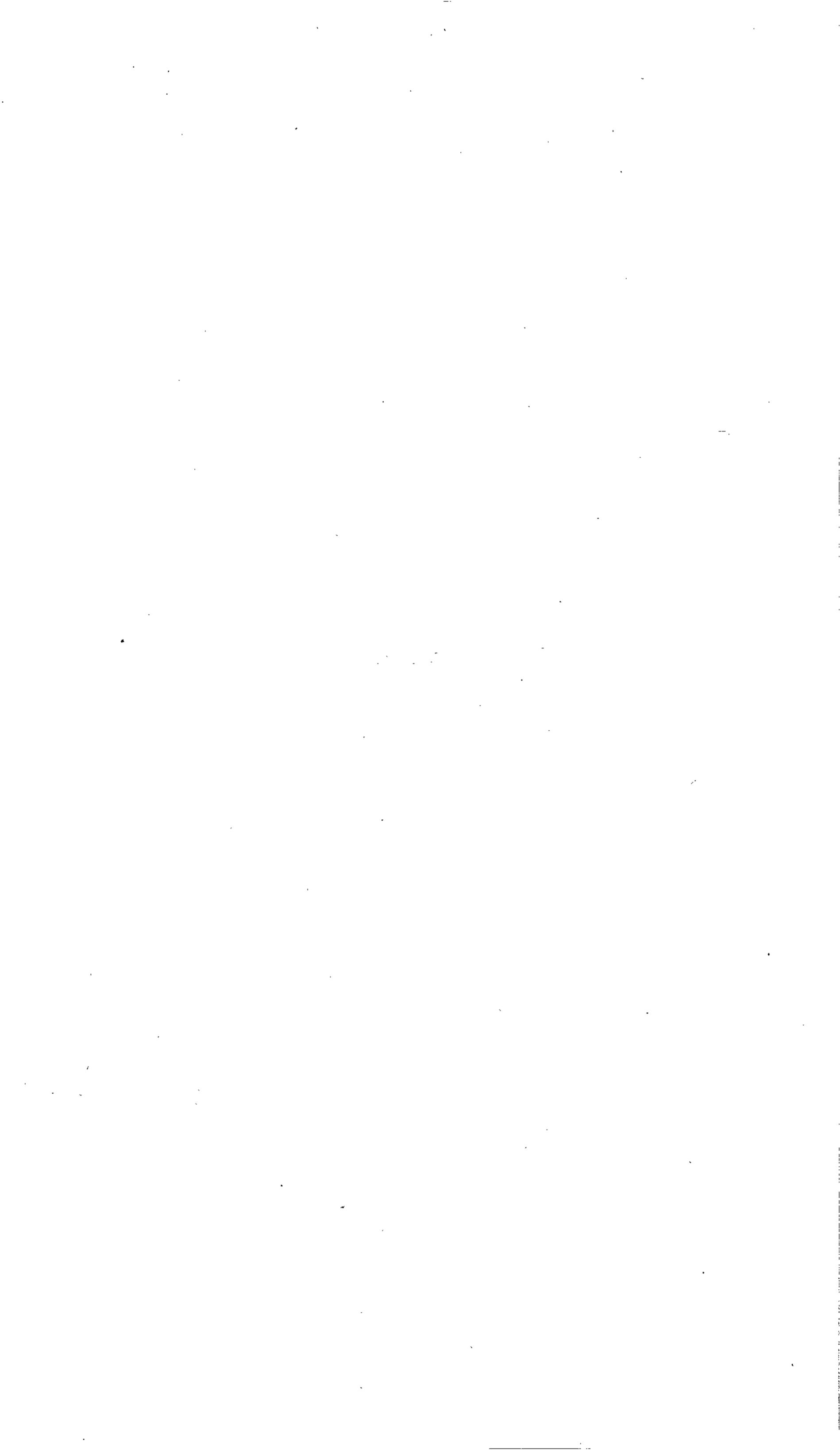
de sa sépulture deviendront eux-mêmes des problèmes.

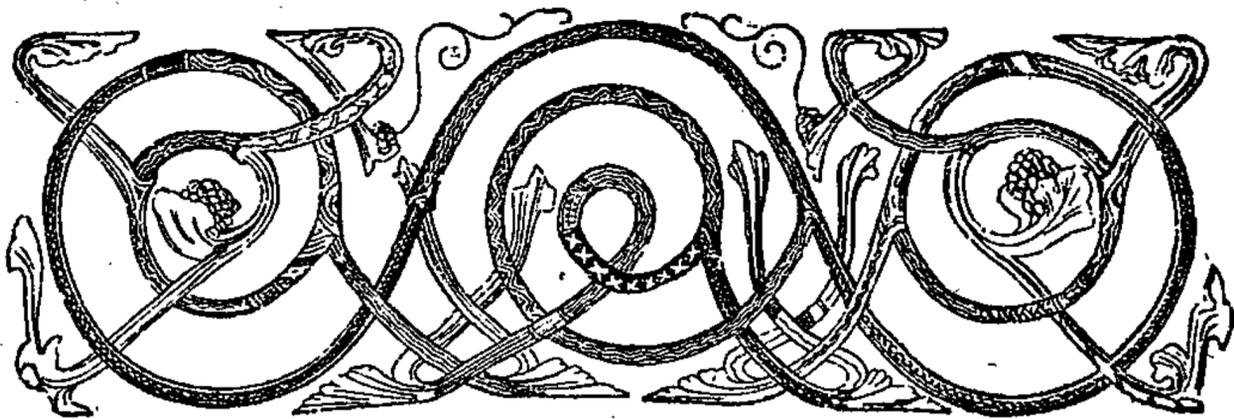
Tel est le précis de l'œuvre que nous n'avons pas cru indifférente aux recherches sur les vérités de l'histoire, et le but de cet examen critique.





CHAPTER I.





CHAPITRE I.

COMME nous venons de le dire, au début du 14^{me} siècle l'Europe retentissait des éloges du chantre de Laure. Il avait électrisé le monde savant ; l'Italie surtout, glorieuse de sa naissance et de ses dépouilles mortelles, comptait parmi ses enthousiastes une foule de commentateurs de ses œuvres lyriques ; mais le midi de la France, où il avait établi son Parnasse, venait de perdre ses plus ju-

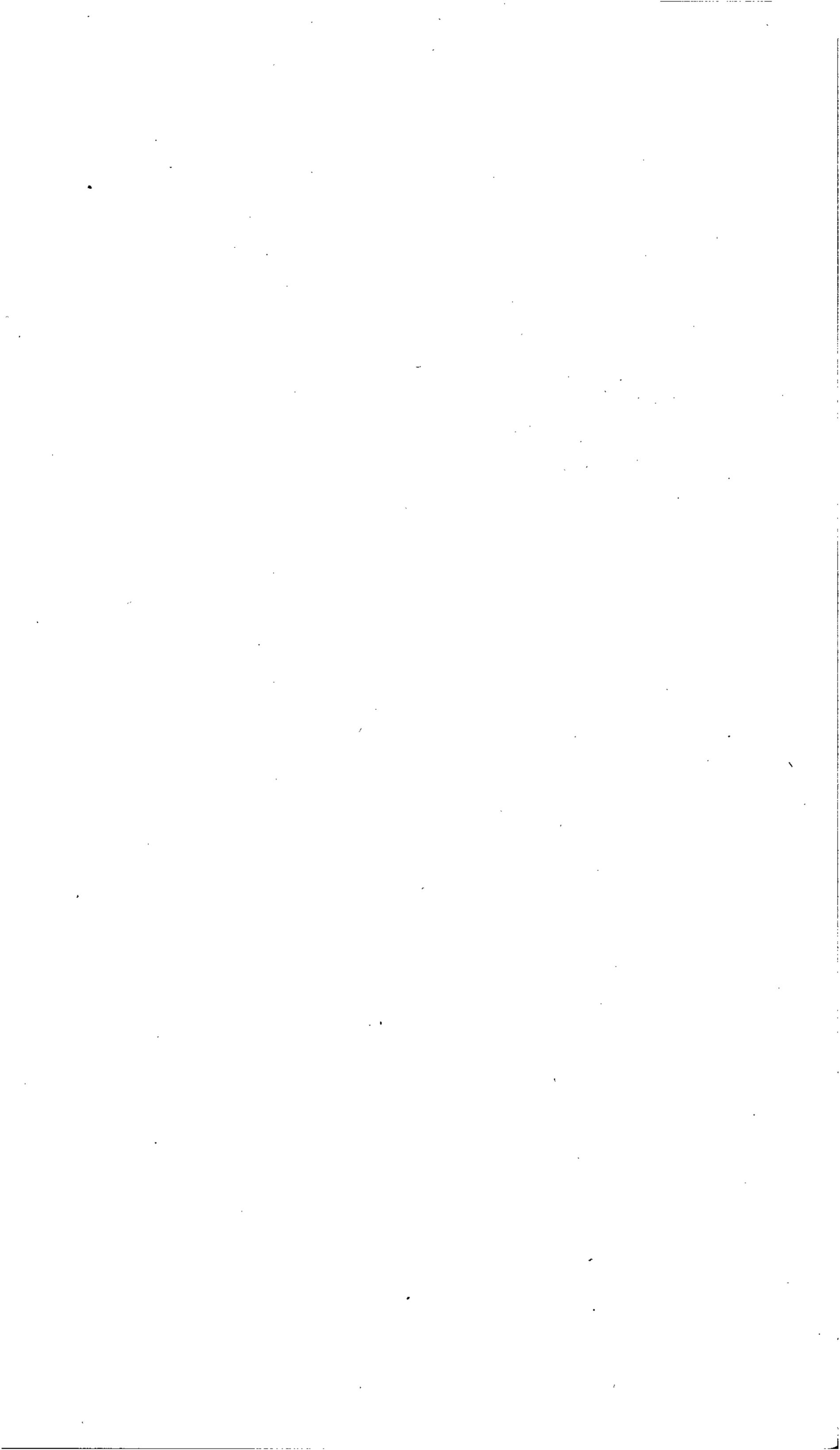
dicieux admirateurs. La cour des Papes à Avignon s'était rendue aux vœux de la capitale du monde chrétien. Déjà depuis long-temps, à diverses époques, la peste avait ravagé ces contrées; mais cette affreuse contagion avait plus particulièrement sévi en 1348, en avait plus que décimé les habitants. Il s'agissait bien alors de s'y enquérir quelle pouvait être cette beauté l'objet des chants et des soupirs de Pétrarque, et de Pétrarque lui-même absent, dont la plume iraconde avait blessé maints habitants d'Avignon, les disciples d'Esculape surtout; et la ville d'Avignon elle-même pouvait-elle lui pardonner de l'avoir traitée d'une seconde Babylone? Aussi ne trouvons-nous, parmi ceux qui s'en sont ensuite occupés, que Vasquin Philleul, jurisconsulte de Carpentras, qui, en 1548, c'est-à-dire 174 ans après la mort de Pétrarque, dédia sa traduction des sonnets et madrigaux de notre poète florentin à la reine Catherine de Médicis, poésies que nous explorerons en particulier.

Mais si le triomphe de Pétrarque au Capitole à Rome lui avait suscité bien des jaloux, bien des ennemis, comme il le dit lui-même, sa renommée en Italie lui avait attiré bien des détracteurs. Les partisans des œuvres lascives des Mosca, des Arétins, ne pouvaient lui pardonner ses chants

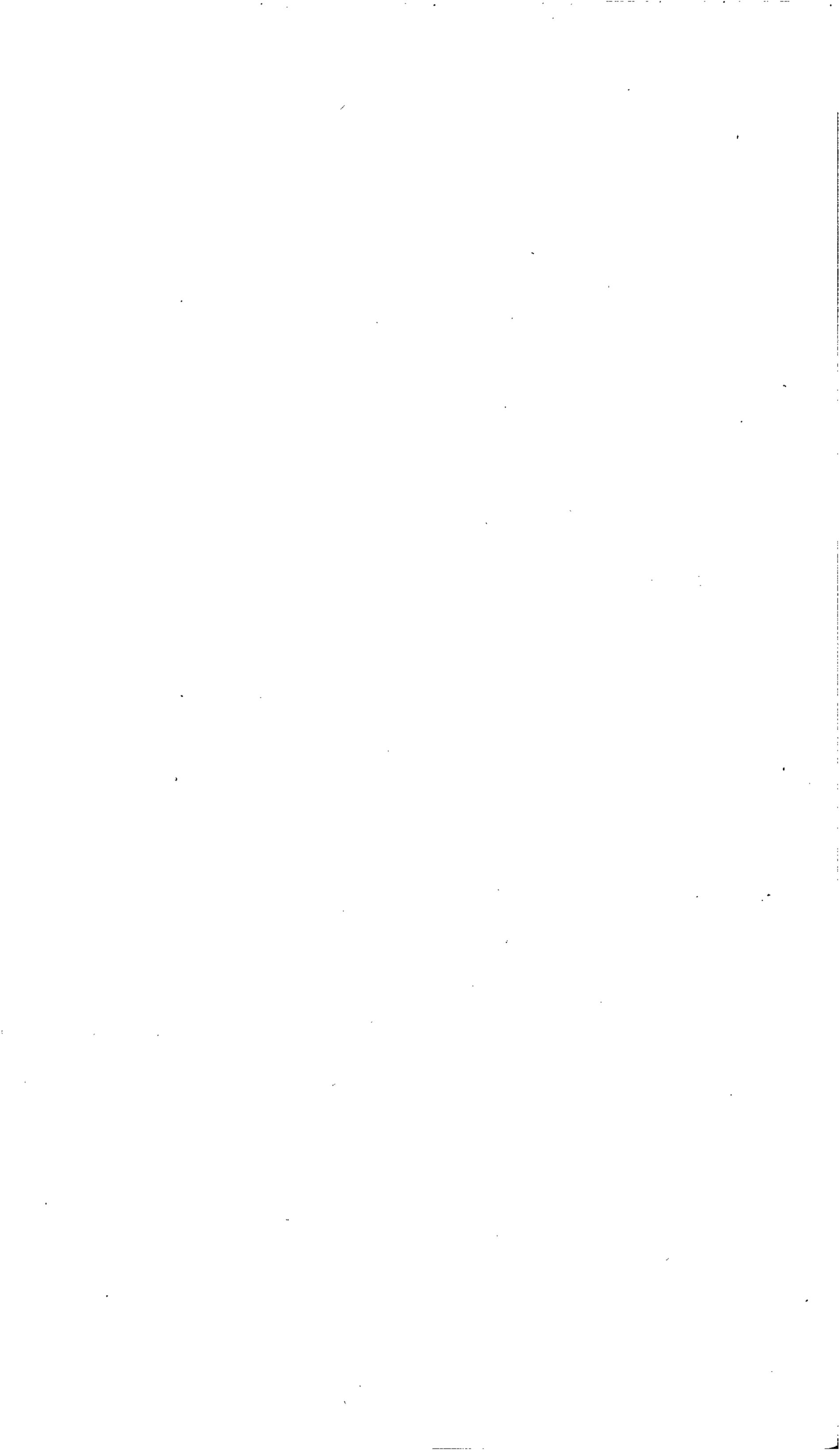
empreints d'amour et d'enthousiasme, mais simples et chastes. Se fussent-ils contentés d'en relever ce qu'ils appelaient la monotonie ?

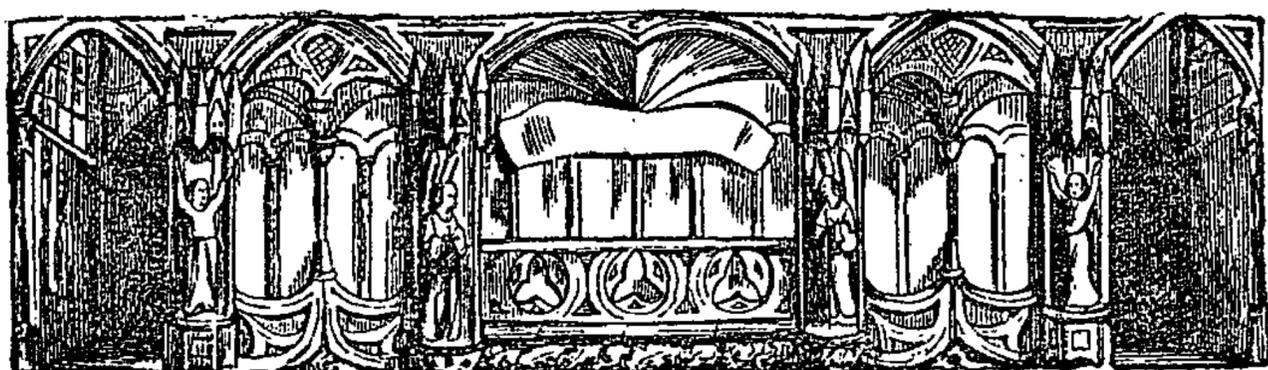
En 1539, Squarzafico et Nicola Franco, élèves et antagonistes de l'Arétin, lèvent l'étendard d'une satirique plaisanterie sur les mœurs et la vie du chantre de Laure. Il est rare que ce genre ne fasse des prosélytes et n'aie des imitateurs. Hercule Giannini suivit leurs traces ; mais les esprits sains et consciencieux furent loin de s'y laisser entraîner.





CHAPTER II.





CHAPITRE II.

ALESSANDRO VELUTELLO, l'un des judicieux commentateurs des œuvres lyriques de Pétrarque, en 1528, * avait été loin de provoquer de pareilles opinions, et voulant faire précéder ses Commentaires d'une notice sur la vie du poëte Toscan et sur celle de la Laure qu'il avait tant célébrée, se

* Edition de Venise, par Bernardin de Vidali, in-8°.

flatte, dans deux voyages qu'il fait successive-
ment dans le Comté Venaissin, de trouver des
matériaux intéressants pour la biographie de l'un
et de l'autre.

Voici le rapport du résultat de ses recherches
sur l'origine de la belle Laure.

« Quelques personnes — dit-il — prétendent
« que Laure fut originaire de Graveson, et que,
« s'étant rendue le Vendredi-saint à Avignon,
« Pétrarque s'en rendit amoureux dans l'église de
« Sainte-Claire.

« Cette opinion a été disséminée sans doute par
« un M. Gabriël de Sade ou de Sauze, qui tenait
« un rang distingué dans Avignon, avec lequel,
« dans mes deux voyages en France, j'ai eu l'oc-
« casion de m'entretenir longuement à ce sujet.
« Il prétend descendre, lui, d'un Hugues de Sade,
« frère de Jean, père de cette madame Laure, que
« Pétrarque avait célébrée; et il ajoute que ce M.
« Jean de Sade avait ses propriétés à Graveson,
« où il passait l'été; mais qu'en hiver il habitait
« dans la ville d'Avignon, dans laquelle sa fille
« décéda et fut ensevelie dans l'église des Frères
« mineurs, dans la seconde chapelle à main droite
« où se trouvent tous les tombeaux de cette fa-
« mille. — Mais la preuve que cette opinion est
« erronée, — dit Velutello —, c'est que lui ayant

« demandé l'époque de ce décès, il me répondit
« que, d'après un testament qu'il avait vu, et qui
« ensuite fut envoyé, sur sa demande, au roi Louis,
« père du roi Charles, qui avait adopté cette opi-
« nion et voulait s'en assurer, cette Laure était
« d'un âge mûr, entre 1360 et 1370; d'où il résulte
« nécessairement que ce n'est nullement là la
« Laure qu'a chantée Pétrarque, puisque celui-ci
« prétend qu'il s'en rendit amoureux en 1327, et
« que l'an 1348 elle mourut, comme il conste de
« ses sonnets; et pour mieux accréditer cette opi-
« nion erronée, — dit Velutello — il s'est trouvé
« jadis une personne qui, sous le nom de Pétrar-
« que, a écrit, à ce qu'on prétend, sur son Virgile
« manuscrit, qui appartient aujourd'hui à M. An-
« toine de Pirro, noble de Pavie, une note qui
« fut déjà depuis plusieurs années transcrite et
« copiée dans les œuvres de Pétrarque livrées à
« l'impression, et qui débute ainsi : *Laure illustre*
« *par ses propres vertus*, etc., etc., où l'on ajoute
« comment en 1327, le 6 avril, à l'aurore, à
« Avignon et dans l'église de Sainte-Claire, il se
« prit d'amour pour cette beauté, et que, dans la
« même ville, au même jour, à l'heure de vêpres,
« elle fut ensevelie dans l'église des FF. Mineurs.
« Mais si celui qui a écrit cette note, qui concorde
« pour l'année, la saison et l'heure du saisissement

« amoureux de Pétrarque, et l'époque du décès
« de Laure, avec ce que ce Poëte nous en a trans-
« mis dans ses œuvres, elle ne saurait avoir lieu
« pour le local où il fut pris d'enthousiasme et
« d'amour pour cette jeune beauté, et où elle
« laissa sa dépouille mortelle, comme nous le
« démontrerons bientôt. D'où je conclus, — dit-
« il, — que cette note n'a été omise sur ce ma-
« nuscrit que pour faire croire qu'elle a été écrite
« par Pétrarque lui-même, quoiqu'elle ne soit
« nullement de son écriture, comme l'assu-
« rent tous ceux qui en ont eu connaissance.
« Cependant quelques personnes sont d'avis qu'elle
« est conforme au style de Pétrarque; mais qui
« ignore — ajoute-t-il — que lorsqu'on veut bien
« colorier, il faut se servir des propres et conve-
« nables couleurs: ce qui est d'autant plus facile
« lorsque l'ouvrage n'est pas de longue haleine.

« D'autres ont prétendu — continue Velutello —
« que ce n'était pas de Graveson qu'était originaire
« Laure, mais d'un petit bourg. Or, comme il n'est
« point dans le pays des environs un lieu qui s'appel-
« le Borgueto, il s'ensuit de là qu'il ne peut s'agir
« ici que d'un des bourgs d'Avignon. Mais si elle
« est née dans une des bourgades de cette ville,
« pourquoi ne dirait-on pas — remarque Velu-
« tello — que c'est à Avignon qu'elle est née?

« Y eut-il jamais un exemple, — continue-t-il, —
« que parce qu'un individu serait né dans un des
« faubourgs, dans une des bourgades d'une grande
« ville, on ne le dît pas originaire de cette ville ?
« Donc — conclut Velutello — Laure ne nâquit
« point dans les environs d'Avignon ; et il le con-
« firme par une infinité de passages tirés des
« diverses œuvres de Pétrarque dont nous ferons
« usage plus tard pour ne pas nous répéter ».

Suivant le commentateur biographe, dans ses recherches sur les lieux, pour découvrir celui du domicile, des entrevues et des fréquentations de Laure et de Pétrarque, nous voyons que Velutello décrit parfaitement la situation de la Fontaine et du village de Vaucluse, du cours des Sorgues et de ses ramifications, dont il nous donne une informe mais assez exacte carte géographique.

Procédant ensuite à assigner la contrée où pouvait avoir été établie la famille de Laure, conséquemment le lieu de sa naissance et de sa demeure, il ne peut faire concorder tout ce qu'en dit Pétrarque lui-même, qu'en se fixant sur Cabrières ou ses environs.

Voulant ensuite assigner le lieu de la première entrevue entre notre jeune Poète et l'objet de ses soudains transports d'enthousiasme et d'amour, il ne peut que le rapprocher de ce domicile.

Après avoir ainsi désigné le local qu'il présume avoir été le berceau de Laure, et, dans le voisinage, le lieu de sa première rencontre avec elle, il raconte qu'accompagné de deux Italiens ses amis, établis à Avignon, il passa trois jours à faire à Vaucluse et dans les environs des recherches pour se confirmer dans son opinion.

« Comme dans ce temps-là, dit-il, c'était l'usage dans Avignon et dans ces contrées que les curés respectifs tinssent registre des naissances, il fouilla dans ceux de Cabrières, depuis les actes de 1307 jusqu'en 1324 ; et quoique le nom de baptême de Laure y fût mainte fois répété, il n'en trouva qu'un qui pût s'adapter à ses soupçons, et ce fut celui dans la famille d'Henri Chiabau, alors seigneur, dit-il, de Cabrières, qui fut baptisée en 1314, le 14 juin ; et comme, d'après les sonnets de Pétrarque, il conste que ce fut en 1327, 6 avril, qu'il la vit pour la première fois, elle pouvait avoir alors de douze à treize ans, et être considérée dès lors comme une tendre fleur : *Era, dit-il, un tenero fiore* ; et comme elles, elle ne fut pas de longue durée. Elle mourut en effet en 1348, le 6 avril, c'est-à-dire que de sa naissance à sa mort l'intervalle ne fut que de 33 ans 10 mois 2 jours.

Les investigations de Velutello et de ses com-

pagnons de voyage ne se bornèrent pas là, « ils s'informèrent, ajoute-t-il, s'il y avait quelques indices que ce Chiabau eût eu d'autres enfants, et n'eurent d'autre réponse, sinon que tous convenaient que ce seigneur de Cabrières était pauvre, que cette terre ne lui produisait que cent florins de rente, ou trente ducats d'or ; mais qu'ensuite, par les bonifications faites par ses successeurs, elle arrivait à cent ducats ».

« Et voilà tous les résultats de nos recherches, dit-il. Quant à Laure, nous ne pouvons rien en savoir de plus que ce qu'en dit son amant, et nous tenons pour avéré qu'elle ne fut jamais mariée, ce que nous concluons de divers passages des œuvres de Pétrarque. Elle fut ensevelie dans l'église des Frères Mineurs à l'Isle, où encore à présent se trouvent les tombeaux des seigneurs de Cabrières. Cette maison des Chiabau est fort ancienne et a donné bien des personnages qui l'ont illustrée ; mais à présent elle a disparu, et à peine un chanoine de Cavaillon y a-t-il survécu. Leurs armoiries sont trois poissons dits chaboïs ou muges ; en Toscane on les appelle *muggini* ou *bottetrice*, qu'on traduit en français par chaboïs * ou muge ».

* Voyez le Dictionnaire de Vénéroni, italien et français.

« Quant à ce qui a trait, ajoute-t-il, à la première rencontre et entrevue entre Pétrarque et Laure, il faut savoir que dans ce pays c'était un ancien usage, qui existe encore à présent, dit-il, que le Vendredi-saint, les habitants de Cabrières en partissent avant le jour pour se rendre à Vaucluse, à l'effet de visiter d'abord l'église dédiée à saint Véran, qui en était le Patron et qui y est très-vénéré par suite des miracles qui s'opérèrent à sa mort; et de là à l'Isle, pour y assister aux offices de la Semaine sainte, parce qu'à Cabrières, petit village, à peine y avait-il, le dimanche, un desservant pour la messe. Ce chemin traverse des prairies qu'arrosent les eaux de la Fontaine de Vaucluse, et c'est là que Pétrarque, conduit par le même motif, se rendant de Vaucluse à l'Isle, entrevit Laure se reposant au pied d'un arbre, fut frappé de la beauté de cette jeune habitante de ces contrées; qu'il suivit ensuite ses traces, prit des informations, jusqu'à ce qu'il pût découvrir le lieu de son domicile et lui fournir l'occasion de la revoir, de lui déclarer l'effet que sa vue avait produit sur lui, et de l'entretenir du trait dont son cœur dévoré de feu avait été atteint dans cette première rencontre ».

Ici se termine le récit de Velutello.

Nous nous bornerons à une simple observation :

c'est qu'il est au moins bien incertain, pour ne pas dire faux, que le Chiabau, qu'il s'est douté pouvoir être le père de la Laure de Pétrarque, et qu'on lui a dit être seigneur de la terre de Cabrières, le fût effectivement.

Nous lisons dans un ancien manuscrit de 1253*, où sont rapportées les reconnaissances** des droits

* Manuscrit de la bibliothèque d'Inguibert, à Carpentras, coté n° 593.

** *De Cadiberiis diœces. Cabell.*, page 8, où il est dit :

Anno quo supra (1253) tertio kal. 9bris, Petrus Durandus bajulus de Cabrieriis dixit per sacramentum quod Dominus Alphonsus comes Pict: et Tol: habet totam jurisdictionem de Cabrieriis, et ea quæ pertinent ad dictam jurisdictionem, excepta læda quam percipiunt Guillelmus Latibus et reverendus Stella et reverendus Raybaudi. Dixit et dictus Petrus quod dictus dominus Comes habet in dicto castro seu villa de Cabrieriis cavalcatas et albergum; et pro albergo homines hujusdem loci præstant annuatim dicto domino comiti XX scudi turonenses in festo S^{ti} Micaelis.

Et dixit dictus Petrus Durandus quod dictus Tolos: comer habet banum totum ejusdem villæ et justitias condemnationes, et ea quæ pertinent ad majorem jurisdictionem; et requisitus si dominus Comes prædictus habet omnia jura sua in dictâ villâ de Cabrieriis, dixit quod credit; et requisitus si Dominus Comes prædictus habet alia usa proprietates ultra dominia in dictâ villâ de Cabrieriis, dixit quod non. Et requisitus quantum valent et valere possunt redditus dictæ villa de Cabrieriis, quæ pertinent ad dictum Comitem Tolosanum, dixerunt quod valent et valere possunt communiter annuatim IIII (ided) IV lib. Turonenses, et ea quæ percipiuntur ratione jurisdictionis valent in eadem villa et valere possunt annuatim quæ pertinent ad dictum Comitem Tolosanum IX libr. Turonenses. — Actum quo supra et dictis testibus.

des Comtes de Poitiers et de Toulouse, sur les propriétés des villes et villages du Comté Venaissin, et en particulier sur ceux du diocèse de Cavailon, qu'à Cabrières il n'y avait pas d'autre seigneur que lui, et que toute *jurisdiction* lui appartenait. Mais sans être le seigneur et le père de la Laure de Pétrarque, ce Chiabau pouvait être un des principaux propriétaires de Cabrières, que désigne notre manuscrit sous le nom de Raybau, comme possédant, par indivis, la leide avec Latilli et Stella.

M. de Bimard, dans ses mémoires, émet quelque doute que le nom de Chiabau ne soit un composé de Francesco Bau, et celui de Raybau de Raimond ou Henri *bau*. Mais nous n'avons pas été séduit par cette ingénieuse idée, qui a néanmoins, peut-être, fourni à M. l'abbé Costaing celle que la Laure de Pétrarque fût une descendante des Baux, dont nous nous occuperons en son lieu, quelque persuadé que nous soyons qu'il n'a pas été plus heureux dans ses conjectures, que Veletullo sur

Dans le même manuscrit, page 99 v^o, on lit que :

In villa de Cabreriis habet dictus dominus Comes Tolosanus totam jurisdictionem et omnia ad merum et mixtum imperium pertinentia excepta lesda, et vocatur lesda pedagium quod accipitur de rebus venalibus quæ quotidie in foro venundantur.

Item habet ibidem cavalcatas et XX soldi turonenses pro albergo in festo S^{ti} Micaelis.

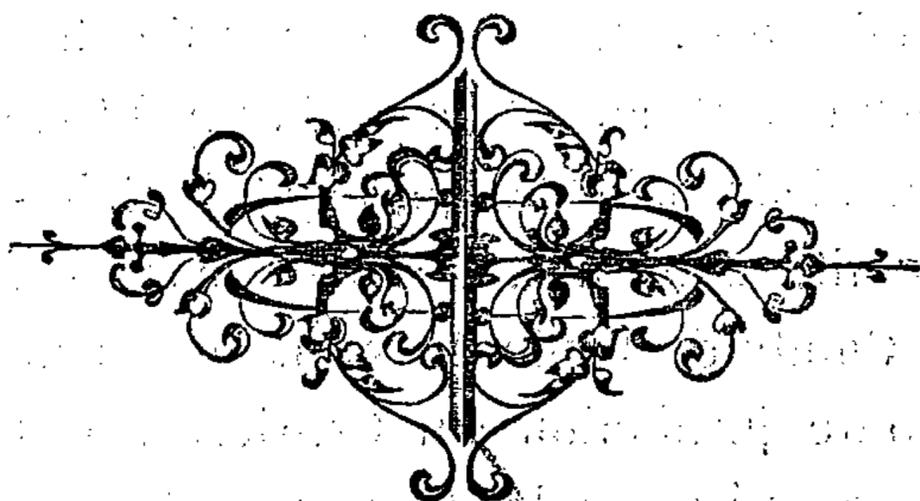
l'origine de Laure ; que nous remarquerons que celui-ci ne nous présente que comme un soupçon, tandis que sur l'usage du pays, de se rendre, la semaine-sainte, de Cabrières à Vaucluse et de Vaucluse à l'Isle, il nous le donne comme un fait avéré et un usage existant encore lors de son séjour et de ses investigations dans ces contrées.

Nous ajouterons, à ce que nous a fourni notre manuscrit de contraire au soupçon de Velutello, sur la prétendue seigneurie de Chiabau à Cabrières, une remarque et assertion qui tendront au même but.

La paix de Paris, par laquelle le Comté Venais-sin obvint au Pape, est de 1229. Ce fut alors que le cardinal de Saint-Ange, légat du Saint-Siège, en commit, de Mornas, 2 janvier, la garde à Louis IX. Le Comte de Toulouse avait eu, à cette époque, toute juridiction sur Cabrières. Les Papes ayant succédé à ses droits, ce ne fut que le pape Innocent VIII qui inféoda Cabrières à un Chiabau, mort sans postérité, et advenu ensuite à Giraud d'Ancezune, pour lui et ses descendants, sous une cense, en 1490 : ce qui fut confirmé par Jules II en 1506. Ce qui conste dans les archives du Vatican, d'après l'assertion de l'avocat Fornéry, dans son manuscrit sur l'histoire civile et ecclésiasti-

que du Comté Venaissin et de la ville d'Avignon*,
et détruit la supposition que le Chiabau fut au
temps de Pétrarque seigneur de Cabrières.

* Ce manuscrit est coté n° 469 au catalogue de la bibliothèque d'In-
guibert, à Carpentras.



CHAPTER III.

1999-2000



CHAPITRE III.

LAURE D'AVIGNON

AU NOM ET AVEU DE LA ROYNE CATHERINE
DE MEDICIS ROYNE DE FRANCE.

EXTRAIT DU POÈTE FLORENTIN FRANÇOIS PÉTRARQUE,
et mis en françois par VASQUIN PHILLEUL Jurisc.
de Carpentras.

—
PARIS CHEZ GAZEAU. — EN 1548.

TEL est le frontispice et le titre que porte la traduction de Vasquin Philleul, connu plus tard par des ouvrages plus sérieux, originaire de Vai-

son, et jurisconsulte à Carpentras, où le célèbre Poëte toscan avait, sous les leçons de Convennole, commencé à développer les premiers germes de son génie poétique. Vasquin s'était enthousiasmé de la beauté des sonnets de Pétrarque ; il en entreprit la traduction à l'âge de vingt-six ans, et en fit hommage à la reine Catherine de Médicis, mieux faite que tout autre pour l'apprécier.

Ce n'est pas ici le cas de parler de la fidélité de sa traduction des sonnets de Pétrarque, où tant d'autres ont échoué, et où Vasquin, émule de Marot et de Busseli, dans sa diction poétique française, encore dans les langes, sans nous donner précisément quelques notions sur la vie et les liaisons de Pétrarque et de Laure, dans l'argument en tête de chacun de ses sonnets, croit pouvoir indiquer à quelle occasion ils avaient été composés, et nous manifester quel est le système qu'il a pu se former sur la tradition orale du pays.

D'abord on voit qu'il se laisse entraîner et influencer par l'opinion que le M. de Sade, d'Avignon, cité, comme nous avons vu, par Velutello, avait tâché d'y répandre. Il présume donc que la Laure qu'a préconisée Pétrarque, dont il fut épris d'un amoureux enthousiasme, le vendredi saint, (*argument du 2^e sonnet*) était d'Avignon, née au faubourg de Sazes, entre le grand palais et le

Rhône ; mais il commence à contredire même le nouveau système de M. l'abbé de Sade, que nous verrons prétendre que la Laure de Pétrarque était la fille d'Audibert, de Noves, mariée à Hugues de Sade, à l'âge de dix-sept ans, en 1325, (*argument du 9^e sonnet, page 8*) où il reconnaît que Pétrarque et Laure avaient voué de ne jamais se marier.

Avant de nous indiquer le lieu où Pétrarque fut atteint du premier trait d'amour que lui porta la beauté de Laure, il se plaint de son indifférence, de ses rigueurs ; il étale ses tourments, et se trouvant, dit-il dans l'argument de la première chanson qu'il appelle stance, sur la roche de Dom, voit madame Laure en un jardin de sa maison, audit faubourg de Saze, et en sa contemplation lit ce couplet adressé à l'amour :

Or voye amour qu'une jeune pucelle
Ton dard méprise et de mon mal n'a cure.

La condition de cette jeune vierge, que reconnaît Vasquin, ne peut trop s'accorder avec les Laure des Sades.

Au reste, notre jeune poëte ne se décourage pas, les éloges donnés à ces vers, qu'il fait adroitement parvenir à Laure, entretiennent son ardeur et ses espérances.

Dans l'argument qui précède le 15^e sonnet, il nous présente la Laure malade et partie pour aller acquitter un vœu qu'elle avait fait à S. Antoine, à Arles, et de retour, user habituellement d'un voile qui la dérobaux regards de Pétrarque, enflammé du plus vif amour.

Au sujet du sonnet 29^e, il raconte qu'à l'arrivée du duc d'Anjou, roi de Sicile, à Avignon, toutes les dames du premier rang s'empressèrent de lui faire une visite, et que Laure fut tellement distinguée par le prince, qu'il la prit auprès de lui pour deviser, dont Pétrarque entra en jalousie.

Dans le sonnet suivant (30), il est dit que
« Pétrarque devant faire un voyage lointain voulut
« avoir le portrait de madame Laure, que lui fit
« maître Simon, et dans l'*argument* 31^e, il dit
« qu'après avoir vu le divin portrait de sa dame, il
« l'eût voulue elle-même toute vive, mais non pas
« pour autre chose que pour deviser ; car à force
« de soupirer, il était tant exténué, qu'il tenait vil
« ce que plus désirent les vifs et éveillés serviteurs
« de leur dame. »

Pétrarque étant de retour de son voyage en France (d'après l'*argument du 3^e madrigal*), Vasquin nous dit, (mais on n'y voit rien qui l'indique) et il devait tirer cette circonstance de quelque tradition orale, « que le jeune poète avait fait

« compagnie, à cheval, à madame Laure, qui allait
« en Provence, mais ce n'était que jusqu'à la Du-
» rance, où il devait la quitter avec regret très-
« grand, parce qu'il savait que lui-même s'en irait
« en Italie. »

Argument du Sonnet 28.

Etant loin de sa dame, en pays étranger, Pétrarque regardait dans les églises les demoiselles pour voir s'il y en avait qui la sienne ressemblât. Rien n'indique pourtant dans ce sonnet cette naïveté, cette gratuite supposition de Vasquin.

Argument du Sonnet 38.

Revenu de son voyage d'Italie, Pétrarque eut quelque fâcherie à la cour du Pape, à Avignon, et se retira entièrement à Vaucluse.

Argument du Sonnet 39.

« Là, solitaire, il fut visité d'une compagnie
« d'Avignon, et en icelle compagnie étoit madame
« Laure. Au dit voyage madame Laure alla de-
« meurer certains jours chez sa tante de Cabriè-
« res : à Cabrières, où Pétrarque, comme voisin,
« demeurant à Vaucluse, allait souvent passer le
« temps ; puis, quand il étoit seul à Vaucluse, pen-
« soit toujours à la place où il recueillit madame
« Laure, et où elle s'étoit jouée et assise. Puis il
« retournoit si souvent là bas d'où sort la Sorgue,
« que une journée retournant la rencontrer, qui
« d'avanture y étoit venue avec sa tante de Ca-
« brières (*sonnet 43*), la fortune voulut que Pé-
« trarque venant d'arriver là-bas vers la source de
« la Sorgue, sa dame avec sa tante s'en retour-
« noient à Cabrières, dont ne purent guères parler
« ensemble, mais il fut si aise de ce peu comm'il
« décrit ici. »

Sonnet 44.

« Il fut voir sa dame à Cabrières, dont il espé-
« roit avoir plus favorable accueil qu'il n'eut pas.
« (*Sonnet 45*) Quand Pétrarque fut voir à Cabriè-
« res, ne lui donner pas les regards qu'il eût
« voulu au commencement, mais allant ensemble
« à l'ébat, le soleil par sa splendeur fâchoit ma-
« dame Laure, la contraignit à jeter les yeux de-
« vers Pétrarque, dont il dit qu'alors le soleil
« pleura un peu de pluye. J'ai peur, ajoute-t-il,
« que ce soleil ne fut quelque'autre serviteur.

Dans l'Argument 46.

Vasquin dit « que Pétrarque s'en retourna le
« soir de Cabrières à Vaucluse, bien aise de ce
« qui le fît souvenir du jour auquel madame Laure
« l'étoit allé voir avec la compagnie que dessus.

Argument du Sonnet 47.

« Pétrarque écrit à son ami Sennucio, à Avignon,
« la bonne chère qu'il fait à Vaucluse, et y mêle
« un peu de plaisir qu'il prenait à penser que sa
« dame avoit été voir la fontaine de Sorgues. »

Argument 48.

« Pétrarque étant à Vaucluse et madame Laure
« encore à Cabrières, il désirait que le grand ro-
« cher dont sort la Sorgue fût tourné et eût son
« regard au rebours, c'est-à-dire, qu'il ne fût pas
« entre Vaucluse et Cabrières, afin qu'il pût voir
« là où était sa dame. »

Argument du Sonnet 49

Traduit par Marot.

Vasquin prétend, en tête d'icelui, qu'il fut fait au cimetière de Vaucluse, sous un vieux chêne qu'il y avait alors.

Argument du Sonnet 58.

Etant Pétrarque à Avignon voit, du grand palais où il se tenoit, madame Laure en une fenestre de sa maison plus bas au bourg de Sazes.

Quella fenestra, etc.

Si jamais l'intitulé de la traduction des sonnets de Pétrarque, par Vasquin ou Busseli, fut peu fidèle et son application arbitraire, pour la faire concorder avec leur système, de l'habitation de Laure, c'est bien celle-ci. Elle est formellement

contredite par la position topographique du grand palais et du bourg de Sazes, qui est du levant au couchant, tandis que Pétrarque la désigne au nord.

E quella dove l'aere freda saona
Nei brevi giorni quando Borea il siede.

Ce qui est bien plus conforme à la position de la maison que nous présumons être la demeure de Laure, entre Vaucluse et Lagnes.

Dans les arguments des chansons suivantes, Vasquin nous dit :

« En ces trois voisines chansons le Poëte loue
« et vante les grandes vertus qu'ont les yeux des
« demoiselles envers leurs serviteurs, et il faut ici
« (ajoute-t-il) présumer que Pétrarque, en lieu
« fort opportun, avoit eu, celui semblait, quelques
« favorables regards de sa dame, mais il faillit à
« être trop craintif. »

Explication, ce me semble, bien hasardée, ce que reconnaîtrait quiconque jetterait les yeux sur les chansons 18, 19 et 20, et ce qui nous entraînerait dans de trop longues discussions.

Nous passerons donc à l'argument du sonnet 60, page 42.

Quelqu'un rapporta à Pétrarque que madame

Laure, quand elle eu vu les trois précédentes chansons, dit qu'elle ne faisait que parler des yeux.

C'est assez peu conforme au tableau que nous fait Pétrarque de la modestie et de la retenue de Laure.

Puis, à l'occasion du *sonnet* 62, Vasquin nous dit que Pétrarque cheminant avec autres gentils-hommes, passa devant l'huis de la maison de madame Laure, où elle était assise, fut saluée d'iceux, où Pétrarque étant arrêté : dans le *sonnet* suivant dit que s'il se fût approché d'elle, se fût pâmé.

Vasquin ne paraît pas trop adopter cet amour purement platonique de Pétrarque, que nous vantera M. l'abbé Costaing.

Argument du Sonnet 44.

Notre traducteur nous expose : « Comment Pétrarque assis avec sa dame et autres, elle se » dédaignoit de ce qu'il ne faisoit que la regarder « sans rien dire, ou s'il disoit, c'étoient des propos « mal sades. » Mais dans l'*argument du sonnet* sui-

vant, il ajoute : « qu'en la même compagnie, Pé-
» trarque, épris de fureur d'amour, voulut s'éjouir
« avec sa dame. »

Quelles contradictions ?

Argument du Sonnet 70.

Où il est dit : « Je vis un jour hors d'un bateau
« sortir un noble train de douze demoiselles. »
Ici il faut noter que du temps de Pétrarque, ajoute
Vasquin : « Avignon, en tirant du grand Palais res-
« pectivement vers le Rhône, n'avait de circuit que
« jusqu'à la paroisse de la Magdelaine; de là jus-
« qu'au Rhône était tout jardins et prairies, ex-
« cepté un petit bourg dit de Sazes, qui étoit entre-
« deux. Avignon fut par après accru jusqu'aux
« vieilles murailles qui sont encore en empant de
« la maison Ancezune, depuis, par le pape Jules,
« fut accru jusqu'au Rhône; ce qui appert par les
« deux vestiges desdites murailles, et par plusieurs
« portraits qu'on voit encore dans la ville, et en

« signe que ce dit bourg et champêtres étoit des
« Sazes, ayeux de madame Laure : sous le premier
« arc du pont du Rhône on a mis leurs armoiries.

« Là donc en un étang qui y étoit, madame Laure
« s'étoit jouée avec douze autres demoiselles,
« puis montèrent sur un chariot, ce que voyant
« Pétrarque, eût volontiers été leur batelier et leur
« cocher. »

L'explication de cette promenade sur l'eau, pourrait mieux convenir sur la rivière de Sorgues dans son développement à l'Isle, qui a souvent fourni un local propice pour y faire des joutes sur l'eau, que sur un étang supposé à Avignon, dont on n'a jamais connu aucun vestige. Ensuite, pourquoi, au sortir du bateau, monter sur un chariot ? Pour se rendre à Avignon, sans doute le chemin étoit court, au lieu que pour se rendre de l'Isle à Lagnes, aux environs de Vaucluse, la distance est assez raisonnable pour ne pas faire la route à pied. Mais Vasquin étoit préoccupé de son opinion, et vouloit la faire concorder avec son système adopté, d'une Laure de Sade à Avignon, et cependant avec quelque incertitude, ce que l'on peut préjuger de l'*argument de la dixième cantilène*, où il dit que Pétrarque « se
« promenant en un bocage le long de la Sorgue
« de Vaucluse ou d'Avignon, vit sa dame Laure
« jouant et lavant ses mains en un ruisseau, pour

« le souvenir de laquelle, mémorant ses passions,
« décrit ce chant :

Chiare fresche e dolci aque
Ove le belle membra pose colei, etc.

bien difficile à rendre par cette explication, que
telle fût l'idée de notre poète.

Argument du Sonnet 74.

« Pétrarque contemplant la belle main de ma-
« dame Laure, par le gant d'icelle qu'il avait trouvé
« et qu'il rendit à sa chambrière, fait ce *sonnet*, et
« dans le suivant du 75^e, il contemple la bonne
« grâce et beauté de sa dame remettant son gant,
« mais désirant toujours (*sonnet* 76) voir la main
« de sa dame nue, de laquelle elle cacheoit ses yeux
« de son voile, se contriste d'avoir rendu ce gant. »

Argument du Sonnet 80.

« Pétrarque fit ce *sonnet*, grandement dépité
« contre sa dame, redoutant qu'elle en aimoit un
« autre. Puis (*sonnet* 81) entendant une journée sa
« dame chanter et jouer de l'épinette, fut si ravi
« qu'il oublia toute fâcherie. »

Il est à remarquer ici que ce ne serait donc qu'admis dans la maison de Laure d'Avignon, en dépit du mari jaloux, M. de Sade, qu'il a pu l'entretenir et admirer ses talents pour la musique, par ses chants, et sur l'épinette dont elle ne jouait pas sans doute dans les promenades publiques.

Argument du Sonnet 97. *

Vasquin Philleul nous peint ici les plaintes et gémissements de madame Laure sur la mort d'un

* Dans cette traduction les *sonnets* de Pétrarque, par Philleul, étant diversement numérotés que dans l'édition italienne que nous avons sous les yeux, il ne nous a pas été loisible de vérifier auquel celui-ci correspond, et si son argument présente quelque exactitude.

sien parent, avec la bonne grâce qu'elle avait à le faire.

Il est fâcheux qu'il ne nous indique pas ici le nom, et quel fut ce parent dont elle déplore la perte ; aucun biographe n'en a fait mention, d'où l'on peut conclure qu'on ignore si elle fut fille unique ou orpheline, et c'est peut-être de son père ou d'un oncle dont il s'agit. Serait-ce de celui de Mourmoiron, dont il sera fait mention ?

Dans les *sonnets* suivants, expressions de ses tourments amoureux, visite à sa dame, que de long-temps il n'avait vue pour le soulagement de soi, et avant son départ pour l'Italie, voit au congé qu'il prit de sa dame, la cognut presque malade, outre la fâcherie du départ.

Nous terminerons là l'exposé de Vasquin Phil-leul, par un extrait de sa traduction de la 15^e *canzon*, p. 87 v^o.

Si te veis onc avecque blanches rozes
Vermeilles estre en coupe d'or encloses,
De vierges mains tout à l'heure cueillies,
Je cuyday voir trois graces accueillies,
Et ce beau chef, qui vaine toutes merveilles,
Le feu ornant ses jouettes vermeilles,
Et le poil d'or sur ce beau col pendant,

Au paragon moins blanc le lait rendant ;
Puys s'il advient que quelques doux orages
Facent mouvoir, par verdoyantes plages,
Les blanches fleurs et jaulnes tout-à-coup,
Il me souvient du lieu où j'eus le coup,
Le premier jour qu'aux vents je veis épars
Les cheveux d'or, dont soudain je fus ars.

Tel est le portrait que fait Vasquin de la Laure de Pétrarque, et l'indication qu'il nous donne du lieu de sa première rencontre, et combien il se contredit en admettant la Laure de Sade dans l'église de Sainte-Claire à Avignon.

Au reste, nous remarquerons seulement que bien peu de particularités intéressantes peuvent surgir de ces *arguments* en tête des *sonnets* de Pétrarque, qu'il traduit à sa manière, si nous n'en exceptons le vœu dont s'acquitte Laure à S. Antoine, à Arles, s'y rendant en compagnie de Pétrarque jusqu'à la Durance ; et l'assertion de Vasquin, que la dame de Cabrières était la tante de la Laure de Pétrarque, et non la mère, comme l'avait soupçonné Velutello, dont il pouvait connaître l'opinion, mais qui ne s'adaptait pas à son système adopté de la Laure avignonnaise.

C'est néanmoins sur les traces de l'individu

d'Avignon, qui n'avait pu séduire Velutello, et sur celles de Philleul qui n'avait pas été si difficile, que se sont traînés presque tous ceux qui ont écrit, dans la *Vie de Pétrarque*, l'époque de son ravissement et le lieu où ce sentiment prit naissance. La fameuse note du manuscrit du *Virgile* de Pétrarque, *Laura propriis virtutibus illustris, etc.* sur laquelle nous devons faire un article à part, où nous présenterons et soumettrons nos observations, en décida beaucoup en faveur de l'opinion divulguée par cet individu de la famille de Sade. Néanmoins, dans la *Vie de Pétrarque*, qui précède l'œuvre imprimée par Rovilio, sous le titre de *Petrarca con nuove e brevi dechiarazioni* (Lyon, 1550), il est dit « que Pétrarque, âgé de vingt-trois ans, vu que « la peste s'était renouvelée à Avignon, se retira « dans une vallée, à cinq lieues, à l'orient de cette « ville, qu'on nomme Vaucluse, lieu très-solitaire, « où son père, de son vivant, avoit acheté une « certaine propriété rurale, et il advint que, se rendant, le matin du vendredi-saint, qui, selon lui, « était le 6 d'avril, dans une ville que l'on nomme « l'Isle, environ à demi-lieue de Vaucluse, pour y « assister aux offices divins, il survint, sur certain « pred, une gentille jouvencelle, fille du seigneur « de Cabrières, petite terre qui est au dos de cette « vallée, dont le nom étoit Laurette, laquelle se

« rendoit à l'Isle avec quelques compagnes pour
« le même motif. Ce fut là le lieu où notre jeune
« Poète fut pris d'amour pour elle ; et ses vertus,
« sa beauté furent ensuite rendues célèbres par
« lui, non sous le nom de Laurette, mais sous celui
« de Laure, comme plus adapté à ses chants.

« Louis de Bavière, empereur d'Allemagne, fa-
« vorisait la faction des Gibelins ; ceux-ci se flat-
« tèrent quelque temps de pouvoir rentrer dans
« leur patrie sous ses auspices ; mais trompés dans
« cette espérance, Pétrarque, qui s'étoit réuni à
« ceux d'Avignon, auprès de la famille Colonna,
« qui l'honoroit de sa bienveillance, retourna
« quelque temps après dans sa solitude, et de là
« à Cabrières, pour y visiter cette incomparable
« Laure. »

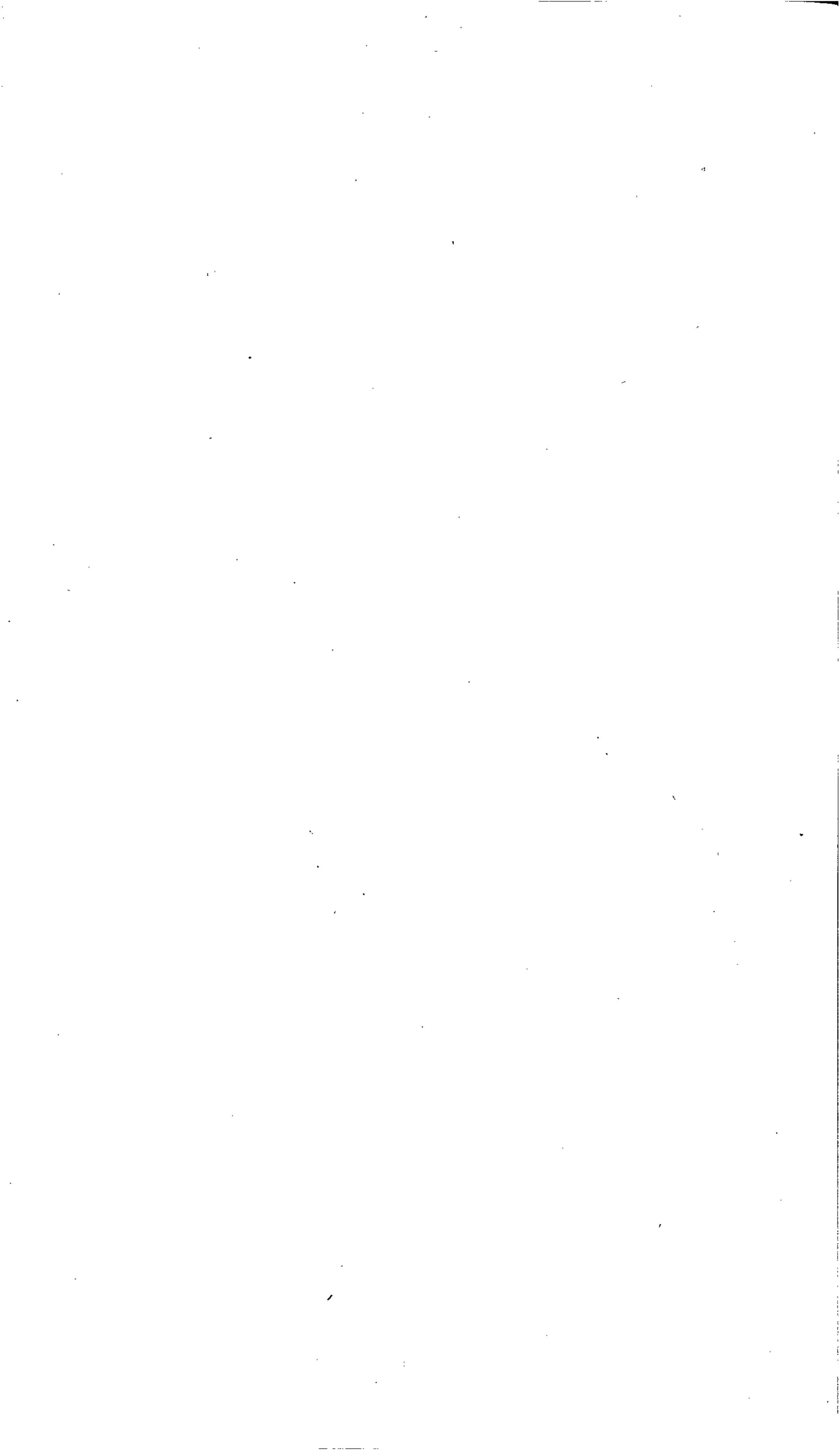
L'exposé de Rovilio tirait-il son origine de l'opi-
nion de Velutello, rendue publique par l'impres-
sion sept années seulement avant l'édition de Ro-
vilio à Lyon ? C'est possible. Toujours, est-il cer-
tain que quoique en France les prétentions de la
famille de Sade, qu'il eut connu alors, puisque
Velutello en fait mention, n'avaient point prévalu
dans son esprit, ni la fameuse note du *Virgile* ma-
nuscrit de Pétrarque, dont nous avons vu que Ve-
lutello méconnaissait l'authenticité, et sur laquelle
nous avons dit que nous reviendrions dans un cha-

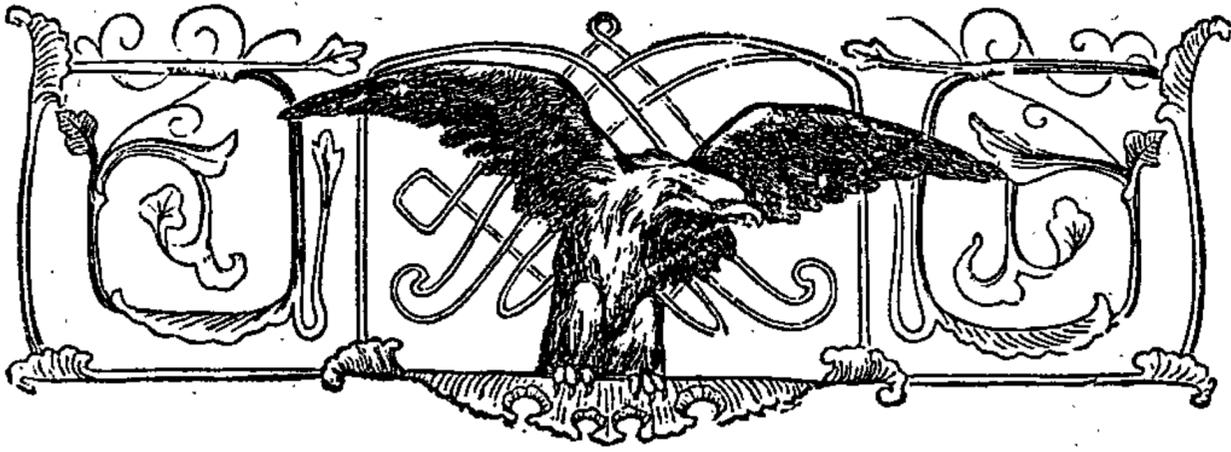
pitre spécial, parce que c'est une fausse base sur laquelle se sont appuyés bien des commentateurs et des biographes.

En suivant les différents auteurs qui peuvent nous fournir quelques éclaircissements sur le sujet qui nous occupe, nous ferons succéder à Vasquin Philleul et à l'*Extrait de la Vie de Pétrarque*, par Rovilio, les considérations sur les *Poésies de Pétrarque*, d'Alessandre Tassoni, un des plus judicieux critiques de l'Italie, imprimées à Modène en 1619 ; et, sans nous arrêter à ce que quelquefois elles présentent d'amer et de mordant, nous extrairons de ses remarques ce qui peut convenir à notre sujet.



CHAPTER IV.





CHAPITRE IV.

EXTRAIT DE CES CONSIDÉRATIONS DE TASSONI.

LA commune opinion, dit Tassoni (*page 13*), dans ses observations sur le *sonnet 2^e*, est que ce fut le vendredi saint, en 1327, le matin, au lever du soleil, le 6 avril, que Pétrarque, en campagne, dans l'intervalle qui est entre Vaucluse et l'Isle, vit Laure assise sur le gazon et en fut pris d'amour. C'est l'opinion de Giuntino qu'il adopte, pareille

à celle de Velutello; l'un et l'autre s'étayant, à cet égard, des paroles de Pétrarque en divers passages, que nous extrairons lorsque nous entreprendrons d'attaquer de front, et de prouver combien ils contrarient le système nouveau que M. l'abbé de Sade soutient avec acharnement.

Tassoni (*page 14*) est bien loin de reconnaître l'authenticité de la fameuse note qu'on trouve sur le *Virgile* manuscrit de Pétrarque, « *Io tralaccio,*
« dit-il, *il testimonio d'una certa lettera che sotto*
« *nome del Poeta si legge, Laura propriis virtutibus*
« *illustris, etc. Come quello che si convince mani-*
« *festamente per falsa, rimettendomi agli altri che*
« *n'hanno scritto.* »

Page 20, au sonnet 3^e, parlant du bourg où nâquit Laure :

Ed or di piecol borgo un sol n'ha datto
Onde si bella Donna al mundo nacque.

Tassoni le suppose toujours à Cabrières ou dans les environs.

Quelle que soit la critique que fait Tassoni du sonnet 4^e de Pétrarque :

Quando muovo i sospiri a chiamar voi, etc.

dont le sujet est le nom de *Laureta*, ainsi décom-

posé *lau-dando-re-al-ta-ci*, nul doute que ce fut un des premiers que composa Pétrarque et qu'il adressa directement à Laure après sa première entrevue. Il s'agit donc de la décomposition de son nom de *Laurette*, profitant de ce nom pour vanter sa noble origine *vostro stato real*, et le peu de confiance qu'il a en ses forces pour la louer dignement. *Ma, tacci crida al fin che d'altri humeri sono che da tuoi* : espèce de charrade assez peu estimée dans ce temps-là, et bien moins en vogue qu'elles ne le sont à présent.

Il est à observer que Pétrarque ne la nomme pas simplement Laure, mais *Laurette*. Laure, dans son printemps, ainsi désignée par un diminutif, et d'un âge, soit dit préventivement, qui ne s'accorderait pas avec la Laure de Graveson, ni même pas trop avec celui de la Laure de Noves, qu'on dit née en 1307 ou 1308, et mariée à un M. de Sade en 1325, âgée donc de 17 ou 18 ans, et qu'il n'a pu ainsi nommer, ce qui eût été inconvenant, puisqu'elle était mariée, avons-nous fait remarquer, en 1325, et portait déjà le nom de femme de Sade, comme on le verra ci-après.

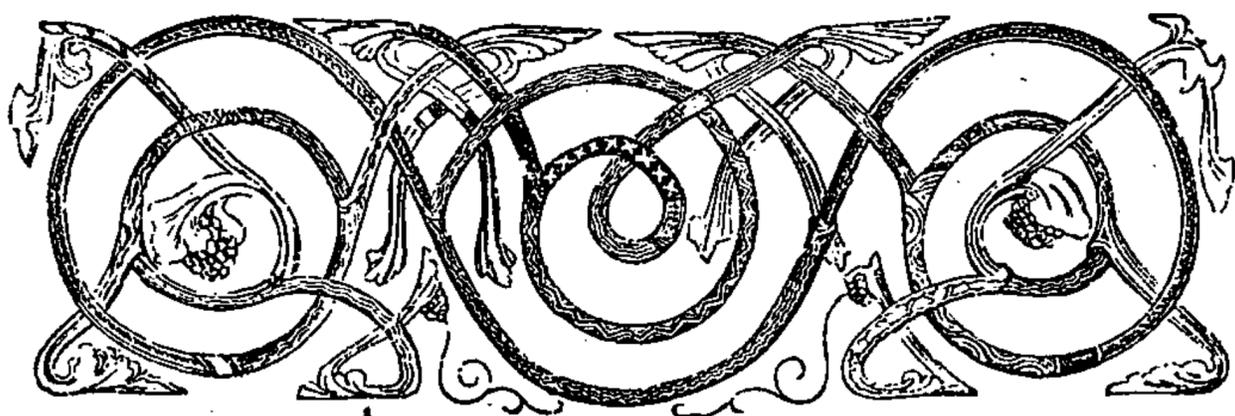
Nous nous bornerons à ces observations faites par Tassoni, qui sont loin d'être favorables aux partisans du système de M. l'abbé de Sade, dont nous allons nous occuper spécialement, et suivant

les traces de l'académicien M. Bimard de la Batie, qui n'a d'autre intérêt, comme nous, dans cette discussion, que la recherche de la vérité, et la faire ressortir des nuages dont on s'est plu à la voiler. Nous ajouterons, dans cette lutte polémique, ce qu'une fréquente et réitérée lecture des œuvres de Pétrarque pourra nous fournir, pour atteindre le but de cet examen critique.



CHAPTER V.





CHAPITRE V.

REMARQUONS d'abord que M. l'abbé de Sade abandonne le système du Sade d'Avignon sur Laure, dont nous a parlé Velutello, comme originaire de Graveson, pour le remplacer par une Laure de Noves. Au reste, nous ne pouvons mieux exposer le résultat des volumineux mémoires sur la *Vie de Pétrarque*, de M. l'abbé de Sade *, et de son abré-

* 3 vol. grand in-4^o, à Amsterdam, chez Arskée. 1764.

viateur M. l'abbé Roman, que par l'article officieux de la *Biographie universelle* de Michaud, vol. 31, à l'article *Noves*, par M. Audiffret, sur lequel nous ferons, en passant, quelques remarques et observations qui nous conduiront à notre conclusion, que ce n'est pas là la Laure qu'a célébrée Pétrarque.

« *Noves* (Laure de), moins connue sous son nom
« de famille, long-temps ignoré, que sous celui de
« la Belle Laure, que lui a décerné la postérité, sur
« le témoignage de Pétrarque son amant, n'a point
« été un être allégorique, un personnage mysti-
« que, comme on l'a cru en Italie au 15^e siècle.

Remarques et observations. — Ce n'est pas, sans doute, par l'Arétin, Squarsafico et Mozza qui ont jeté le venin de la calomnie sur les liaisons de Pétrarque et de Laure.

« Elle n'appartient ni à la famille Ciabaud, ni à
« la famille de Sade, ainsi que l'ont avancé la plu-
« part des biographes français.

Obs. et R. — Soit.

« Elle n'a point gardé le célibat.

Obs. et R. — Ce n'est pas là notre opinion et le résultat de nos recherches, comme nous le prouverons lorsque nous traiterons cet article plus tard.

« Elle n'a jamais habité Vaucluse et Cabrières, ni
« les environs.

Obs. et R. — C'est assez tranchant et peu établi,
comme nous le démontrerons ensuite Pétrarque à
la main.

« Elle n'a point donné de rendez-vous à Pétrar-
« que.

Obs. et R. — Nous en convenons, au moins de
ces rendez-vous qui prêtent à la médisance.

« Elle n'a point vécu avec lui dans une intimité
« scandaleuse, comme on s'imagine d'après des
« fictions romanesques et des bruits populaires.

Obs. et R. — Dignes de mépris.

« Enfin, Laure n'était point une Iris en l'air, ainsi
« que l'a dit quelquefois Voltaire.

Obs. et R. — Il faut en convenir.

« La vérité a déchiré le voile qui enveloppait
« l'histoire de cette femme célèbre; sa naissance,
« son état, son caractère sont attestés par des piè-
« ces irrécusables, par des monuments authenti-
« ques ;

Obs. et R. — Relatifs à toute autre Laure qu'à
celle que Pétrarque a rendue célèbre.

« Par tous les ouvrages de Pétrarque en vers et en
« prose, en italien et en latin.

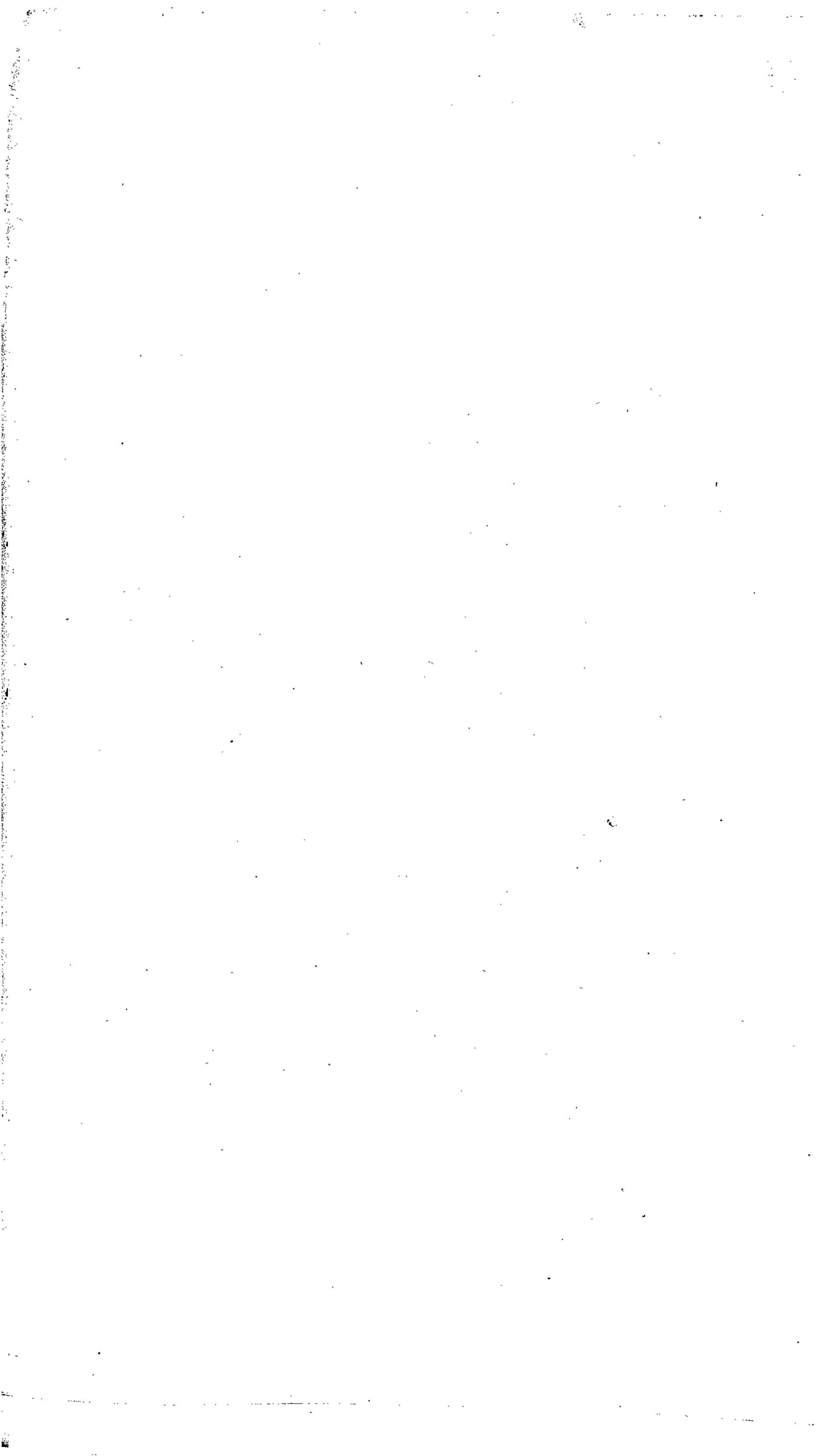
Obs. et R. — C'est ce qui sera contredit dans le
chapitre ci-après.

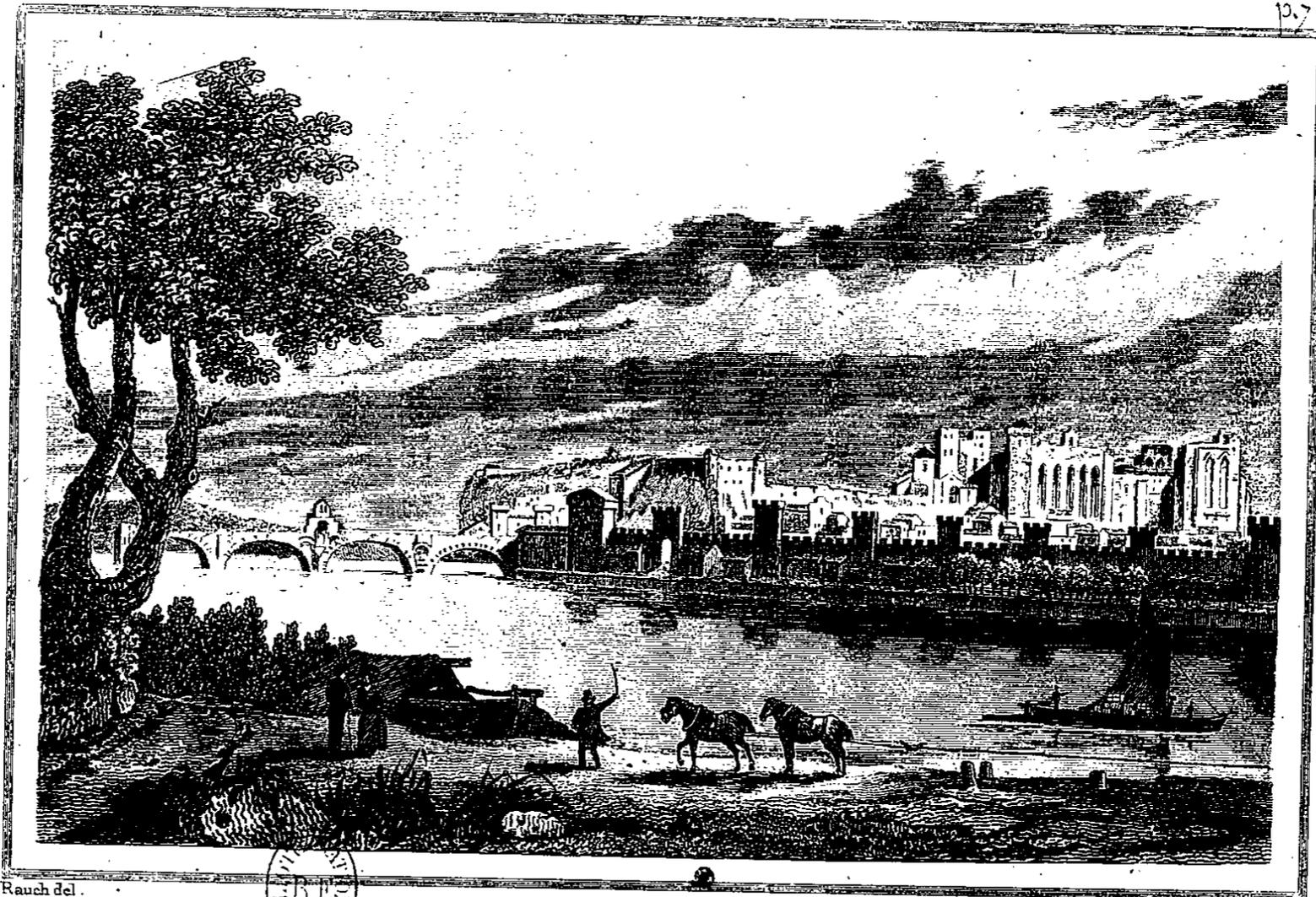
« Ces preuves, recueillies et accumulées par M.
« l'abbé de Sade, dans ses volumineux mais curieux
« et intéressants mémoires sur la *Vie de François*
« *Pétrarque*, ont été adoptées par l'abbé Roman,
« son abrégiateur; par Tiraboschi, dans son *His-*
« *toire de la Littérature italienne*; par Baldelli; par
« l'abbé Arnavon; par Guerin; par Ginguéné, dans
« son *Histoire littéraire d'Italie*.

Obs. et R. — A cette nomenclature on pourrait
ajouter le nom des écrivains plus modernes qui
ont suivi leurs traces de confiance, et par un
style brillant et séduisant conforté ces erreurs :
MM. Victor Courtet de l'Isle, Alphonse Rastoul et
Achille Dulaurens d'Avignon.

« Il n'y a plus aujourd'hui que l'ignorance et la
« mauvaise foi qui puissent les révoquer en doute.

Obs. et R. — La sentence est un peu dure et
sévère. Si nous sommes sujet à la première de ces
attributions dans l'exposé et le résultat de nos re-
cherches, nous prions le lecteur, et l'auteur même
de cet article, pour lequel nous conservons d'ail-





1071

Rauch del.



AVIGNON.

Skelton fils ac.

Vaucluse.

leurs, à bien des titres, une grande estime et considération, de ne pas nous taxer de la seconde.

« La notice que l'on va lire, continue le biographe, est extraite des faits que nous avons puisés dans ces excellentes sources. Des renseignements officiels, des connaissances locales nous ont servi pour la compléter. Laure eut pour père Audibert de Noves, et non pas Audifret,

Obs. et R. — Soit. C'est même un aveu modeste de la part du biographe.

« Qualifié de messire et de chevalier, d'une ancienne famille de Provence, éteinte depuis plus de trois cents ans, Audibert n'était point seigneur de Noves, quoique la plus grande partie de ses biens fût enclavée dans le territoire de ce bourg, situé à deux lieues d'Avignon, près de la rive gauche de la Durance; il fut syndic-échevin de cette ville, où il possédait une maison, qu'on y voyait encore au commencement du 16^e siècle, près de l'église et à l'entrée du faubourg des Cordeliers : cette habitation portait même, à cette époque, le nom de maison de madame Laure. C'est là, ou peut-être à Noves, que naquit, en 1307 ou 1308, cette femme qu'ont

« immortalisé les vers de Pétrarque. Audibert mou-
« rut en 1320, laissant trois enfants sous la tutelle
« d'Ermeceude sa veuve; il légua pour dot à Laure,
« sa fille aînée, 6,000 livres tournois, à l'O rond
« (environ 60,000 fr., selon l'abbé de Sade), som-
« me très-considérable pour le temps. Cette riche
« et noble Laure fut mariée à Hugues de Sade,
« famille très-ancienne, dont les ancêtres, depuis
« deux ou trois générations, exerçaient les charges
« municipales d'Avignon. Cet Hugues de Sade fit
« son testament en 1302, reçu par Rostan Magistri,
« notaire à Avignon.

Obs. et R. — Nous ne savons si nous en pouvons dire autant de l'illustration de celle d'Audibert de Noves. Mais quelle que fût l'ancienneté de cette famille d'Audibert, je n'y trouve pas le résultat à le faire concorder avec l'un des premiers *sonnets* de Pétrarque, où il vante la noblesse de l'origine de Laure, par ces mots *vostro stato real*, qui ne suppose pas la fille d'un simple gentilhomme, si tant est qu'il le fût, qui n'a ni seigneurie à Noves, ni co-seigneuries ailleurs, mais qui est seulement syndic et échevin de la ville d'Avignon.

« Mariée en 1325, Laure avait alors environ dix-
« sept ans, et son mari un peu plus de vingt, etc.

Obs. et R. — Ces détails de sa dot, de ses vêtements, sont étrangers à notre objet, ainsi que le rôle que celle-ci a pu jouer à la cour des Papes à Avignon ; mais si c'est là une Laure autre que celle que nous prétendons être la vraie Laure de Pétrarque, qui y ait figuré en 1346, à l'occasion des fêtes que l'on donna à Charles de Luxembourg, depuis l'empereur Charles IV, où elle fut par lui si fort distinguée. Comme dans ce bal toutes les dames de la ville et de la province s'y trouvèrent, toute châtelaine qu'était la vraie Laure de Pétrarque, mais d'une naissance illustre, elle devait y avoir été invitée, ainsi que sa tante Gantelme, et accompagnée par elle.

Remarquons, en passant, que la Laure de Noves est née en 1307 ou 1308, que c'est en 1346, vingt-un ou vingt-deux ans après son mariage, qu'on la fait assister au bal d'Avignon ; elle avait donc alors trente-neuf ans, et ses charmes, flétris par une douzaine d'accouchements, selon M. l'abbé de Sade, ne pouvaient trop présenter ces grâces, cette beauté de la Laure, qui la fit si fort distinguer ; mais supposons que ce ne fût que sa célébrité, d'après les *OEuvres de Pétrarque*, qui lui valut ce brillant hommage.

Nous pourrions ici, en suivant pas à pas l'auteur de la Biographie de Laure de Noves, entrer dans

de bien longs détails, mais qui seraient presque inutiles à notre but, que nous ne devons pas perdre de vue.

« Ainsi, nous dit-il, ce fut le 6 avril, le lundi et
« non pas le vendredi de la semaine sainte * que
« Pétrarque, alors âgé de vingt-trois ans, ren-
« contra Laure, pour la première fois, dans l'église
« des religieuses de Sainte-Claire, et conçut, dès
« ce moment, pour elle cette passion aussi forte
« que constante, dont il n'est plus permis de ré-
« voquer en doute la réalité, et qui fut à-la-fois
« le bonheur, le tourment et la gloire de la moitié
« de sa vie.

Obs. et R. — Ce n'est, n'en doutons point, que la note insérée dans le *Virgile* manuscrit de Pétrarque qui a contribué à tout cet échaffaudage du système de M. l'abbé de Sade et de ses adhérents, et fut le fondement de cette assertion, en dépit des doutes qu'avaient manifestés maints auteurs judicieux sur son authenticité. Aussi, jugerons-nous à propos de la soumettre, dans un chapitre particulier, à

* Les personnes qui voudraient voir le résultat de cette discussion, sur le jour du lundi ou du vendredi, époque de la première rencontre de Pétrarque avec Laure, n'auraient qu'à consulter Tassoni, pages 12 et 13 de ses *Considérations*, que nous avons ci-devant mentionnées.

l'épreuve de nos remarques et observations, comme nous l'avons déjà fait pressentir.

Mais suivons le biographe.

« Quoique cette passion se ressentît de la galanterie chevaleresque, elle ne tenait en rien à l'amour platonique : les sens y entraient pour beaucoup. Pétrarque nous apprend lui-même, dans ses dialogues, qu'il aimait l'âme et le corps de Laure ; il peint la vivacité des désirs qu'il éprouvait près d'elle, *ses vains efforts pour la séduire*, ceux qu'il fit inutilement pour combattre, pour étouffer un amour sans espoir.

Obs. et R. — Arrêtons-nous un moment.

Ses vains efforts pour séduire une femme mariée depuis huit ans ! madame de Sade ! Et Pétrarque osait appeler la ville d'Avignon une seconde Babylone, une sentine de vices, de corruption et d'adultères ? Ah ! du moins, en faveur de la Laure avignonnaise, il eût dû ménager ses termes !

Le biographe rend ensuite pourtant un hommage à la vertu de sa Laure.

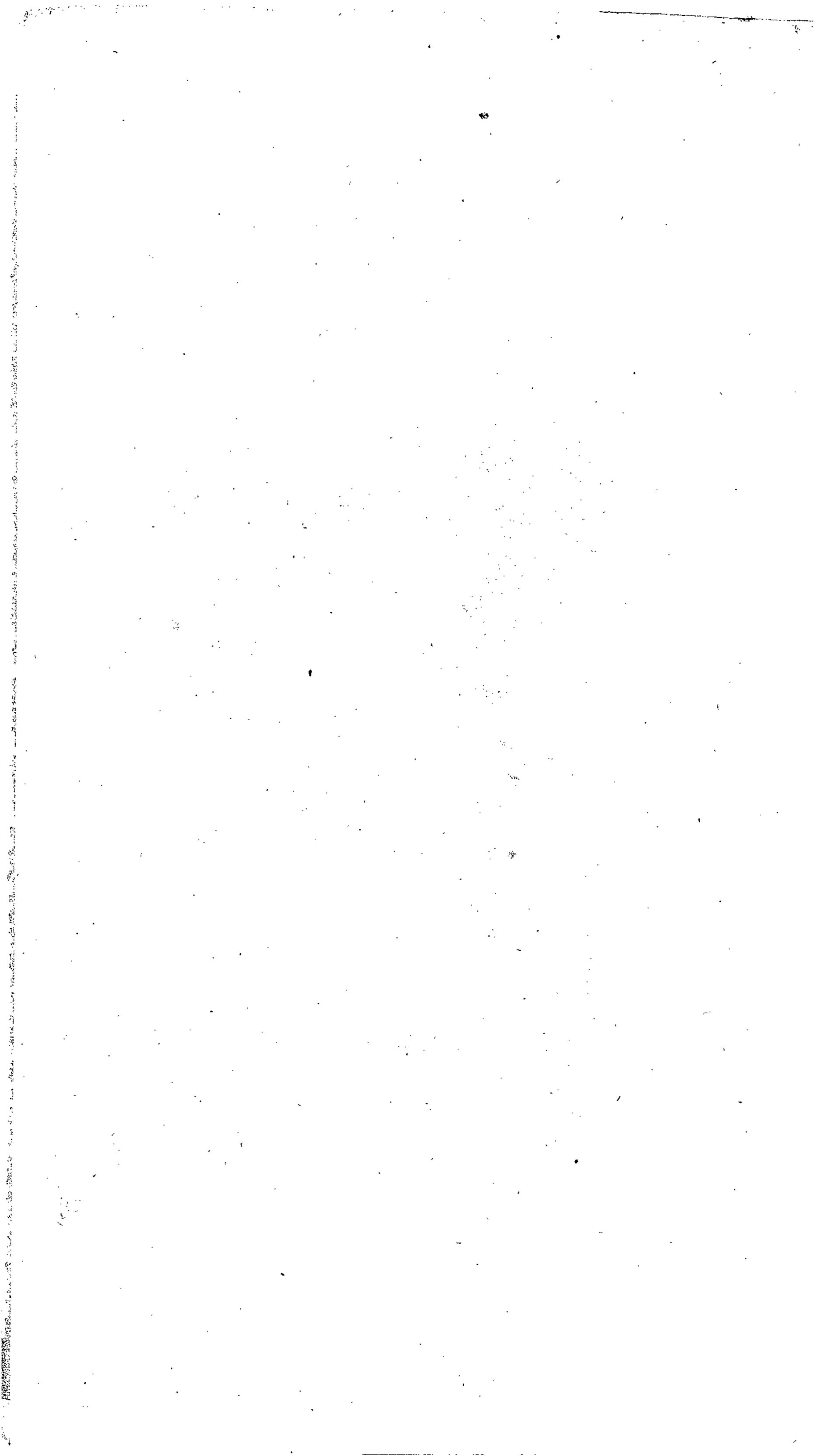
« Quoique flattée, dit-il, qu'elle fût en secret de la célébrité que lui conciliaient les éloges de son amant, son amour pour ses devoirs, les soins de sa réputation triomphèrent toujours de sa va-

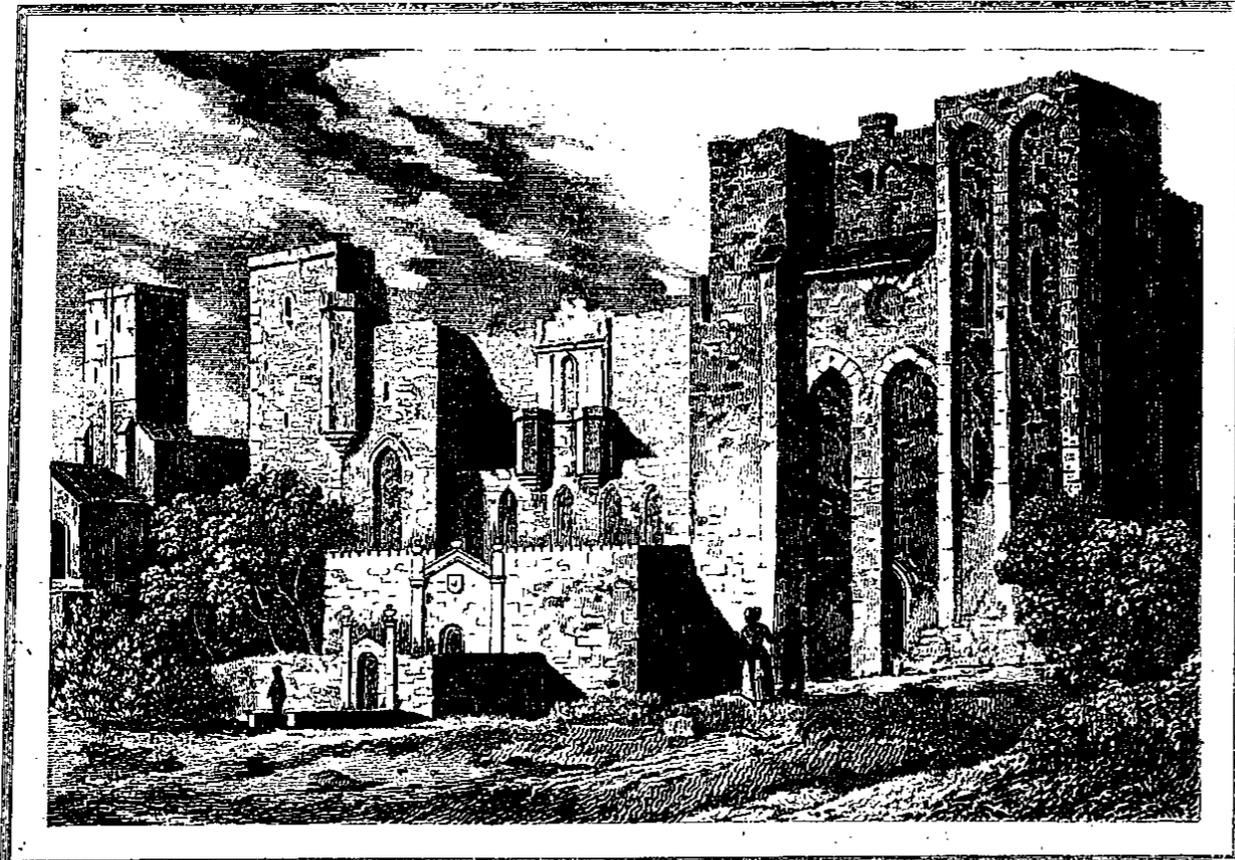
« nité ; elle l'évitait dans les promenades publiques
« et les assemblées. Contenir dans les bornes du
« respect un amoureux qu'entraînait un tempé-
« ramment de feu, le ramener par un mot, un
« geste, un regard, lorsque, livré au désespoir, il
« semblait prêt à se rebuter, de s'éloigner pour
« toujours. Ce fut par ce petit manège de coquet-
« terie, que, sans faire la moindre brèche à son
« honneur, Laure sut retenir dans ses fers, pen-
« dant ce long intervalle, l'homme le plus ardent
« et le plus impétueux. Mais disons la vérité, Laure
« ne recevait point Pétrarque chez elle, et l'hu-
« meur jalouse de son mari ne l'aurait pas souf-
« fert ; peut-être elle aurait succombé si elle se
« fût trouvée en tête à tête avec un amant si ai-
« mable et si passionné.

Obs. et R. — Singulière assertion, singulier aveu !

D'ailleurs, Pétrarque vante la voix et les talents de Laure sur l'épinette, dont il n'a pu être le juge et le témoin dans des promenades publiques à Avignon, où elle ne portait pas, sans doute, son épinette sous le bras. Voudrait-on supposer qu'il allât sous les fenêtres de madame Laure pour avoir le plaisir de l'entendre ?

« Depuis son mariage elle habita continuelle-
« ment à Avignon, résidence de son beau-père





Rauch del.

Stelton fils sc.

PALAIS DES PAPES,
à Avignon.

« Paul de Sade, dont la famille avait donné son
« nom à un quartier alors inhabité qu'il possédait
« près du Rhône, dans la partie basse de cette ville,
« et ce quartier, qui portait alors le nom de Sade,
« embrassait tout le terrain qu'occupent aujour-
« d'hui les rues entre les portes de l'Oulle, du Rhô-
« ne et de l'église de la Magdelaine, au-dessous
« du palais que les Papes venaient d'y bâtir ; c'é-
« tait du haut du rocher sur lequel existe encore
« cet antique palais, que Pétrarque s'enivrait du
« plaisir de voir Laure se promenant dans ses jar-
« dins ; il s'enthousiasma, comme amant, pour le
« laurier qu'il aimait déjà comme poète, et la vue
« de cet arbre lui rappelait Laure et le faisait tres-
« saillir. Il se plaisait à le cultiver et à le multi-
« plier, surtout à Vaucluse, où il se retira pour la
« première fois en 1334.

Obs. et R. — Si le biographe avait ajouté à cette dernière assertion, que Pétrarque s'était retiré à Vaucluse à cette époque, et pour *tout-à-fait*, c'eût été vrai. Mais propriétaire dans ce vallon, qui avait souri à sa jeunesse, héritier des biens qui y avait acquis son père, lieu où, de l'accord de tous ses biographes et commentateurs, il composa presque toutes ses œuvres, n'y faisait-il pas quelquefois d'assez longs séjours ?

On remarque, ce qui est frappant, que pendant l'espace de sept ans qu'il passa plus particulièrement à Avignon, il ne composa que seize *sonnets* et deux sextines, qu'il faisait sans doute à Avignon, et que dans ses excursions à Vaucluse il faisait parvenir à Laure; que c'est dans la 2^e sextine qu'il dit :

Oggi a sette anni
Che sospirando vo di riva in riva
La notte, il giorno, al caldo ed alla neve.

Que déjà il avait éprouvé que Laure le fuyait; qu'elle était fâchée de la publicité qu'il se plaisait à donner à ses vers, ce qui ne l'en détourna pas, et qu'il ne se découragea point. Mais le biographe ajoute : « Que cette retraite à Vaucluse, en « 1334, ne fut pas pour se rapprocher de Laure, « mais pour la fuir, et pour chercher dans cette « sauvage solitude un repos qu'il n'y put trouver.

Obs. et R. — Je ne vois nulle part dans ses œuvres ce qui pourrait étayer cette assertion, et les motifs de cette absolue retraite furent tout autres, comme nous pourrions le prouver, s'il nous convenait de nous étendre, sur cet article, de la vie particulière de Pétrarque.

Poursuivons.

« Laure, attaquée cette année d'une maladie épi-
« démique qui exerça ses ravages à Avignon, fut
« en danger de perdre la vie ; elle en réchappa,
« et Pétrarque ne l'en aima que davantage ; mais
« les agitations que lui causaient les vicissitudes
« continuelles de sa passion singulière, le déter-
« minèrent à partir pour l'Italie l'année suivante.
« Il en revint en 1337, et il acheta une petite
« propriété.

Obs. et R. — Pour ajouter, sans doute, à celle dont il avait hérité de son père. C'est vraisemblablement dans le voisinage de la Fiorina. (*Voyez note 7.*)

« Poursuivi par le souvenir de Laure, il faisait
« de fréquents voyages à Avignon, et la rencontre
« de cette belle détruisait toujours ses vaines ré-
« solutions de l'oublier.

Obs. et R. — Ce n'est pas ce qu'il dit dans son colloque avec S. Augustin, où Pétrarque lui dit : vous voulez que j'oublie celle qui, par ses vertus, m'a retiré, etc.

« En 1339, Simon de Sienne (Simon Memmi),
« appelé pour embellir le palais pontifical d'Avi-
« gnon, fit le portrait de Laure, et le donna au

« Poète, avec lequel il était lié, et qui l'en récom-
« pensa par deux sonnets. Laure consentit-elle à
« se laisser peindre pour son amant? Pétrarque
« obtint-il seulement du peintre une copie du
« portrait que lui avait commandé la famille de
« Sade, ou bien la figure de Laure frappa-t-elle
« assez les yeux et l'imagination de Simon pour
« qu'il pût, après l'avoir vue, en fixer les traits
« sur la toile? C'est ce que l'on ignore; mais il
« est certain qu'il en fit dans la suite la figure prin-
« cipale de plusieurs tableaux, notamment sous la
« voûte du péristyle de l'ancienne église-métro-
« pole d'Avignon.

Obs. et R. — Le peintre Simon Memmi a fait le portrait de la Laure de Pétrarque, c'est un fait avéré et reconnu; l'a-t-il fait à Avignon, à Vaucluse, ou dans les environs? C'est incertain s'il l'a copié sur celui que lui avait commandé la famille de Sade à Avignon. Pourquoi cette copie de ce portrait est-elle si différente de celui que Pétrarque avait emporté en Italie? pourquoi celui que Richard de Sade, noble avignonais, porta, à Rome, au cardinal François Barberini, et dont le chevalier Cassian a puteo envoya le dessin à Tomassino, pour décorer son ouvrage sur la *Vie de Pétrarque*, ne lui ressemble-t-il en rien pour les traits de la figure, ni pour la pose, ni pour le costume?

Le réservé Tomassino, dans son *Petrarca redi-vivus*^{*}, orné de différentes gravures, nous en donne deux : l'une, qu'on croit la plus ressemblante en Italie, sous le nom de *Laura Petrarchæ*, page 89, qui se rapproche de celle qu'on trouve, en miniature, dans un ancien manuscrit de la bibliothèque Laurentiana à Florence; l'autre, c'est celle dont nous avons parlé, intitulée *Laura Sado*, qui ne se ressemblent en rien, comme nous le verrons.

C'est avec quelque raison que le judicieux M. Marsan, dans son édition, in-12, des œuvres (*Rime de Pétrarque*), imprimées à Florence, chez Louis Cardetti, en 1822, et dans une dissertation spéciale et très-étendue à ce sujet, p. 183 tome 2, rejette l'un et l'autre comme n'ayant d'abord aucune ressemblance entre elles, pour s'attacher à celle que le célèbre Morghen a gravée; et nous partageons son sentiment, que celle du manuscrit de Florence est le portrait de Jeanne de Albizi, femme de Laurent Turnaboni, peint en 1488 par Dominique Gerlandaio.

Mais la *Laura Sado*, vraiment Laure de Sade, qu'on s'est plu à confondre avec la Laure qu'avait chantée Pétrarque, est tout autre, comme il résulte de ses portraits, ce dont nous extrairons les

* In-4°. — Padoue. — 1660.

preuves dans le chapitre qui lui sera consacré, et où nous présenterons ces trois portraits.

Reprenons la biographie de la Laure de Noves.

« Lorsque Pétrarque, en 1342, revint dans cette
« ville, le front ceint du laurier poétique qui lui
« avait été décerné à Rome, dans le capitole, l'an-
« née précédente, Laure cessa de le fuir et le traita
« plus favorablement, flattée sans doute de l'éclat
« de son couronnement, ou peut-être touchée de
« la constance d'un amant que la longue absence
« lui avait rendu plus cher. Pétrarque la vit plus
« souvent et fit des promenades moins fréquentes
« à Vaucluse.

Obs. et R. — Assertion bien gratuite.

« Ses vers, répandus par toute l'Europe, avaient
« rendu célèbre la beauté de son amante ; tous les
« étrangers de marque qui venaient à la cour du
« Pape voulaient voir Laure. Charles de Luxem-
« bourg, depuis l'empereur Charles IV, y étant ar-
« rivé en 1346, parmi les fêtes qu'on lui donna,
« il y eut un bal où étaient réunies toutes les beau-
« tés de la ville et de la province.

Obs. et R. — Par conséquent, la Laure de Pétrarque pouvait s'y trouver parmi celles-ci, comme

illustre par sa naissance, comme nous l'avons déjà remarqué.

« Charles ayant aperçu Laure, écarta par un geste
« les autres dames, s'approcha d'elle et lui baisa
« les yeux et le front. Tout le monde applaudit, et
« Pétrarque, selon sa coutume, composa sur cet
« événement un Sonnet, où il témoigne à la fois
« sa jalousie et sa joie de cet hommage public
« rendu aux charmes de sa belle. Déjà, cependant,
« le temps, les fatigues réitérées de la maternité,
« des ennuis domestiques, tels que l'humeur bizarre
« de son époux, avaient altéré les traits de cette
« femme intéressante. Quelques surprises invo-
« lontaires se mêlaient à l'admiration de ceux qui
« la voyaient pour la première fois. Eh quoi, dit
« un grand personnage, c'est là cette merveille qui
« fait tant de bruit et qui a tourné la cervelle à
« Pétrarque? »

Obs. et R. — Mais qu'on réfléchisse que la vraie Laure du Poëte, outre son âge, qui n'était différent que de quelques années avec celui de la Laure de Sade, avait été atteinte d'un mal aux yeux et d'une maladie sérieuse qui avait mis ses jours en danger.

« Ce fut à la fin de 1347 qu'il alla faire ses
« adieux à sa chère Laure ;

Obs. et R. — En l'absence du mari jaloux, sans
doute.

« Il la vit dans un cercle de femmes ; elle était sé-
« rieuse et pensive, sans perles, sans guirlandes,
« sans parure ; ses yeux exprimaient la crainte d'un
« mal qu'elle ne sentait pas encore.

Obs. et R. — Voilà déjà la vraie Laure de Pé-
trarque pulmonaire, atteinte des premiers symptô-
mes d'un mal de poitrine qui devait bientôt la
conduire au tombeau, comme nous le ferons ob-
server.

« Son amant, ému jusqu'aux larmes, se retira
« sans parler, en s'efforçant de les cacher ; Laure
« le suivit avec un regard si tendre, si honnête et
« si pénétrant, qu'il resta gravé dans sa mémoire
« et dans son cœur : de tristes pressentiments sem-
« blaient leur dire qu'ils ne se verraient plus. Une
« peste affreuse, venue de la Chine, après avoir
« ravagé l'Asie et les côtes d'Afrique, pénétra en
« Sicile et se répandit bientôt dans toute l'Europe,
« qu'elle désola pendant trois ans ; elle se manifesta
« à Avignon, en janvier 1348.

Obs. et R. — Ce ne fut pas en janvier 1348 que la peste se manifesta et sévit à Avignon. Matthieu Villani, contemporain de Pétrarque, décrivant cette affreuse calamité, prouve que la peste ne fit ses ravages à Avignon qu'en septembre 1348, et il ajoute que la peste y était si peu en janvier et le 6 avril, jour de la mort de Laure, que c'est l'époque où la reine Jeanne, arrivée à Avignon, y traitait de la vente de cette ville avec Clément VI : l'acte de vente fut signé le 9 et confirmé le 21 juin 1348. * La peste ne pouvait donc pas, par conséquent, être à cette époque à Avignon, d'autant que ce fléau a ravagé cette ville et ces contrées pendant sept mois consécutifs, depuis le mois de septembre 1348, jusqu'au mois de mars de l'année suivante 1349.

Nous avouons, cependant, que cette citation de Fantoni n'a pas toute l'exactitude sur Villani que nous pourrions désirer : Villani est décédé lui-même en 1348. Le dernier chapitre de sa *Chronique*, § 22, ne parle que des désastres, des tremblements de terre, des inondations qui affligèrent l'Italie et précédèrent comme avant-coureurs de cette peste en 1348 à Avignon, où le clocher d'une église, dit Villani, se fendit, et dans sa chute renversa plu-

* Voyez Fantoni, *Histoire d'Avignon*, page 209.

sieurs maisons, ce qui fut l'effet des ouragans et d'un tremblement de terre qui affectèrent si fort la santé chancelante de la vraie Laure, qu'elle y succomba.

Le biographe continue : « Que cette peste qui
« se manifesta en janvier 1348, emporta, dit-on,
« 120 mille âmes dans l'espace de sept mois ; tous
« ceux qui en étaient atteints mouraient en trois
« jours. La belle Laure sentit les attaques du mal
« le 3 avril. La fièvre continue, le crachement de
« sang, qui en étaient les premiers symptômes, ne
« laissaient aucun espoir à cette femme, dont la
« santé délicate était encore épuisée par des cou-
« ches fréquentes et par des chagrins. Elle se pré-
« para tranquillement à la mort, fit son testament
« le même jour et reçut ses Sacrements. Ses paren-
« tes, ses amies, bravant la contagion, pleuraient
« autour de son lit et lui prodiguaient leurs soins.
« Laure assise, l'œil calme et serein, recueillait
« déjà en silence le fruit d'une vie innocente et
« pure. Elle expira sans agonie, le 6 avril, à six
« heures du matin, âgée d'environ quarante ans ;
« et vers le soir, suivant ses dernières volontés,
« son corps fut porté à l'église des Franciscains
« (les Cordeliers), et enterré dans la chapelle de
« la Croix, qui était la sépulture de la maison de
« Sade.

Obs. et R. — Nous aurions pu interrompre tout ce récit en y intercalant nos observations et nos remarques ; mais c'eût été, ce nous semble, fatiguer nos lecteurs. Nous allons donc les produire successivement à part.

D'abord cet exposé de la mort d'une Laure à Avignon, peut sans doute convenir à une Laure de Sade, que nous ne prétendons pas n'y avoir point existé, mais non à la Laure célébrée par Pétrarque. Celle-ci, atteinte depuis quelque temps d'une maladie de poitrine, mourut pulmonaire, ou, comme on dit, de consommation, avant que la peste se fût manifestée et n'eût exercé ses ravages à Avignon et dans ces contrées. Le tableau que nous fait lui-même le biographe de la maladie de sa Laure atteinte d'une fièvre continue, d'un crachement de sang, ne sont nullement les symptômes de la peste, et nous avons été confirmés dans notre opinion par des consultations de divers savants médecins, auxquels nous avons soumis nos doutes. * Des couches fréquentes, des chagrins domestiques peuvent convenir à la Laure de Sade, mais non à la Laure célébrée par Pétrarque, qui mourut dans le célibat, comme nous le démontrerons. Un testament de la Laure de Sade a existé, puisqu'il conste qu'un roi

* Voyez aux notes, n° 4, et en particulier la lettre du docteur Barret.

de France l'avait demandé, et que M. l'abbé de Sade nomme le notaire d'Avignon Guillaume Jacobi, qui, le 3 avril 1348, l'a reçu, c'est-à-dire trois jours avant sa mort, où il est dit que saine d'esprit, mais faible de corps et infirme, elle expira le 6. Or, cette note n'est point suivie d'un acte de décès qui nous prouve que celle-ci soit morte le 6 avril; mais il fallait faire concorder cette note avec celle que nous fixe Pétrarque dans ses œuvres et dans la note du *Virgile* manuscrit, conforme à la vérité sur cet article, et c'est ainsi qu'on a opéré.

Le biographe poursuit :

« Le 6 avril 1351, Pétrarque se rappelant que
« ce jour venait pour la troisième fois, depuis
« qu'il l'avait perdue, fixa ce funeste anniver-
« saire dans un sonnet qui finit par ces mots :
« *Ha! qu'il était beau de mourir il y a trois ans!*
« Une douleur vraie, touchante et profonde, mais
« toujours ingénieuse et poétique, distingue toutes
« les pièces qu'il composa après la mort de Laure.
« Quoiqu'il cherche à se rappeler les circonstances
« qui peuvent lui prouver qu'elle l'a aimé, il lui
« rend un hommage plus pur, une sorte de culte,
« dont il a laissé un monument solennel dans une
« note écrite en latin de sa propre main, et collée
« au bois de la reliure d'un *Virgile* manuscrit : —
« *Laura illustris, etc.*

Obs. et R. — C'est de cet hommage plus pur, de cette sorte de culte de cette fameuse note prétendue autographe, que nous nous proposons de faire le sujet d'un chapitre à part.

Nous laisserons de côté les rapports du biographe, abrégiateur des mémoires de M. l'abbé de Sade, sur le nez *excavazzato* de Laure, sur ses yeux noirs ou bleus, sur ses vêtements verts ou rouges, sur ses talents musicaux, pour ne nous attacher qu'à ce qui suit :

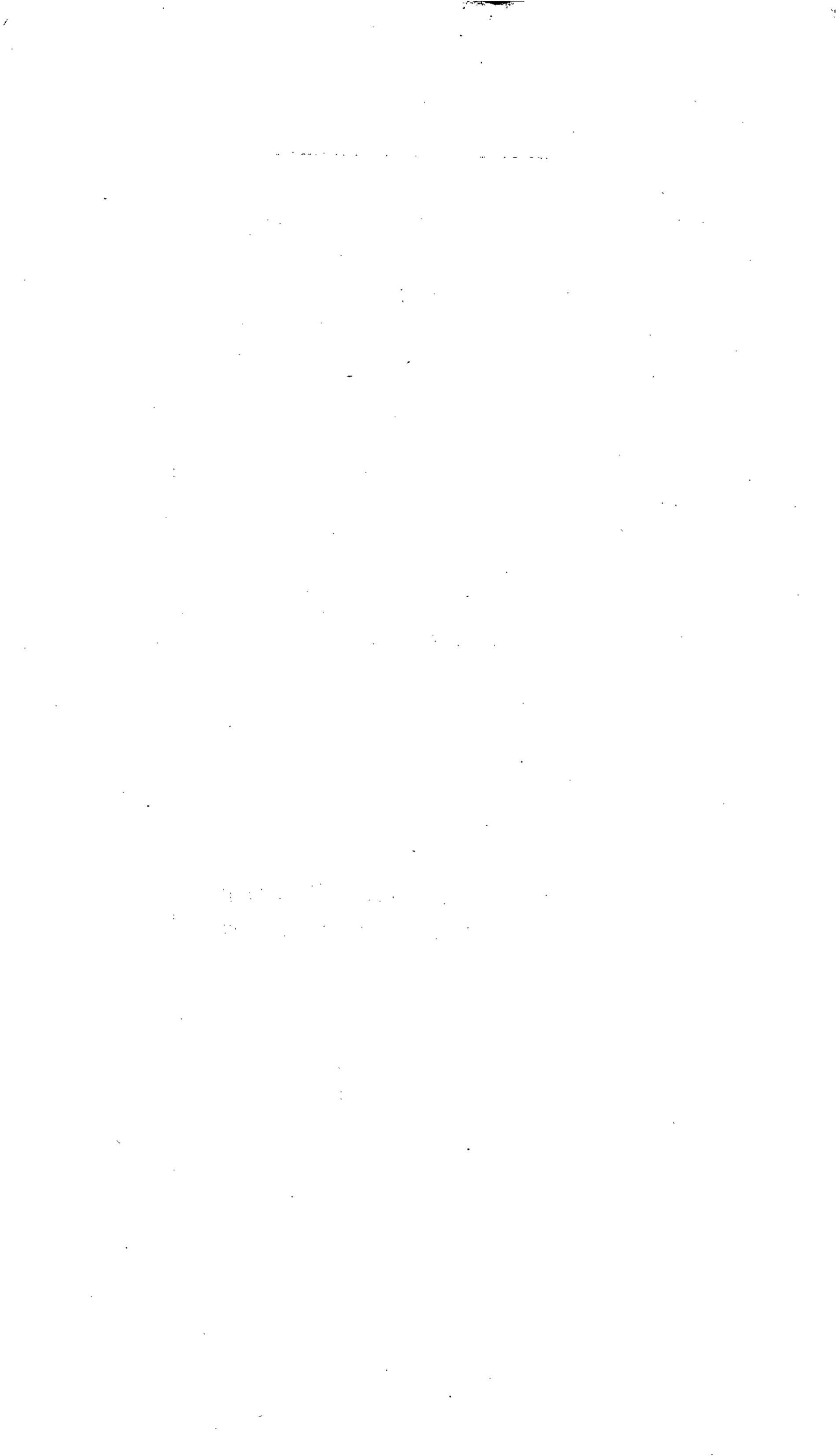
« C'est à tort que le père Nicéron, que M. de
« Bimard de la Batie ont prétendu que Laure était
« fille.

Obs. et R. — Nous ferons encore à ce sujet un article séparé, qui sera suivi de quelques observations sur la variété des portraits de Laure, que nous avons déjà entamée, qui nous aideront à nous confirmer dans notre opinion, où nous avouons qu'il a existé, à peu près à la même époque, une Laure de Sade mariée, mère de sept garçons et de trois filles, épouse d'un mari jaloux, indigne d'un tel hymenée, dont le tombeau découvert en 1533, avec sa médaille de plomb et son sonnet indigne de Pétrarque, ont fourni aux curieux bienveillants de fausses indices sur la véritable Laure de Pétrar-

que, ce que nous aurons occasion de prouver; et les œuvres de Pétrarque à la main, nous combattons tout ce système qui a si fort prévalu, fondé d'abord sur les prétentions du Sade cité par Velutello, rectifié ensuite par M. l'abbé de Sade, par sa Laure de Noves, femme de Sade, comme nous l'avons vu, et la fameuse note du *Virgile ambrosien*, dont nous donnerons le texte et la traduction, où les vrais Pétrarchistes reconnaîtront les contradictions, avec les textes exprès de Pétrarque, dans ses différentes œuvres.



CHAPTER VI.





CHAPITRE VI.

DANS cet examen critique, je crois d'abord ne devoir partir que du principe de ne reconnaître, dans les *OEuvres de Pétrarque*, que ce qu'on peut en déduire comme certain.

Sans adopter l'opinion et le narré de Velutello dans son entier, persuadés que nous sommes que Pétrarque, après la mort de son père et de sa mère, venant en recueillir l'héritage et jeter sur leur

tombe des larmes et des fleurs, sans se fixer précisément alors à Vaucluse, y faisait fréquemment des courses, ce qui ne contrariait point son dévouement aux princes Colonna, à Avignon; que même, fuyant souvent les occasions de se livrer à ses passions, dans un âge où un tempérament de feu pouvait l'entraîner dans une ville aussi corrompue, de son aveu, et où M. l'abbé de Sade prétend, avec quelques présomptions fondées, qu'il s'était livré et en avait même laissé des traces. Pétrarque, dans une de ses courses à Vaucluse, avait fait sa première rencontre avec la jeune, fraîche et brillante Laure, dans les environs, comme l'a prétendu le commentateur italien.

Suivons donc d'abord Pétrarque dans ses *sonnets*.

Sonnet 1^{er} *

Voi chalcostate in rime sparse il sono

.....

.....

Spero trovar pieta non che perdonno

.....

* Nous suivons l'édition des *Sonnets de Pétrarque*, de Padoue, chez Joseph Commirno. — 1732.

Sonnet 2.

Per far una leggiadra sua vendetta, etc.

Pétrarque, marri et honteux de ses chutes dans l'ardeur de sa jeunesse, sur lesquelles M. de Sade, comme nous l'avons avoué, ne s'était point abusé, jure en secret de ne plus s'abandonner à ses passions désordonnées.

Era la mia virtute al cor ristretta, etc.

Mais l'amour lui décoche un de ses traits, moins à redouter, mais plus subtil.

Sonnet 3.

Era 'l giorno, ch' il sol si scoloraro, etc.

Pénétré des sentiments religieux qu'a toujours conservé Pétrarque, au milieu même de ses passions, il était loin, ce jour-là du vendredi de la semaine sainte, de se tenir sur ses gardes.

Trovommi amor del tutto disarmato, etc.

Sonnet 4.

Quel, ch' infinita providentia, etc.

.....
.....

Ed hor di picciol borgo un Sol n'ha dato
Tal, che natura, e'l luogo si ringratia,
Onde si bella donna al mondo nacque.

Ce qui pourrait s'attribuer à Cabrières, comme à Lagnes, comme au bourg de Saze, dépendant d'Avignon, quoiqu'il soit reconnu, comme l'a observé Velutello, qu'en pareil cas, lorsqu'on a pris naissance dans le faubourg d'une ville, on soit censé et réputé être né dans cette même ville.

Sonnet 5.

Quand'io muovo i sospiri à chiamar voi,
E'l nome, che nel cor mi scrisse amore, etc.

Sans nous arrêter au peu de valeur que les puristes ont trouvé dans cette espèce de charrade sur le nom de *Laureta*, dont nous avons déjà fait justice au chapitre III, page 62. Nous observerons qu'il était un peu inconvenant d'appliquer ce diminutif de Laure à une Laure mariée à un M. de Sade, quelque jeune qu'on la suppose, et qui n'était plus une petite Laurette, qui peut-être avait commencé les fréquentes couches que lui attribue M. l'abbé de Sade; et nous pensons que la Laure désignée dans ce *Sonnet* était très-jeune et à peine dans l'adolescence, comme Tassoni l'a précédemment observé, page 63.

Sonnet 6.

Si traviato i'l folle mio desio
A seguitar costei, che' in fuga è volta, etc.

Pour l'explication de ce *Sonnet*, nous pensons que Pétrarque, dans une seconde rencontre, ayant reconnu l'habitation de Laure dans le voisinage de Vaucluse, et la trouvant là à se promener, veut s'approcher d'elle; que celle-ci, timide, et d'un pas léger fuit et s'en éloigne. Ce qui nous paraît bien plus probable et admissible que ce que nous présente le biographe de la fuite d'une madame Laure mariée à un M. de Sade à Avignon, et dans des promenades publiques, où elle aurait pu s'éloigner; mais non pas fuir à toutes jambes, sans s'afficher, elle et l'imprudent Pétrarque.

Sonnet 7.

A pie de colli ove la bella vesta
Prese delle terrene membra pria
La donna, etc.

Avignon, le village de Noves sont-ils au pied des
es? *la bella vesta*, cette belle vierge, l'habi-

tation d'Audibert de Noves à Avignon, ou le village de Noves lui-même, où l'on veut que Laure ait pris naissance, sont-ils bien désignés par cette topographie? Cette simple élévation de la roche des Doms donne-t-elle lieu à l'interprétation de diverses collines, comme la demeure des parents de Laure près de Vaucluse, Lagnes? et c'est là que Pétrarque :

Riman legato di maggior catena.

Sonnet 10.

Gloriosa colonna, etc.

.....
.....

Qui non Palazzi, non teatro ò loggia
Ma in lor vece un abete un faggio un pino
Fra l'erba verde et bel monte vicino
Onde si scende poctando e poggio
Levan di terra al ciel nostr'intelleto, etc.

Ce *Sonnet*, comme les précédents, est certainement fait à Vaucluse, dont il nous donne la topographie, ainsi que vraisemblablement celle de l'habitation de Laure, autour ou aux environs de laquelle se trouvait un *abeté*, un *faggio*, un *pino*.

Canzon 1^{re}, Cioe Ballata.

Lassare il velo o per sol o per umbra
Donna non vi didi io
Poich'en me covrosceste il gran desio, etc.

Cette première *Cantilène* est encore faite indubitablement à Vaucluse, et adressée à Laure qui ne se doutait plus de l'empressement et des sentiments qu'elle inspirait à Pétrarque; et c'est à ses déclarations d'amour qu'il doit les précautions qu'elle prenait pour se cacher à sa vue au moyen de son voile, si ce n'est qu'il faille les attribuer à des maux d'yeux qui, selon Vasquin Philleul, avaient provoqué un voyage à Arles pour s'acquitter d'un vœu fait à saint Antoine.

Sonnet 12.

Quando fra l'altre donne
.....
.....
E benedico il luogo il tempo e l'ora, etc.

Supposer qu'il s'agisse ici de l'église de Sainte-Claire à Avignon et un vendredi-saint que Pétrarque bénit le lieu de sa première entrevue avec Laure, est, ce nous semble, bien peu conforme

aux sentiments religieux et réservés qu'il a toujours manifestés au milieu de son enthousiasme amoureux pour la beauté et la vertu de Laure, et dont il nous fournit tant de témoignages dans ses *Sonnets* et dans ses œuvres morales.

Sonnet 15.

Piovomi amare lacrime del viso
Per cui sola del mondo io son diviso, etc.

Cette scène larmoyante, qui est le sujet de ce *Sonnet*, où Pétrarque prétend qu'il s'est éloigné du monde pour se repaître de la vue de Laure, ne suppose-t-elle pas que cette retraite est à Vaucluse, où il a son domicile, pour fuir le monde d'Avignon ?

Sonnet 16.

Quando io son lutto volto in quella parte
Ove il bel viso di madonna luce, etc.

Ce *Sonnet*, fait dans une de ses fréquentes courses à Vaucluse, n'en désigne-t-il pas les environs ?

On peut en dire autant des suivants 18 et 19.

Dans la *Canzon* 3^e, on lit, 3^e strophe : *E maledico il di ch'io vidi il sole che mi fa in vista un humo*

nutrito in selva; ce qui, sans doute, ne suppose pas un poëte courtisan dans une ville d'Avignon.

Canzon 4.

Nel dolce tempo, etc.

On ne peut pas lire avec quelque attention cette quatrième *Cantilène*, sans y reconnaître que Pétrarque, ayant poussé trop loin, dans une rencontre de Laure, l'imprudencence de s'en approcher, celle-ci, dans un moment d'impatience et de trouble, le traite de téméraire, et lui dit courroucée : *Io non son forse chi tu credi.*

Quel coup de massue pour un amant délicat ! Gémir, pleurer, reconnaître son tort, s'accuser d'imprudencence, voilà Pétrarque.

Canzon 7.

Si e debile il filo, etc.

C'est dans un de ses voyages lointains que Pétrarque fit cette *Chanson*. Il est assez singulier que dans le portrait qu'il trace de la beauté de son amante et de ses attrait, il en vante le jeune sein, *il bel giovenil petto*, s'il s'agit de celui de madame Laure de Sade, à cette époque mère de plusieurs

enfants, puisqu'elle était depuis plus de dix ans le sujet des vers de Pétrarque, selon le biographe.

Sonnet 41.

Perche t'abbia guardato, etc.

Il paraît que la publicité qu'avait donnée Pétrarque à ses *Sonnets* avait déplu à Laure, et qu'elle s'en était fâchée. C'est ce qu'on peut conclure des deux vers du poète :

Ingrata lingua già pero non m'hai
Renduto honor, ma fatto ira e vergogna.

Canzon 12.

Perche al viso d'amor portava insegna, etc.

Dans cette *Chanson* sont à remarquer ces vers :

E lei seguendo su per l'erbe verde,
Udi dir alta voce di lontano,
Ahi quanti passi per la selva perdi.

Quels sont ces champs de verdure ? quelle est cette forêt près d'Avignon qui puisse s'accorder avec ce passage dans le système de M. l'abbé de Sade ?

Poursuivons.

Sonnet 48.

Padre del ciel, etc.

Ce *Sonnet* confirme notre précédente assertion sur les principes religieux de Pétrarque. C'était la onzième année de ses tourments amoureux, et c'était un vendredi saint, ce qui excitait ses remords ; mais sans parler, sans désigner le lieu saint qu'il aurait profané, si c'eût été dans l'église de Sainte-Claire, comme le prétendent les Sades et leurs adhérents. L'occasion pourtant était belle.

Canzon 14.

Volgendo gli occhi al mio nuovo colore, etc.

Laure s'apercevant de la pâleur de son amant, se laisse toucher et l'honore d'un salut, lui adresse quelques paroles qui l'enchantent. Coquetterie ou non, ou vraie sensibilité de la part de Laure ? Remarquons seulement que l'époque fixe du ravissement de Pétrarque fut en 1327, que sa retraite absolue à Vaucluse fut en 1337 ; et comme cette *Chanson* est postérieure aux dix ans fixés ci-dessus (*Sonnet 48*), la petite faveur qui lui est accordée n'est pas à Avignon, mais aux environs de Vaucluse où il était fixé.

Canzon 16.

L'aere gravato, etc.

Pétrarque se plaint des rigueurs de Laure et de sa froideur, en dépit de la constance et de la véhémence de son amour ; mais qu'il doit les endurer sans se plaindre, ni regretter de l'avoir confiné entre deux fleuves, la Durance et Vaucluse.

Sonnet 51.

Del mar Thirreno, etc.

Le piège qui lui est tendu par l'amour c'est sur les bords d'un ruisseau, seul, où il était entre des bosquets et des collines.

Est-ce là la désignation de l'église de Sainte-Claire à Avignon ? Il s'agit pourtant d'une commémoration du six avril, époque de son ravissement.

Sonnet 52.

L'aspetto sacro della terra vostra, etc.

Ce *Sonnet* nous paraît clairement désigner l'habitation de Laure dans les environs de Vaucluse, plutôt que Graveson, Noves et Saze ; mais si nous nous laissons entraîner à ce préjugé, c'est que nous avons déjà bien des motifs pour l'appuyer.

Des cinq *Chansons* 18, 19, 20, 21 et 22 qui suivent ce *Sonnet*, on ne peut rien déduire en faveur du système établi pour la Laure avignonnaise, ni pour celle des environs de Vaucluse ; mais dans le *Sonnet* 59, qu'on trouve après, il y est dit qu'il y a quatorze ans que Pétrarque soupire. Or, à cette époque il avait, sans contredit, fixé son séjour à Vaucluse, ce qui est au moins un préjugé favorable à notre opinion ; et c'est à cette époque * qu'on prétend qu'il obtint de Simon Memmi le portrait de Laure, qu'il paya par deux *Sonnets*, qui ont ajouté à la célébrité de ce peintre renommé. Supposer que c'est sous les yeux d'un mari jaloux, ou en cachette, sous un secret si divulgué par ces deux *Sonnets*, assez flatteurs pour le peintre, pour qu'il ne s'en glorifiât pas, cela nous paraît au moins peu probable, pour ne rien dire de plus.

Sonnet 64.

Io amai sempre ed amo forte ancora,
Quel dolce luogo ove piangendo torno
Spesse fiate quando amor m'accorre.

A l'occasion de ce *Sonnet*, Tassoni dit : *Quel*

* Jean XXII meurt à Avignon en 1334, élu en 1316. C'est dans cet intervalle que Simon Memmi, envoyé par Malatesta, fit le portrait de Laure.

medesimo giorno in che s'era innamorato dovea aver veduto Laura nel medesimo luogo. Ce qui est bien loin de l'église de Sainte-Claire à Avignon, où il ne paraît pas que Pétrarque retournât bien souvent pour gémir, soupirer et pleurer, conduit par les rigueurs de Laure.

Sonnet 65.

Io avro sempre in odio la fenestra , etc.

S'agit-il d'une fenêtre de l'habitation de Laure? Comme à cette époque où ce *Sonnet* fut composé, il n'y a plus de doute que Pétrarque ne se fût retiré absolument et depuis plusieurs années à Vaucluse, il n'est pas vraisemblable qu'il parle d'une fenêtre au bourg de Saze.

Sonnet 67.

Poiche mia speme, etc.

.....

.....

E lei vidi io ferita in mezzo al cuore.

Pétrarque semble se flatter que Laure, malgré ses rigueurs, n'a pas été insensible au trait d'amour. Est-ce présomption? C'est encore ce qu'il dit dans

le second chapitre du triomphe de la mort, comme nous le verrons :

Fu quasi eguali in noi fiamme amorosè.

Sonnet 69.

Erano i capei d'oro à Laura sparsi
Non so si vero o falso mi pareva
Che l'esca amorosa al petto avea.

Expressions qui confirment nos remarques sur le *Sonnet* précédent.

Pétrarque s'était aperçu que la santé, que la vivacité des yeux de son amante, avaient faiblis. Déjà (*Sonnet* 68) il s'était déterminé à fuir le triste spectacle dont il était menacé, il s'était rendu en Italie, lorsque, d'après le *Sonnet* 70, il avait appris la nouvelle qui le confirmait dans ses appréhensions.

Sonnet 72.

Piu volte amor m'avea gia detto scrivi
E se bell ochi onde io mi ti monstrai
E la dov'era il mio dolce ridotto , etc.

Cet heureux réduit était-ce à Avignon ou à Vaucluse? Je le demande.

Sonnet 79.

Quella fenestra, ove l'un sol si vede
Quando à lui piace, e l'altro in su la nona
E quella, dove l'aere fredo suona
Nei bei giorno, quando borea il siede ;
El sasso, ove à gran di pensosa siede
Madona, e sola seco si ragiona,
Con quanti luoghi sua bella persona
Copri mai d'ombra o disegno col piede ;
E il fiero passo ove m'aggiunse amore ;
E la nova staggion, che d'anno in anno
Mi rinfresca in quel di l'antiche piaghe ;
El volto, e le parole, etc.

Il faut n'avoir jamais lu Pétrarque, n'avoir jamais été à Vaucluse et à Lagnes, pour ne pas reconnaître, dans ce *Sonnet*, le lieu de l'habitation de Laure et le voisinage de celui où cet amant reçut le premier trait d'amour.

Etait-ce à l'église de Sainte-Claire, à Avignon, qu'était ce *fiero passo ove m'aggiunse amore* ; mais ajoutez : *il volto e le parole*. Il ne s'agit pas là, sans doute, d'un entretien, d'une conversation dans ce lieu saint, et surtout à l'époque d'une première entrevue.

Canzon 25.

Nova angeleta sovra l'ale accorta
Sceze del ciel in su la riva fresca,
. un laccio, etc.

Ce lacet, ce filet d'amour où fut pris Pétrarque était sur *la riva fresca*. Ce qui ne peut convenir, avouons-le, à l'église de Sainte-Claire.

Sonnet 84.

Non veggio ove scampar mi possa ormai, etc.

Transporté d'amour depuis quinze ans, Pétrarque voudrait fuir ces lieux, théâtre de la guerre que lui font les beaux yeux de Laure; il ne le peut: l'amour l'y reconduit sans cesse.

Sonnet 85.

Aventuroso piu d'altro terreno, etc.

Ce *Sonnet* et le suivant (86) ne présentent rien en faveur de la Laure d'Avignon, ni de celle que nous croyons devoir lui opposer, comme la vraie Laure de Pétrarque, mais le suivant

Sonnet 87.

Persequendo mi amor, etc.

nous paraît bien significatif à cet égard, composé aux environs ou à Vaucluse même : c'est une heureuse rencontre dans le voisinage de l'habitation de Laure, où se portait souvent l'amoureux Poète ; c'est un regard, un salut qui le ravissent.

Sonnet 88.

La donna ch'il mio cor, etc.

C'est encore au même sujet que le précédent.

Sonnet 89.

Sennuccio v'ho che sappi, etc.

Confidences à son ami *Sennuccio del bene*, qui était à Avignon, sur le manège et la coquetterie de Laure, *Laura* dit-il *mi volve*, tantôt affable, modeste, tantôt altière, tantôt gaie, douce, tantôt triste et dédaigneuse ; ici elle chante, là elle s'assied ; ici elle se retourne, là elle ralentit ses pas ; ici il lui échappe une parole, un sourire, puis tout-à-coup elle change de physionomie : tel est le tableau confidentiel qu'il présente à son ami.

Mais si cette *Laure* était la Laure de Sade d'Avignon, enverrait-il ces détails à son intime ami qui était alors à Avignon ?

Sonnet 90.

Qui dove mezzo son Sennucio mio, etc.

Autre confidence de Pétrarque à son ami Sennucio à Avignon, auquel il voudrait voir partager sa retraite à Vaucluse, à l'abri de cette tempête, de ces tonnerres, avant-coureurs de quelques symptômes de peste qui s'étaient manifestés à Avignon où il s'était momentanément rendu. Très impressionnable, ces éclairs, ces tonnerres faisaient un singulier effet sur lui. Arrivé à Vaucluse, à peine voit-il le berceau de Laure, qu'il paraît ne plus les redouter. Et voici les raisons qu'il lui en donne :

Tosto che giunto à l'amorosa reggia
Vidi onde narque Laura e pura
Ch'acquetta Laura e mette i toni in banda. *

Je ne saurais comment appliquer ce *Sonnet* au lieu prétendu du domicile de Laure à Noves ou à Avignon.

* C'était un ancien préjugé que jamais le tonnerre n'était tombé sur un laurier, et que le laurier préservait de la foudre.

Sonnet 91.

Del impia Babilonia, etc.

Ce *Sonnet* est encore adressé à son ami Sennuccio, et sa date est bien de Vaucluse ; il y est dit :

Sol due persone ch'eggio, e vorrei l'una
Co'l cor ver me pacificato, e humile ;
L'altro co'l piè, si come mai fu saldo.

De ces deux personnages, l'un est bien Laure altière, irritée des imprudentes manifestations de Pétrarque, et l'autre est son ami Sennuccio, affecté de quelque infirmité qui le rendait boiteux.

Sonnet 92.

In mezzo di due amanti, etc.

Ces deux amants sont Pétrarque et le soleil. Nous avons vu que Vasquin Philleul soupçonne que ce pourrait bien être quelque autre que cet astre ; mais nous en tenant à la lettre, nous dirons que Laure, en compagnie de Pétrarque, fatiguée des rayons du soleil, s'étant tournée du côté opposé pour s'en garantir, accorda à son amant un de ces coup-d'œils, de ces regards dont il fut ravi ; mais que bientôt survint un petit nuage qui, obscur-

cissant le soleil, il plut, et que ce furent là les larmes de la jalousie. *Sonnet* barroque, si l'on veut, mais qui nous peint bien l'art de Laure à accorder ou retirer quelques faveurs, quelque légères qu'elles fussent. Peut-on supposer que ce fut dans des promenades publiques ou dans les jardins de Sazes à Avignon, sous l'inspection d'un mari jaloux, et non pas dans les environs de Vaucluse, et au retour de Cabrières, où demeurait une tante de Laure?

Sonnet 93.

Pien di quell' ineffabile dolcezza,
.....
.....
In una valle chiuza d'ogn' intorno;
Ch'e refrigerio dei sospiri miei lassi,
Giunsi sol con amor pensoso e tardo;
E l'immagine trovo di quel giorno,
Ch'el pensier mio figura ovunque sguardo.

Est-ce bien là la description de Vaucluse et de ses alentours, où Pétrarque fit la première rencontre de Laure? Vainement voudrait-on tirer quelque parti de ces mots qui suivent : *Ivi non donne* : le village de Vaucluse ne lui présentait pas de ces femmes dangereuses comme Avignon ; mais ses souvenirs se portaient vers le lieu de sa première entrevue avec son incomparable Laure.

Sonnet 94.

S'il sasso ondè piu chiusa questa valle, etc.

Il faut bien connaître la position topographique de la fontaine de Vaucluse, pour conclure quelque chose de raisonnable de la supposition que les rochers dont elle est entourée, se contournant dans la direction de la ville de Rome, qui est au levant, les soupirs de Pétrarque arriveraient à leur but par un chemin plus facile et moins tortueux ; et je défie les adhérents au système de M. de Sade d'en tirer quelque chose de raisonnable, et qui lui soit favorable pour leur Laure habitant à Avignon ; tandis que s'il s'agit de la Laure domiciliée aux environs de Vaucluse, rien ne peut mieux se concilier avec le séjour de Pétrarque dans le village.

Sonnet 95.

Rimansi à dietro il sexto decimo anno, etc.

De cette date de seize ans, on ne peut ne pas conclure que c'est bien après son entière retraite à Vaucluse que Pétrarque a composé ce *Sonnet*, et par les vers suivants : *e temo che non chiuda ansi Morte i begli occhi che parlar mi fanno*. Pétrarque paraît désigner par là les craintes que la maladie de Laure lui suggérait, son incertitude de s'en éloigner ; mais après, dans la *Chanson* suivante :

Canzon 24.

Una donna piu bella, etc.

vraisemblablement sa confiance à son rétablissement, et nous trace de nouveaux éloges de Laure, ses souvenirs, ses bons propos ; mais dans le *Sonnet* suivant :

Sonnet 96.

son désespoir.

Canzon 25.

Or vedi amor, che giovanetta donna
Tuo regno sprezza, e del mio cor non cura,
E tra duo tan nemici e si sicura :
Tu sei armato, ed ella in trezzia, en gonna
Si siede, scalza, in mezzo i fiori e l'herba,
Ver me spietata, e contra te superba.
Io son prigion : ma se pieta anchor serba
L'arco tuo saldo, e qualcuna saetta ;
Fa di te, e di me signor vendetta.

Ce portrait d'une châtelaine en déshabillé, assise, sans chaussure, au milieu des fleurs et du vert gazon, convient-il à une dame de Sade à Avignon et dans des promenades ?

Sonnet 98.

Quel vago impallidir, etc.

Dans ce *Sonnet* Pétrarque nous peint bien Laure atteinte d'un commencement de maladie pulmo-

naire, dont il s'était déjà aperçu. Parti pour l'Italie, il se flatte que Laure se plaint de son éloignement :

Chi m'alloutana il mio fedel amico?

La Canzon 26

nous présente le tableau des souvenirs de Pétrarque dans ses rencontres avec Laure; tous les lieux qu'il décrit sont champêtres, et bien plus adaptés aux environs de Vaucluse qu'à ceux d'Avignon.

Mais par quel subterfuge M. l'abbé de Sade a-t-il pu y plier la suivante?

Canzon 27.

Chiare, fresche, e dolce acque, etc.

Tout en donnant des éloges aux talents poétiques de Voltaire, qui en a fait une imitation si gracieuse, nous remarquerons que M. de Sade prétend qu'il ne s'agit pas ici des eaux de la fontaine de Vaucluse, vu que cela ne pouvait s'accorder avec son système; mais il nous présente, comme vraisemblable, que la fontaine où se baignait Laure, surprise dans le bain par Pétrarque faisant un tour de chasse, c'était la fontaine verte d'eau minérale, appelée *la Triade*, près d'Avignon.

Quelle vraisemblance que Pétaarque, établi à Vaucluse et faisant une excursion à Avignon, fût se livrer à la chasse, et quelle chasse en plein midi dans ce quartier? Ajoutez que M. de Sade

nous dit, page 20 de ses *Notes* sur le second volume de ses *Mémoires*, que « Pétrarque étant un jour à « la chasse, surprit Laure se baignant dans le bassin d'une fontaine, pendant que le soleil était au milieu de sa carrière ; il s'arrêta pour la regarder. « Laure, honteuse de se voir surprise dans cet état, « (les dames se baignaient alors sans chemise, « nous dit, M. de Sade, affirmativement et sans « détour) ou pour se venger, ou pour se cacher, « lui jeta de l'eau au visage avec ses mains. »

Comment peut-on se figurer qu'une dame de Sade s'exposât ainsi aux regards des passants, dans le voisinage d'une population aussi nombreuse, aussi corrompue et aussi dévergondée que celle d'Avignon ? Mais cette imprudence, si tant est qu'elle fût réelle et sans précaution, était plus excusable en rase campagne, dans une solitude près de Vaucluse ou de Lagnes, où l'on pouvait se croire à l'abri d'une telle surprise. Nous verrons quelle était cette fontaine.

Si Voltaire, avons-nous dit, n'a fait de cette *Chanson* qu'une imitation gracieuse, nous devons à M. Ginguéné une fidèle traduction qui me semble contrarier l'opinion qu'il a adoptée, qu'il s'agisse de la Laure de Sade avignonnaise. Rapporter ici cette traduction, me paraît dédommager le lecteur de la sécheresse de nos observations.

Canzon 27.

I.

Chiare, fresche, e dolci acque,
Ove le belle membra
Pose colei, che sola a me par donna;
Gentil ramo, ove piacque
(Con sospir mi rimembra)
A lei, di fare al bel fianco colonna;
Herba, e fior, che la gonna
Leggiadra ricoverse
Con l'angelico seno;
Aer sacro sereno,
Ov'amor col begli occhi il cor m'aperse;
Date udienza insieme
Alle dolenti mie parole estreme.

II.

S'egli e pur mio destino
E'l cielo in cio s'adopra,
Ch'amor quest'occhi lacrimando ehiuda;
Qualche grazia il meschino
Corpo fra voi ricopra;
E torni l'alma al proprio albergo ignuda.
La morte fia men cruda,
Se questa spene porto
A quel dubbioso passo;
Che lo spirito lasso
Non poria mai in piu posato porto,
N'en piu tranquilla fossa
Fuggir la carne travaillata, e l'ossa.

Chanson 27.

I.

Clares, fraîches et douces ondes, où celle qui me paraît la seule femme qui soit sur la terre a plongé ses membres délicats ; heureux rameau (je me le rappelle en soupirant) dont il lui plut de se faire un appui ; herbes et fleurs que sa robe élégante renferma dans son sein pur comme celui des anges ; air serein et sacré, où planait l'amour quand il ouvrit mon cœur d'un trait de ses beaux yeux, écoutez tous ensemble mes plaintifs et derniers accents.

II.

S'il est de ma destinée, si c'est un ordre du ciel que l'amour ferme mes yeux et les éteigne dans les larmes, que du moins mon corps malheureux soit enseveli parmi vous, et que mon âme, libre de sa dépouille, retourne à sa première demeure. La mort me sera moins cruelle si j'emporte, à ce passage douteux, une si douce espérance. Mon âme fatiguée ne pourrait déposer dans un port plus sûr et dans un plus paisible asile cette chair et ces os éprouvés par de si longs tourments.

III.

Tempo verra anchor forse,
Che all'usato s'oggiorno
Torni la fera, bella e mansueta;
E la, v'ella mi scorse
Nel benedetto giorno,
Volga la vista desioza e lieta,
Cercandomi; ed' oh pieta!
Gia terra infra le pietre
Vedendo, amor l'inspiri,
In guisa, che sospiri
Si dolcemente, che merce m'impetre,
E faccia forza al cielo,
Asciugandosi gli occhi col bel velo.

IV.

Da be' rami scendea
Dolce ne la memoria
Uua pioggia di fior sovra'l suo grembo;
Et ella si sedea
Umile in tanta gloria,
Coverta gia dell'amoroso nembo:
Tal fior cadea sul lembo,
Qual sulle treccie biunde;
Ch'oro forbito e perle
Eran qual di a vederlo.
Qual si posava in terra, e qua su l'onde;
Qual con un vago errore
Girando pareva dir, qui regna amore.

III.

Un temps viendra, peut-être, où cette beauté douce et cruelle reviendra visiter ce séjour. Elle reverra ce lieu où, dans un jour heureux à jamais, elle jeta sur moi les yeux, ses regards curieux s'y portèrent avec joie. Mais, ô douleur ! elle n'y verra plus qu'un peu de terre entre les rochers ; alors, inspirée par l'amour, elle soupirera si doucement, qu'elle obtiendra mon pardon, et, qu'essuyant ses yeux avec son beau voile, elle fera violence au ciel même.

IV.

De ces rameaux (j'en garde le précieux souvenir) tombait une pluie de fleur qui descendait sur son sein. Elle était assise, humble au milieu de tant de gloire, et couverte de cet amoureux nuage. Des fleurs volaient sur les pans de sa robe, d'autres sur ses tresses blondes qui ressemblaient alors à l'or poli garni de perles. Les unes jonchaient la terre et les autres flottaient sur les ondes ; d'autres, en voltigeant légèrement dans les airs, semblaient dire : ici règne l'amour.

V.

Quante volte diss'io
Alhor pien di spavento,
Costei per fermo nacque in paradiso :
Cosi carco d'oblio
Il divin portamento,
E'l volto, e le parole, e'l dolce riso
M'aveano, e si diviso
D'alla imagine vera ;
Ch'i dicea sospirando,
Qui come venne'io, e quando?
Credendo esser in ciel, non la dov'era.
Da indi in qua mi piace
Quest'herba si, ch'altrove non ho pace.

Se tu avessi ornamenti, quant'hai voglia ;
Potresti arditamente
Uscir del bosco, o gir in fra la gente.

V.

Combien de fois alors, frappé d'étonnement, ne répétai-je pas, sans doute : elle est née dans les cieux ! Son port divin, son visage, ses paroles et son doux sourire m'avaient fait oublier tout ce qui n'est pas elle ; ils m'avaient tellement séparé de moi-même, que je disais en soupirant : comment suis-je ici, et quand y suis-je venu ? je croyais être au ciel et non où j'étais en effet. Depuis ce jour, je me plais tant sur cette herbe fleurie, que partout ailleurs je ne puis rester en paix.

Et maintenant mes vers, si votre beauté égale vos désirs,
vous pourrez sortir du bois et parcourir le monde.

Canzons 28 et 29.

In quella parte ove amor mi sprona.

De la contexture de ces trois admirables *Canzons*, auxquelles on a donné le nom des *trois-sœurs*, il est reconnu qu'elles ont été composées en Italie. Quelle observation à faire sur cette dernière ? La voici : 2^e strophe, il s'agit, au sujet de Laure, d'*una bella giovanetta ch'oggi e donna*, et plus loin, *torna*

alla mente il luogo il primo di ch'io vidi a Laura sparsi i capei d'oro. Telle était la toilette de Laure le premier jour, *il primo di*, peu conforme vraisemblablement à celle qu'une dame mariée devait avoir adoptée pour assister aux offices, un vendredi-saint, dans l'église de Sainte-Claire à Avignon. Mais ne confondons pas ici nos mœurs et nos usages avec ceux de ce temps-là. Ensuite la Laure, fille d'Audibert de Noves, mariée à M. de Sade en 1315, avait alors dix-sept ans. C'est en 1327 que Pétrarque la voit, dit-on, dans cette église, pour la première fois ; elle avait donc à cette époque environ vingt-quatre ans, et c'est la *bella giovanetta ch'ora e donna*. Cela ne me paraît pas trop juste. J'aurais pu ajouter les vers où il dit : *se mai candida rose con vermiglie.... allhor, allhor da virgine man colte, etc.*, et conclure que Laure ne fût point mariée et vécût dans le célibat, comme nous le prétendons avec Velutello et autres auteurs recommandables.

Dans la Canzon 30.

Di pensier in pensier, etc.

Pétrarque étant absent se livre à tout ce que son imagination peut lui tracer des souvenirs de Laure, et la termine ainsi :

Canzon oltra quell'Alpe
Dove il ciel e piu sereno, e lieto,

Mi rivedrai sovro un ruscel corrente,
Ove Laura si sente
D'un fresco ed odorifero loretto ;
Ivi e'l mio cor, e quella, che'l m'invola :
Qui veder poi l'immagine mia sola.

Peut-on mieux désigner le séjour de Laure peu éloigné de Vaucluse? Où trouver à Avignon ce ruisseau? dans les propriétés de M. de Sade? mais nous le trouverons dans le quartier des Pinettes à Vaucluse.

Les *Sonnets* suivants 101, 102, 103, 104 sont adressés d'Italie à Laure, et expriment les tourments que Pétrarque éprouve de son absence; c'est à son retour qu'il composa la *Chanson* qui suit :

Canzon 31.

Quel piu diversa e nova, etc.

où après avoir tracé les effets de la pierre d'aimant, il en termine l'envoi à son ami (Socrate peut-être) par ces mots :

Chi spiasse canzon

Quel ch'io fo, tu poi dire, sotto un gran sasso

désignation de la grotte de son jardin, comme on verra :

In una chiusa valle, onde esce Sorga,

Si sta: ni chi lo scorge,

Vè si non amor, che mai non lascia un passo :
E l' imagine d' una che lo strugge ,
Che per se fugge tutt' altra persona.

Et c'est, sans doute, avant qu'il eût occasion d'y revoir Laure ; mais donnant toujours la situation de son domicile peu éloigné.

Dans les *Sonnets* suivants 105 et 106, où Pétrarque exhale sa bile contre la nouvelle Babylone, nous n'y remarquons rien qui puisse avoir rapport avec notre objet, si ce n'est sa détermination de s'en tenir éloigné ; mais dans le suivant, où il traite la ville d'Avignon de *Putta sfacciata e dove hai posto speme agli adulteri tuoi, etc.*, comment Pétrarque n'a-t-il pas été retenu dans ses violentes diatribes par le séjour de la prétendue Laure de Noves, mariée à un M. de Sade à Avignon, dont on le suppose si amoureux, dépité de l'indifférence avec laquelle il en était traité, et tentant néanmoins tous les moyens de séduction pour arriver à la confondre avec les femmes qui, selon lui, s'y respectaient si peu ?

Sonnet 116.

Non Thesin, Po, Arno e Rodano
Quanto il bel rio, etc.

Ce ruisseau n'est donc pas un dérivé du Rhône,

mais le ruisseau d'une source près de l'habitation de Laure, et c'est vraisemblablement la fontaine des Pinettes.

Sonnets 122 et 123.

Touchée des soupirs, du désespoir de Pétrarque, Laure laisse échapper à ses yeux une larme.

Sonnet 127.

Amor ed io.
Qual miracolo e quel, quando fra l'herba,
Quasi un fior siede? ovver quando ella preme
Sul suo candido sen' un verde cespo?

C'est bien là le tableau des mœurs d'une jeune châtelaine, répété dans le *Sonnet 129, Lieti fiori e felici.*

Sonnet 148.

Amor fra l'herbe una leggiadra rete, etc.
Etait-ce dans l'église de Sainte-Claire ?

Cossi cadi alla rete, e qui m'an colto
Gli atti vaghi, e l'angeliche parole,
E'l piacer, e'l desire, e la speranza.

C'est pourtant dans ce lieu qu'il fut ravi, où, s'y étant fixé, il entendit ces paroles angéliques que le plaisir, le désir et l'espérance nourrissent ce feu qu'il épanche avec tant de véhémence.

Sonnet 151.

Amor, natura, e la bell'alma humile,
.....
.....
Così lo spirto d'or in or vien meno
A quelle belle care membra honeste,
Che specchio eran di vera leggiadria, etc.

Qui ne reconnaît là le début de la maladie de Laure, dont la santé s'affaiblit tous les jours, la beauté pâlit et la gaieté s'évanouit?

Sonnet 155.

Almo sol, quella fronde, ch'io sol amo,
.....
.....
Ombra che cade di quel humil colle,
Ove sfavilla il mio soave foco,
Ove il gran lauro fu picciola verga;
Crescendo mentr'io parlo, a gli ochi tolle
La dolce vista del beato luogo,
Ove il mio cor con la sua donna alberga.

Il est bien difficile de mieux désigner le lieu du domicile de Laure dans les environs de Vaucluse et de Lagnes, au coucher du soleil. Et je dirais volontiers aux voyageurs qui visitent cette étonnante fontaine : venez vous placer à la demeure

de Pétrarque dans le village, où il avait planté un laurier comme dans son jardin, et jugez-en vous-même.

Sonnet 157.

Una candida cerva sopra l'herba
M'apparve con due corne d'oro
Fra due riviere, etc.

Est-ce là, encore une fois, la description de l'église de Sainte-Claire?

Sonnet 159.

Stiamo amor a veder la gloria nostra, etc.

La châtelaine des environs de Vaucluse, recherchée dans sa toilette, en robe élégante,

L'habito eletto, e mai non visto altrove;
Che dolcemente i piedi, e gli ochi move
Per questa di bei colli ombrosa chiostra.
L'herbetta verde, e i fior di color mille
Sparsi sotto quel'elce antiqua, e negra
Pregam pur, che'l bel pie li prema, o tocchi, etc.

se montre rarement aux yeux de Pétrarque qui, néanmoins, décrit ici son élégant costume et son

habitation ombragée d'un beau chêne séculaire, et c'est toujours sur des tapis de verdure où les fleurs envient d'être foulées par les pieds de cette belle Laure.

Or, tous ces *Sonnets* sont faits pendant le long séjour que notre amoureux Poëte fit à Vaucluse.

Sonnet 163.

Laura serena , che fra verdi fronde, etc.

S'il existe un *Sonnet* parmi ceux de Pétrarque qui, d'un seul trait, anéantisse tout le système de M. l'abbé de Sade, et la foi à la note du *Virgile* manuscrit sur laquelle il s'appuie, c'est celui-ci. Il montre d'abord l'époque de sa première entrevue avec Laure, ailleurs qu'à l'église Sainte-Claire à Avignon. Fixé à Vaucluse, s'il ne voit que rarement Laure, il l'impute à ses dédains, à quelque brouillerie, peut-être même à quelque froideur, à quelque dépit qu'avaient fait naître dans le cœur de Laure quelques propos qu'on lui avait rapporté avoir été tenus par Pétrarque, comme nous le verrons ci-après, lorsqu'il proteste, *s'il dissi mai*.

Le *Sonnet* 164 indique que le séjour de Laure est au couchant du soleil, relativement à celui de Pé-

trarque ; c'est la position de l'habitation de Laure que nous désignerons.

Dans les *Sonnets* suivants, il ne s'agit que des éloges de la beauté de la main de Laure, d'un gand ramassé, des regrets de Pétrarque à ce qu'on le réclame avec instance, de ce que, pour ne pas lui déplaire, il le remet à sa servante. Tout cela a peu de rapport avec l'objet qui nous occupe ; Il en est de même dans la peinture qu'il fait (*Canzon* 35), de la manière dont il fut d'abord accueilli par Laure, où il dit : *Gli occhi soavi..... Fur mi in sul comminciar tanti cortesi* ; mais des brouilleries, des refroidissements survinrent, et la publicité qu'il donnait à ses poésies, qu'on s'arrachait, respirant toute l'ardeur dont il était animé, lui déplut et la rendit infiniment plus réservée.

Sonnet 173.

Rapido fiume, che d'alpastra vena
Rodendo intorno, ond'il tuo nome prendi ;
Notte, e di meco desioso scendi,
Ov'amor me, te sol natura mena ;
Vattene innanzi : il tuo corso non frena
Ne stanchezza, ne sonno : e pria, che rendi
Suo dritto al mar fiso, e si monstri, attendi

L'herba più verde, e l'aria piu serena :
Ivi e quel nostro, e vivo dolce sole ;
Ch'adorna, e'nfiora la tua riva manca :
Forse (o che spero) il mia tardar le dole.
Basciale'l piede, o la man bella, e bianca :
Dille ; il basciar sie'n vece di parole :
Lo spirto e prompto, ma la carne e stanca.

Pétrarque descend sur le Rhône, quelque rapide que soit son cours, il en voudrait précipiter la marche pour atteindre plus tôt les environs du séjour de Laure, impatiente peut-être de le revoir, au moins s'en flatte-t-il ; il décrit la fraîcheur de la vallée de Galas et de Vaucluse, sur la rive gauche de ce fleuve, et se fait précéder par de respectueux hommages.

Canzon 36.

Anzi tre di
.
Era un tenero fior nato in quel bosco, etc.

Ce n'est donc pas ni à Graveson ni à Avignon, mais dans ces collines boisées des environs de Vaucluse que Laure était née.

Sonnet 189.

Dodici donne honestamente lasse, etc.

Ces douze demoiselles fatiguées qui montent d'abord dans une barque, et successivement dans un chariot où Laure préside par sa beauté, faisant retentir l'air des doux sons de sa voix, nous donnent à entendre que Laure, accompagnée de ses voisines de Lagnes, de Cabrières et de Vaucluse, se rendant à l'Isle, fatiguées, trouvent à moitié chemin une barque qui les y conduit, où elles se reposent; qu'ensuite elles prennent un chariot, une voiture quelconque, pour s'en retourner dans leur domicile, et Pétrarque envie le sort de leur conducteur :

Felice automedon, felice tirsi,
Che conduceste si legiadra gente.

La topographie du pays se prête infiniment mieux à cette simple explication, qui me paraît bien plus claire que de placer la scène de cette promenade sur le Rhône, à Avignon, comme on a voulu le faire, ou sur un étang inconnu, comme nous l'avons dit, où pour s'y rendre, elles n'auraient pas été bien fatiguées ni obligées de prendre un chariot pour s'en retourner chez elles, s'il eût été question de douze belles avignonaises.

Sonnet 190.

Passer mai solitario, etc.

.....
.....

Solo al mondo paese almo felice,
Verdi rive, fiorite ombrose piagge,
Voi possedete, ed io piango'l mio bene.

Ce *Sonnet*, ainsi que le suivant, ont été faits dans un voyage qu'avait fait Pétrarque. Il est dit dans celui-ci : *Ed or m'accorgo ch'i ne son lunge*. Quant à ce qui précède, ne sont-ce pas là des désignations bien claires de l'habitation de Laure ?

Sonnet 195.

Io mi vivea di mia sorte contento, etc.

.....
.....

Hor que begli occhi.
Tal nebbia copre, si gravosa e bruna;
Ch'el sol della mia vita ha quasi spento.

Pétrarque rappelle et retrace ici avec douleur l'affaiblissement de la santé de Laure, de sa beauté, son mal aux yeux, et dans le *Sonnet 198*, ses appréhensions qu'avant son retour elle n'y ait succombé.

Canzon 38.

Non a tanti animali, etc.

.....
.....

Con essa e con amor in quella spiaggia

Sola venisse a star ivi una notte,

E il di si stesse e sol sempre nell'onde.

Telles étaient les rêveries de Pétrarque dans son délire amoureux. Faire des vœux pareils pour qu'une dame de Sade eût quitté le lit nuptial pour se rendre à un pareil rendez-vous, même imaginaire, ne me paraît pas trop convenable pour les peindre dans un *Sonnet*.

Sonnet 204.

Mira quel colle, o stanco mio cor vago :
Ivi lasciano hier lei, ch'alcun tempo hebbe
Qual che cura di noi, e le n'encrebbe.

Ces collines sont le séjour de Laure ; c'est là que, quelque temps avant, il quitta son amante qui l'avait d'abord si bien accueilli, dont elle se repentit ensuite.

Sonnet 205.

Fresco, ombroso, fiorito, e verde colle ;
Ov'hor pensando, ed hor cantando siede.

C'est toujours le tableau du domicile de Laure,
qui ne saurait s'adapter ni à Graveson ni à Avi-
gnon.

Sonnet 209.

Para forse ad alcun, etc.

Pétrarque fait son séjour à Vaucluse, et c'est là,
nous dit-il lui-même, qu'il a composé la plus
grande partie de ses *Sonnets*. Il loue dans celui-ci
la beauté de Laure, malgré quelques infirmités, et
défie qu'on en trouve ailleurs une pareille, et dit
à quiconque en douterait :

Venga egli a vederla.

Ce n'est donc ni à Saze ni à Avignon ; car alors il
dirait :

Vada egli a vederla.

Mais il ajoute à la fin du *Sonnet* suivant (210) ;
qu'il se presse ; car,

Ma si tarda avra da pianger sempre.

c'est ainsi qu'il annonce que la maladie de Laure empire.

Sonnet 211.

Qual paura ho, quando mi torna à mente

Quel giorno, ch'io lasciai grave, e pensosa, etc.

Ce *Sonnet* et les suivants nous tracent les justes appréhensions de Pétrarque sur la santé vacillante de Laure, que dans sa dernière entrevue il avait laissée infirme, entourée de ses compagnes, s'étant dépouillée de tout ce que sa toilette, ordinairement recherchée, avait de plus précieux.

Eh ! qu'on vienne nous dire ensuite qu'elle est morte en trois jours de la peste. Si cette contagion a emporté une Laure de Sade à Avignon, ce que nous ignorons, ce n'est pas la Laure de Pétrarque, dont la santé avait éprouvé d'autres infirmités que celles que pouvaient avoir procuré à celle-là de multipliés accouchements, auxquels celle-ci était bien étrangère, puisque, morte dans le célibat, elle ne dut le changement de sa figure et de la vivacité de ses yeux qu'à une maladie de consommation, comme nous le démontrerons ci-après.

C'est en vain qu'on veut s'étayer d'une note ex-

traite du *Liber secretorum*, colloque 3, qui se trouve dans divers manuscrits, en abréviation, *p^{tbus}* qui présente un équivoque, que les uns expliquent par *partubus*, d'autres par *perturbationibus*, d'autres enfin par *ptysmatibus*.

Telles sont les remarques assez multipliées et fatigantes, peut-être, pour la plupart des lecteurs, sur la première partie des *Sonnets et Canzoni* de Pétrarque, qui nous en eussent encore présenté bien d'autres, si nous n'avions craint nous-même d'être trop diffus.

Nous continuerons néanmoins nos investigations sur la seconde partie intitulée : *Sonneti e Canzoni in morte di madona Laura* ; mais nous abrègerons nos applications.

SONNETI E CANZONI

DI MESSER F. PETRARCA,

IN MORTE DI MADONNA LAURA.

Sonnet 238.

Se lamentar augelli
O roco mormorar di lucid'onde
S'ode d'una fiorita, e fresca riva ;
La'vio seggio d'amor pensoso , e scriva ;
Lei ch'el ciel ne monstro, terra n'asconde ;
Veggio ed odo, ed intendo ; ch'ancor viva
Di si lontano à sospir miei risponde, etc.

Pétrarque, au milieu de son deuil, épanche sa douleur, nous retrace le lieu où Laure succomba à ses infirmités, et où il est bien difficile de reconnaître Avignon, l'église de Sainte-Claire et les tombeaux des Sade.

Sonnet 239.

Non mai fu' in parte, etc.
.
.

Ne giamai vidi valle haver si spessi
Luoghi da sospirar riposti, e fissi;
Ne credo gia, ch'amor in cipro havessi,
O in altra riva si suavi nidi.
L'acque parlan d'amore, e l'aura, e i rami,
E gli augelli, e i pesci, e i fiori, e l'herba,
Tutti insieme pregando, ch'io sempr'ami.

Sonnet 240.

Quante fiate al mio dolce ricetto, etc.

.....
.....
Per luoghi ombrosi, e foschi mi son messo
Cercando col pensier l'alto diletto,
Che morte ha tolto, ond'io la chiamo spesso.
Or in forma di nimpha, o d'altra diya,
Che del più chiaro fondo di Sorga esca,
E pungasi à seder in su la riva;
Hor l'ho veduto su per l'herba fresca
Calcar i fiori, com'una donna viva,
Monstrando in vista, che di me l'incresca.

A quelque rêverie poétique qu'il faille attribuer ce *Sonnet* de Pétrarque, il n'est pas moins vrai qu'il y peint ses souvenirs, et que c'est des Sorgues et de leurs bords qu'il s'agit, et non des bords du Rhône.

Sonnet 247.

P'o pien di sospir quest'aer tutto,
D'aspri colli mirando il dolce piano,
Ove nacque colei, ch'avendo in mano
Mio cor, in sul fiorire, e in sul far frutto,
E gita al ciel, ed hammi à tal condotto
Col subito partir, che di lontano
Gli occhi miei stanchi, lei cercando in vano,
Presso di se non lassan loco asciutto.
Non e sterpe, ne sasso in questi monti;
Non ramo, o fronda verde in queste piagge;
Non fior in questi valli, o foglia d'herbe.
Stilla d'acqua non vien di questi fonti;
Ne fiere han questi boschi salvaggi,
Che non sappian quant'e mia pena acerba.

Ne voilà-t-il pas le lieu où Pétrarque soupira si long-temps ? Ces rochers, ces montagnes, ces vallées, ces fontaines, où les trouver à Saze, à Avignon, à Noves et Graveson, si ce n'est aux environs de Vaucluse et de Lagnes ?

Mais avant d'en venir à indiquer quel est le lieu du domicile de Laure, suivons notre examen critique, et, dans ce but, nous ajouterons, à ce qu'ont pu nous fournir les *Sonnets* de Pétrarque, pour miner le système prétentieux de M. l'abbé de Sade et étayer notre opinion sur la naissance, le séjour,

la maladie et la sépulture de la Laure qu'a célébrée Pétrarque, ce que vont nous fournir encore, sur ces objets, ses églogues, en vers latins, qu'on voit dans l'édition de ses œuvres in-folio de Bâle, et rarement dans d'autres.

Dans son PARTHENIAS,

Eglogue 1^{re}

COLLOQUE ENTRE SILVIUS ET MONICUS.

SILVIUS.

Monice tranquillo solus tibi conditus antro,
Et gregis et curis potuisti spernere curas;
Ast ego dumnosos colles silvasque perero,
Infelix quis fata neget diversa gemellis
Una fuit genitrix at spes non una sepulcri.

Ces *Egloques* sont le fruit des veilles de Pétrarque, lorsqu'il avait fixé, sur la fin de sa vie, son séjour en Toscane. Il déplore, dans celle-ci, la perte de sa mère *Eletta*, que nous avons préjugé avoir été ensevelie à Vaucluse, dont il n'espère pas partager la sépulture.

MONICUS.

Silvi, quid quæris cunctorum vera laborum,
Quis te per devia cogit?

SILVIUS.

Heu! heu! mihi solus amor, hic me venerata benignè
Aspicias. Spes nostra Pales dulcissimus olim,
Parthenias mihi jam puero cantare solebat;
Hic ubi Benacus vitreo pulcherrimus alvo,
Fortior audebam nullo duce jam per opacum
Ire nemus, etc.

Ici Silvius raconte combien son enthousiasme pour les lettres le portait à l'étude, ainsi que les travaux de ceux qui l'ont devancé dans ces contrées et ailleurs.

Eglogue 2.

Complainte sur la mort d'Argus.

Sous le nom d'Argus, Pétrarque, ce nous semble, désigne l'évêque de Cavailon, Cabassole, qu'on lui avait faussement écrit décédé, parent, peut-être même oncle de la Laure, comme nous le verrons, lorsque nous nous occuperons de son origine; c'est ainsi que nous pouvons expliquer les deux vers de cette *Eglogue*:

. Nec nata pria fiducia nostra est,
Quam sacer ille mihi cane fidens diceret Argus.

Eglogue 3.

L'amour pastoral.

STUPEUS ET DAPHNE.

Allusion à la fuite de Laure, dans une de ses premières rencontres.

STUPEUS.

Ecquis erit precibus finis, mea cura fugæque.

DAPHNE.

Quæ Phœbum sprevit quem non spretura putemus?
Quære alias curas, sis importunus amando.

STUPEUS.

Hinc labor, hinc amor exagitant coguntque trementem
Interrupta loqui. Sit respirare parumper:
Vis dolor insidiæ cessant, depone pavorem,
Et nostros audire sedens dignare labores.

DAPHNE.

Fare igitur cupidasque manus frænare memento.

STUPEUS.

Daphne, ego te solam deserto in littore
Aspexi, hominem ne divam ne viderem.

Aurea sic rutilo flagrabat murice palla
Sic cœlum late insolito complebat odore,
Dulcia sidereas jactabant ora favillas
Arduentesque comas humeris disperserat aura;
Dirigui, sol cum radiis certabat iniquo
Marte tuis, totum non nostro lumine corpus
Fulgebat; timuique deos ne fortè videndo
Arderent raperentque, priusquam vulnera nosces
Nostra, vel occultos incensi pectoris ignes.
Accedo cupiensque gravis primordia morbi
Pandere: vix sicco vocem pulmone revulsi
Aeris, inexpletum vultu indignante locuta
Effugis, incessus docuit nam verba profundo
Insedere animo, et liquidis hæserè medullis;
Exiliunt lacrimæ et miserum suspiria pectus
Flattibus assiduis tundunt atque imbre repenti.
Tu tandem quæ sola potes, miserere modumque
Pone malis, si justa peto, si cognita narro.

Oh ! que cette scène descriptive d'une des premières rencontres de Pétrarque et de Laure convient peu à l'église de Sainte-Claire à Avignon ! *Daphne ego te solam deserto in littore !* Mais n'interrompons pas notre amoureux poète.

DAPHNE.

Ici il rentre dans la fable et ne fait que des allusions.

Quod placuit mea forma viris, quod torsit amantes

Dinumerare piget, placuit super omnia Phœbo
Aureus ille Comam, nitido spectabilis arcu
Ingenio Citharaque potens, Jove patre superbus,
Spretus et indignans abiit, stat conscia curvi
Ripa senis, memorantque patris sub gurgite Nymphæ,
Tu quid habes quo posse putes hoc frangere saxum?

STUPEUS.

Quisquis amare volens solido tranquillus et alta
Pace frui, majora fuge et nimis alta caveto ;
Illic contemptus, et jurgia mixta quærelis
Altaque perpetuis baccantur nubila ventis ;
Quin etiam vitare pares (licet obstrepat error
Publicus) admoneo, fidum tibi junge minoris
Pectus, ubi obsequium pernox humilesque vicissim
Blanditiæ, dulcisque timor, res cognita paucis,
Alta petunt omnes. Utinam mihi tale dedissem
Concilium, sed cogit amor, perque ardua victum
Luclantemque rapit. Victor fuit ille Deorum
Molliaque Herculeis aptavit pensa lacertis
Tu cui, libertas salva est, tibi consule, Daphne.

DAPHNE.

Consilium laudo, sed enim quæ prima petebam
Prima taces. Spes summa tuos quæ nutrit amores?

STUPEUS.

Prætereo quæcumque tribus mea pectora lustris
Ingenti siluere fide, gemitus quæ latentes

Et vigiles noctes, et quæ fert plurima secum
Immitis dum sævit amor, quæ forte benigno
Indice sit aliquid ; tamen hæc periisse sinamus,
Sic erit, attulerit tales mihi vita labores
Debitus incautæ fuerit furor iste juventæ,
Haud tacuisse velim, quod cum mea pauca putarem
Posse placere tibi, studui si musica forte
Ars mihi ferret opem, quod te sonus atque camenæ
Non auri fulgor caperet, frustra que timebam
Hanc etiam tentasse viam, raucumque videbar,
Nescio quid strepere, et donec mea carmina Faunos
Non puduit, Driadesque pari celebrare favore,
Sæpè quidem ramum vidi dulcedine tentas
Linquere, et attonitas in me spectare capellas
Spernere apes cytisum, mutas state cicadas,
Lætabor, nec nata prius fiducia nata est
Quam sacer ille mihi caue fidens diceret Argus. *

DAPHNE.

Et merito, namque ille fuit qui talia posset
Jure jubere suo, nosset qui talia solus.

Daphné ou Laure fait ici le reproche à Pétrarque
de la publicité qu'il donnait à ses vers : *nosset qui*

* Nous avons déjà observé que ce *Sacer Argus* était l'évêque de Ca-
vaillon, Cabassole, que nous préjugeons être l'oncle de Laure, puisqu'il
était fils du d'Inardus Miles ; (*Voyez son épitaphe aux Notes n° 3*) ; et,
à ce titre, il pouvait encourager son ami Pétrarque à célébrer la beauté,
les talens et les vertus de sa nièce.

talia solus; se fût-il contenté d'en faire seul son oncle le confident.

As tu si qua recens studium tibi contulit effer.

STUPEUS.

Daphne, nostra quies, noster labor atque voluptas,
Unam ego te dominam teque hostem affusus adoro,
Tu decus es nemorum, tu spes pastoribus ingens,
Tu Vates magnique duces, te Jupiter altus
Diligit, ac jaculo refugit violare trifulco
Quo ferit omne nemus. Te quam pharetratus Apollo
Quam celebres arsere dei, nunc Stupeus ardet
Pastor inops lentusque, gregis contemptor optimi
Dives erit si pulchra voces sua carmina Daphne.

DAPHNE.

Plus aliquid quam rebar eras reverentia nostri
Impedit. Adde aliud poteris fortasse placere.

STUPEUS.

Forte die medio dùm me meus urget amator
Silvæ amor, in silvas subito vox contigit auras
Dulcior humanæ, stupui, levis unda nitentes
Per pronum herboso volvebat colle lapillos.*
Prominet ipse locus, murmurque secutus aquarum
Purpurea in ripâ, Laurique virentis ad umbram
Virgineam aspicio cœlo plaudente choræam

* Je présume que la scène se passe sur les bords de la fontaine des Pinettes, dont nous ferons mention ci-après.

Flecto gradum properè, tunc una sonantior omni
Ex numero, si fata tuos hoc tramite gressus
Rara movent, audi divinos cernere vultus.
Hæc ait et dextram tenuit, tremor omnis abibat,
Posse loqui, incipio; quin vos mihi parcite divæ
Error amorque trahunt secta vestigia duræ
Heu mihi sparsa feræ, fugit illa meosque dolores
Nescit, ad hæc virgo subridens, novimus, inquit,
Omnia, Thessalidem sequeris per naufraga Daphnem;
Fabula jam pridem aoniis notissima lucis
I certus, lentescet enim. Tamen accipe ramum
Hunc prius, et tenero frondosum pollice ramum
Decerpsit, cupidoque mihi porrexit, et ibis,
Ibis ait, discesque novem vidisse sorores
Quas vulgus spectare nequit, quas nullo profanis
Mens imbuta curis videt, si plura rogaris,
Dic vidisse, etc., etc.

.....
.....
Huc Daphne dic, verte oculos regina canori,
Hunc mihi prima chori ramum dedit arbore vulsum
Quem tibi monstrare voluerem, jubet illa monetque
Hæmoniaë post signa fugæ consistere tandem
Ferrea sit, quamvis motam pietate videbis.

DAPHNE.

Mutaque sum, sequere et collem properemus in illum.

STUPEUS.

Perge labor nullus tecum juga pandere Olympi.

DAPHNE.

Scis quo colle sedes, majestas quanta locorum est?

STUPEUS.

Imperiosus apex dare circum jura videtur
Collibus et silvas cœlo despectat aperto.

Suit la topographie du château de Saumane. Daphné raconte ensuite au poète Stupéus, c'est-à-dire à Pétrarque, sous le nom duquel il le désigne, les événements qui y ont eu lieu à l'époque des Sarrasins, les victoires remportées sur ces peuples barbares, les fêtes qu'on y célébrait, et l'engage à les décrire, lui promettant une toute autre couronne que celle qu'il convoite. On ne peut lire cette *Eglogue* sans être frappé de la réalité du narré que nous y trace là Pétrarque d'une de ses rencontres avec Laure, dans une prairie, entourée de ses amies voisines. Après avoir été accueilli et avoir plaidé en faveur des sentiments qu'elle lui inspire, et avouer qu'il n'aurait jamais dû oser pousser si haut ses prétentions à lui plaire, entraîné irrésistiblement, il lui fait la déclaration de son ardent amour,

Daphne, nostra quies noster labor atque voluptas,
Unam ego te dominam teque hostem affusus adoro.

reconnaît son peu de confiance au mode même qu'il avait adopté de se servir de l'harmonie de ses vers pour parvenir à la fléchir, malgré les éloges qu'il en recueille de toute part; malgré qu'un haut et saint personnage l'invite à suivre son entreprise comme devant lui être favorable à ralentir sa fuite. Laure paraît y être sensible, reconnaître l'allusion de la fable de Daphné, dont on se sert, y applaudir; mais l'engage à employer ses talents à célébrer les louanges de la Mère de Dieu, et l'invite à le suivre à son temple, à Saumane, où, par sa protection, les ennemis sont mis en fuite. Tout cela est historique, et s'accorde à ce que nous ont fourni les *Sonnets* de Pétrarque sur ses relations avec une Laure bien étrangère à celle d'Avignon et rencontrée dans l'église de Sainte-Claire, comme nous le confirmera l'*Eglogue* suivante.

Eglogue 10.

Laurea occidens.

—
SILVANUS ET SOCRATES.

Pétrarque, sous le nom de Silvain, raconte à son ami Socrate, ses premières impressions d'amour pour Laure dans les environs de Vaucluse.

Creverat ad ripam fluvii pulcherrima laurus,
Huc raptor, etc.

Laura culta mihi nec me situs asper et horreus
Arguit incepto, etc.

Il décrit ensuite fort au long ses voyages faits dans l'intention de s'instruire et de se rendre plus capable de chanter dignement sa Laure, et à son retour il reconnaît :

Collis ubi Arcadiæ celeberrima carmina Nymphæ
Arte patrum curas fugitivaque verba ligarat
Monstratur, cœlosque virens in vertice laurus
Admonuit nostræ, et dulcem renovavit amorem.
Tum frondosa ingens ramis altissima fagus
Oblatamque gregis ac ductoribus umbram
Fundebat, volucrum sedes aptissima nidis, etc.

Topographie de l'habitation de Laure.

.
.
. ,

Formosusque Gigas lucum omne fronte sereno
Et pastorali vis majestate regebat.

C'est là, sans doute, Alphonse comte de Poitiers et de Toulouse, Seigneur de Saumane, de Vaucluse, de Lagnes et de Cabrières.

Tres nemorum dominos.....

Ce sont les trois fils du co-seigneur de Lagnes Isnard, qu'il dit issus d'une même souche.

. Et eadem cespite musis
Intentos gregibusque spectare decorum
Dulce fuit, quorum unus iter cantabat acuta
Voce suum, niger ille oculos gestuque venusto
Pastorum pavor ac stimulus, contra ille secundus
Totus amor, placida doctus nihil fronte negaret,
Tertius impensis æstus et frigida et imbres
Assuctus perferre comis, qui multa videndo
Omnes ambierat silvas, cygneæque serum
Carmina jam properans vicina morte canebat.

C'est le second que nous reconnâtrons être le père de Laure, qui, peut-être, la laissa orpheline, et non pas le précédent.

Le poëte va ensuite nous donner la topographie du château de Saumane.

Longè ibi trans fluvium regum inter busta seorsum,
Unus erat rutilus, etc.

Il reprend ensuite la description de son voyage en Italie, son couronnement de laurier au capitole à Rome, sous les auspices du roi de Naples, et continue.

Laurea cognomen tribuit mihi laurea famam,
Laurea divitias, fueram qui pauper in arvis
Dives eram in silvis, nec me felicior alter;
Sed lætum fortuna oculo conspexit iniquo,
Fortè aberam, silvasque ieram spectare vetustas
Pestifer hinc eurus, hinc humidus irruit auster,
Et stratis late arboribus mea gaudia laurum
Extirpant franguntque truces terræque cayerna
Brachia ramorum, frondesque tulere comantes.
Heu mihi, quo nunc fessus eam? quibus ancia umbris
Recreer aut ubi jàm senior nova carmina cantem?
Illic notus eram, quo nunc vagus orbe requirar?
Infelix sparsaque solo conquirere frondes?
Et laceros ramos, et jàm sine cortice truncum
Amplecti lacrimisque arentia membra rigare
Ibis? an ignotas fugies moriturus in oras
In faustum vivaxque caput, dulcissima rerum
Spes abiit; quid vita manens invisâ fruenti,
Quid fragilis lentusque dolor præcordia versas?

SOCRATES.

Pertimui longèque aliud te flere putavi.

SILVANUS.

Heu, heu, parva igitur flendi tibi causa videtur.

SOCRATES.

Nulla quidem potiùs, lacrimis parce quærelis
Est dolor usque loquax, Lauram non eurus et auster,
Sed superi rapuère sacram, et felicibus arvis

Inseruere Dei, pars corticis illa caducis
Oppetiit, pars radices vivatior egit,
Ælisæosque novo fœcundat germine campos.
Vidimus his oculis superos, Silvane, verendos
Leniter avulsum meliora in parte locantes.

Socrate est ici supposé avoir assisté aux funérailles de Laure, lorsque de sa demeure elle fut transportée au lieu de sa sépulture que nous désignerons.

SILVANUS.

Vidisti, an mæsto solamen fingis amico.

SOCRATES.

Vidi equidem, comperta loquor vestigia supplex
Consequere atque precare aditum, verbisque caveto
Invidiam conflare Deis, quod honestius opta
Transire in terris, ubi nunc tua gloria vivit.

SILVANUS.

Dii faciant precor, ecce humilis semperque precabor.

Telle est la résignation religieuse de ce Pétrarque si enflammé d'amour pour sa divine Laure.

Eglogue II.

NIOBE, FUSCA ET FULGIDA.

Interlocutrices.

Nous remarquerons d'abord, sur l'intitulé de cette pastorale, que toutes les forêts, dans les environs de Vaucluse, de Lagnes et de Cabrières, étaient désignées par le nom générique de contrée ou quartier de Gallas, *valles Gallesi*, et que le Poète y fait allusion sous le titre de déesse de Galas. C'est là qu'il se transporte pour décrire le lieu où il perdit sa bien-aimée, et celui qui reçut ses restes funéraires. Nous ajouterons que le nom de *Niobé* paraît adopté à désigner la mère de Laure, qui lui survécut ; que celle-ci joue un premier rôle ; que *Fusca* et *Fulgida* sont les amies, les tantes, peut-être, de Laure, et les sœurs de *Niobé*.

Pour ne pas nous répéter, nous renverrons, pour le début de cette *Eglogue*, à ce que nous aurons sujet de dire postérieurement à l'occasion de l'interprétation des antiquaires, sur la découverte d'un tombeau d'une dame Laure de Sade, à Avignon, et nous continuerons ainsi les interlocutions entre *Niobé*, *Fusca* et *Fulgida*.

NIOBE.

Heu nimis arcta tanto domus arca dolori.
Hæc sedes Galatæa tibi est, quam fulgere cernens
Sol obstupuit, fassusque parem, fassusque subindè,
Majorem attonitus serum sese abdidit undis.
Hæc sedes Galatea tibi, vos sidera cœlo
Statis in occiduo ludis themone poetæ
Jupiter ille poli lustras, conversa sereno,
Is gelidus cum falce senex armatus Orion
Luna vices peragis solitas, volucerque Deorum
Interpres, nomenque Venus positura vicissim.
Hic pallens Galatea jaces, jàmque terra cinisque,
Jàm nihil æthereæ, nisi forsitàm spiritus arce
Vivit et indè vides flentes tranquillus amicas,
Nihil mihi respondes animæ pars altera nostra,
Optima pars eadem, dextras adhibete precanti
Si qua fides mundo est, pietas seu prisca superstes
Heu lapidem infestum? Quo nunc soror arte revolvam!
Irruam in amplexus, figam oscula dulce cadaver
Hoc referam moribundo sinu, fotumque sacellis
Inferam et arcanis durum penetralibus addam,
Addam perpetuos, celebret quos mundus honores
Virgineos addam cætus ritusque verendos
Et sua sacra Deæ, nec fax nec sacra deerunt,
Fæmineosque longè lateque sonantia laudes.
Heu mihi, prædurum lapidem; grave pondus inersque
Deficio sub face, soror, nitensque fatisco.

FUSCA.

Surge, soror, surge, sacrumque cadaver corpus
Commaculare cave, placeant præsentia frustra
Præteritum expectes. Tuta est oblivio amanti
Nempè hesternæ dies ullâ nequit arte reverti,
Mors adimit curas mors omnia vincla resolvit,
Jàm satis est fletum : nostros mors fregit amores.

NIOBE.

Fregissetque utinam nostros mors æqua labores
Speravi, propè nam steterat, miseramque fefellit.
Vivo sed infelix, et luctus servor in omnes.

FUSCA.

Parcus an lævo tristis tibi fulgida calle
Advenit et tacita castigat fronte quærelas.

FULGIDA.

Quid miseræ cecæque animi mortalia fletis.
Tam graviter, quid fles Niobe? quin incipe vitam
Scire pati, quamcùmque dedit sors dura dabitque
Et me torquet amor desiderioque meorum
Permoveor. Sed quid facies? arma irrita calces
Adversus stimulum, melior patientia pressis
Multa tibi facit ipse animus leviora ferendo,
Quid gemitus? moritura fuit Galatea, deinceps
Immortalis erit. Proprio tabescere damno
Non amor; alterius sortem lugere secundam.

Invidia est. Quantum nobis decesserit, omnes
Scimus, et ingrato quantum decesserit orbi ;
Sed ferimus, vos desinite et meliora tenentem
Suscipite, et cœlum terris obtare relictis.

FUSCA.

Fabula, quis alis cœlum terrestria prenent.

PULGIDA.

Æthereis, sic terra suum, sic astra reposcunt.

FUSCA.

Credulitas, vulgata quidem, nos certa probamus.

FULGIDA.

Fusca locis imis habitas, nos summa tenemus
Et cœli terræque situm speculamus ab alto.

NIOBE.

Ambages veteres et inodabile verum
Mittite et integram venturis tradite litem.

Le désespoir nous jette dans l'incrédulité.

Fulgida quin potius (musas nam nosis agrestes)
Die Titulum busto, relegat quem serior ætas.

FULGIDA.

Hic liquit Galatea suum pulcherrimum corpus
Libera, jàmque polos et regia tecta tonantis

Ipsa quidem superumque choros mensasque frequentat
Mors roseos artus, mors candida colla genasque
Sidereosque oculos tetigit, vultusque serenos
Obscuro demersit humo, mortalia quisquam
Diligat aut speret stabiles hic fingere plantas,
Quid genus aut probitas, quid opes, quid forma, quid ætas,
Quidve decens cultus, quid gloria nominis ingens
Omnia contigeram, manus abstulit omnia mortis.

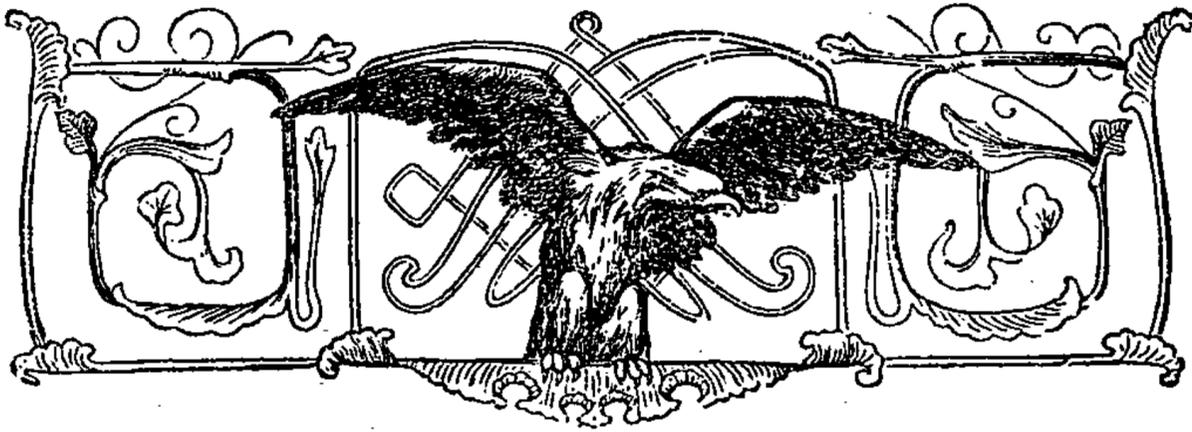
NIobe.

Nuda domum repetens carcere fugit amato,
Nuda quidem minimè, quàm gloria vestit amictus.
Clarior assiduè longisque recentior annis
Hanc quæcumque sibi, vultuque animoque per ævum,
Aut cantu aut sermone placens, cupiensque placere,
Deferre ante oculos, hanc nos dùm spiritus iste
Artibus hærebit miseris et vivere coget,
Hanc vel apud Manes, nebulosaque flumina Lethes
Exemplar pudicitiae, formamque decoris.
Corde sub hoc semper memori pietate feremus,
Tum nostrum Galatea tuum de pectore nomen
Exibit, fugient dùm propriis sedibus astra
Mellis apes studium linquens, nidosque columbæ
Conjugium turtur, prædam lupo arbustaque capræ
Custodita dolos mulier, mendacia servus.

Cette épitaphe vaut bien le *Sonnet* trouvé dans le tombeau, dit-on, de la Laure de Sade à Avignon, si peu digne de Pétrarque.

CHAPTER VII.





CHAPITRE VII.

EXTRAIT DES TRIOMPHEES.

Si Pétrarque a été conséquent dans ses *Sonnets*, comme dans ses *Eglogues*, sur le lieu de ses premières impressions d'enthousiasme et d'amour pour Laure, sur sa demeure, sa retenue, sa maladie, sa résignation et sa mort, il l'est encore dans ses œuvres intitulées *Ses Triomphees*. Nous nous bornerons à en faire quelques extraits qui y sont relatifs,

présupposant que les personnes qui peuvent prendre quelque intérêt à cet examen critique ont sous les yeux ces *Triumphés*. Le Poëte débute d'abord, dans son premier chapitre du *Triomphe d'amour*, par nous assigner l'époque de son enthousiasme et le lieu où il prit naissance, comme nous le verrons, *Vaucluse (al chiuso loco)*.

Nel tempo, che rinnova i miei sospiri
Per la dolce memoria di quel giorno,
Che fu principio à si lunghi martiri :
Scaldava il sol già, etc.

.....
.....

Amor, gli sdegni, e'l pianto, e la stagione
Ricondotto m'haveano al chiuso loco ;

.....
Ivi, etc.

C'est donc bien dans les environs de Vaucluse que fut la scène de cette entrevue.

Même Triomphe, Chapitre III.

..... Ed io, com'huom, che teme
.....
Havea color d'huom tratto d'una tomba ;
Quand'una *Giovenetta* hebbi da lato
Pura via più, che candida colomba.
Ella mi prese : ed io , ch'arei giurato

Diffendermi da huom coperto d'arme,
Con parole, e con cenni fui legato :
E come ricordar di vero parme,

.....

Voilà donc qu'il s'agit d'une jeune jouvencelle plus pure que blanche colombe.

Portrait qui, malgré les vertus d'une femme mariée telle qu'a dû être madame Laure de Sade, ne peut trop s'y adapter.

Costei non è chi tantò o quanto stringa ;
Cosi selvaggia, e ribellante suole
Da l'insegne d'amor andar solinga.
E veramente è fra le stelle un sole
Un singular suo proprio portamento,
Suo riso, suoi disdegni, e sue parole ;
Le chiome accolte in oro, o sparse al vento ;
Gli occhi, ch'accesi d'un celeste lume
M'inflamman si, ch'io son d'arder contento.

Tous ces détails ne sont-ils pas ceux qu'il nous a tracés dans ces *Sonnets*, du caractère de Laure, de ses relations avec elle, de sa beauté, de sa vertu, dont ses vers n'ont jamais pu peindre, ajoute-t-il, qu'une faible esquisse du tableau ?

Il suppose ensuite, Chap. IV, rencontrer dans les champs élyséens ses deux amis Lælius et Socrate, les confidents de ses amours ; et nous le voyons

dans les différentes lettres qui, dans ses œuvres, leur sont adressées.

Una isoletta delicata e molle, etc.

Sa description, sous la désignation de l'isle consacrée à Vénus, est la topographie de Vaucluse.

Hor qui vi triunfo il signor gentile

Di noi, etc.

.....
.....

E ribombava tutta quella valle

D'acque, e d'augelli ; ed eran le sua rive

Bianche, verdi, vermiglie, perse, e gialle.

Rivi correnti di fontane vive ;

Al cado tempo su per l'herba fresca ;

E l'ombra folta, e l'aure dolci estive.

Poi quando'l verno l'aer si rinfresca,

Tepidi soli, e giochi, e cibi, ed otio

Lento, ch'e simplicetti cori invesca.

Era ne la stagion ; che l'equinozio

Fa vincitor il giorno, e Progne riede

Con la sorella al suo dolce negotio.

O' di nostra fortuna instabil fede :

In quel loco, in quel tempo, ed in quell'hora ;

Che piu largo tributo à gli occhi chiede ;

Trionfar volse quel, che'l vulgo adora :

.....
.....

La description de cette isle s'adapte-t-elle à Graveson, à Avignon?

Il trace ensuite les alternatives de peine, d'espérance,

.....

et il ajoute :

In così tenebrosa, e stretta gabbia
Rinchiusi fummo; ove le penne usate
Mutai per tempo, etc.

Dans son Triomphe *della Castitate*,

Pétrarque, après avoir dépeint combien de grands personnages de la Fable et de l'Histoire, tels que Phœbus, Junon et Didon, avaient éprouvés les traits de la jalousie et de l'amour, il nous ajoute :

Non mi debbo doler, s'altri mi vinse
Giovane, incauto, disarmato, e solo :
E se la mia nemica amor non strinse,
.....
.....
Ch'io vidi amor con tutti suo' argomenti
Mover contra colei, di ch'io ragiono;
E lei piu presta assai, che fiamma, o venti, etc.

.....
Non corse mai si levemente al varco

Di fuggitiva cerva un leopardo
Liberò in selva, o di catene scarco :
Tanto amor venne pronte à lei ferire
Con le faville al volto ; ond'io tutt'ardo.
Combattea in me con la pietà il desire, etc.

.....
.....

Volea dir io ; signor mio se tu vinci,
Legami con costei, s'io ne son degno ;
Ne temer, che giamai mi scioglia quinci.

Suit l'énonce de toutes les vertus de Laure, réunies à sa beauté.

V'era con castità vera bellade.

Triomphe de la Mort.

Questa leggiadra, e gloriosa donna.

.....

Tornava con honor de la sua guerra.

.....

Quand'io vidi un' insegna oscura, e trista.

.....

Si mosse, e disse : o tu donna, che vai

Di gioventute, e di bellezze altera,

E di tua vita il termine non sai ;

I son colei, etc.

.....

.....

Hor à voi, quando'l viver piu diletta,
Drizzo'l mio corso, etc.

.....
.....
I dico, che giunt'era l'ora estrema.

.....
.....
Tutte sue amiche, e tutte eran vicine ;
Allhor di quella bionda testa suelse
Morte con la sua mano un'aureo crine.

.....
.....
Quanti lamenti lagrimosi sparsi
Fur'ivi, essendo quei begli occhi asciutti ;
Perch'io lunga stagion cantai, ed arsi.

E fra tanti sospiri, e tanti lutti
Tacita, ed lieta sola si sedea
Del suo bel viver già cogliendo i frutti.

Vattene in pace o vera mortal dea,
Diceano : e tal fu ben ; ma non le valse
Contra la morte in sua ragion si rea.

Che fia de l'altre, se quest'arse ed alse
In poche notti, e si cangio piu volte :
O' humane speranze cieche e false.

Se la terra bagnar lagrime molte
Per la pieta di quell'alma gentile ;
Ch'il vide, il sa : tu'l pensa, che l'ascolte.

L'ora primera, e'l di sesto d'aprile,
Chè gia mi strinse, ed hor lasso, mi sciolse :

Come fortuna va cangiando stile.
Nessum di servitu giamai si dolse,
Ne di morte, quant'io di libertate,
E de la vita ch'altri non mi tolse.
Debito al mondo, e debito à l'etate
Cacciar me innanzi; ch'era gntunto in prima;
Ne à lui torre ancor sua degnitate.
Hor qual fusse'l dolor, qui non si stima:
Ch'à pena oso pensarne; non ch'io sia
Ardito di pararne in verso, o'n rima.
Virtù morta è, bellezza, e cortesia;
Le belle donne intorno al casto letto
Triste diceano; homai di noi che fia?
Chi vedrà mai in donna atto perfetto?
Chi udirà'l parlar di saper pieno,
E'l canto pien d'angelico diletto?
.....
.....
Nessun de gli avversari fù si ardito;
Ch'apparisse giamai con vista oscura,
Fin che morte il suo assalto hebbe fornito.
Poi che deposto il pianto, e là paura
Pur al bel viso era ciascuna intenta,
E per desperation fatta sicura;
Non come fiamma, che per forza è spenta,
Ma che per se medesma si consume,
Se n'andò in pace l'anima contenta,
A guisa d'un soave e chiaro lume,
Cui nutrimento à poco à poco manca:

Tenendo al fin' il suo usato costume.
Pallida nò; ma piu che neve bianca,
Che senza vento in un bel colle fiocchi;
Parea posar, come persona stanca.
Quasi un dolce dormir ne suoi begli occhi,
Sendo lo spirto già da lei diviso,
Era quel, che morir chiaman gli sciocchi.
Morte bella parea nel suo bel viso.

Sont-ce là les symptômes de la peste?

Si nous suivons le Poëte dans son *Triomphe de la Mort*, chap. 2 ,

La notte, che segui l'horribile caso, etc.

nous y verrons une fiction poétique, mais historique, des relations de Pétrarque avec Laure, qu'il suppose rencontrer dans les champs élyséens, qui lui tend la main, et lui dit :

Riconosci colei, che prima torse
I pasci tuoi dal publico viaggio,

La reconnaissance faite, elle s'assied.

S'assise ; e seder femmi in una riva,
La qual' ombrava un bel Lauro ed un faggio.

Image topographique de l'habitation de Laure :
là ils s'entretiennent de la mort, etc., des craintes
qu'elle inspire, etc.

Riconobbila al volto, e à la favella ;
Che spesso ha gia'l mio cor racconsolato,
Hor grave, e saggia, allhor honesta, e bella.
E quand'io fui nel mio piu bello stato,
Ne l'eta mia piu verde, à te piu cara ;
Ch'à dir' ed à pensar' à molti ha dato.
Mi fu la vita poco men, che amara,
A rispetto di quella mansuetta
E dolce morte, ch'à mortali è rara.
Ch'en tutto quel mio passo er'io piu lieta,
Che qual d'essilio al dolce albergo riede ;
Se non che mi stringea sol di te pietà.
Deh madonna, diss'io ; per quella fede,
Che vi fu credo al tempo manifesta,
Hor piu nel volto, di chi tutto vede.
Creorvi amor pensier mai ne la testa,
D'haver pietà del mio lungo martire,
Non lasciando vostr'alta impresa honesta ?
Ch'e vostri dolci sdegni, e le dolc'ire,
Le dolci paci ne' begli occhi scritte
Tenner molt'anni in dubbio il mio desire.
A pena hebb'io queste parole ditte ;
Ch'i vidi lampeggiar quel dolce riso ;
Ch'un fol fù gia di mie virtuti affitte.
Poi disse sospirando, mai diviso
Da te non fù'l mio cor, ne giamai fia :
Ma temprai la tua fiamma col mio viso.
Perche à salvar te, e me, null'altra via
Era à la nostra giovenetta fama ;

Ne per forza è però madre m'en pia.
Quante volte diss'io; questi non ama;
Anzi arde: onde convien, ch'è cio proveggia:
E mal può proveder, chi teme, e brama.
Quel di for miri; e quel dentro non veggia:
Questo fù quel; che ti rivolse, e stinse
Spesso; come caval fren, che vaneggia.
Piu di mille fiate ira dipinse
Il volto mio; ch'amor ardeva il core:
Ma voglia in me ragion giamai non vinse.
Poi se vinto ti vidi dal dolore;
Drizzai'n te gli occhi allhor soavemente,
Salvando la tua vita, e'l nostro honore.
E se fù passion troppo possente;
E la fronte, e la voce à salutarti
Mossi, hor temerosa, ed hor dolente.
Questi fur teco mie'ngegni, e mie arti,
Hor benigne accoglienze, ed hora sdegni.
Allhor providi d'honesto soccorso:
Talhor ti vidi tali sproni al fianco;
Ch'i disci: qui convieu piu duro morso.
Cosi caldo, vermiglio, freddo, e bianco,
Hor tristo, hor lieto infin qui t'ho condotto
Salvo, ond'io mi rallegro; benche stanco.
Ed io, madonna assai fora gran frutto
Questo d'ogni mia fe, pur ch'io'l credessi,
Dissi tremando, e non col viso asciutto.
Di poca fede, hor io, se nol sapessi,
Se non fosse ben ver; perche'l direi?

Rispose; e'n vista parve s'accendessi.
S'al mondo tu piacesti à gli occhi miei:
Questo mi taccio; pur quel dolce nodo
Mi piacque assai: che'ntorno al cor havei.
E piacem'l bel nome (se'l ver'odo)
Che lunge, e presso col tuo dir m'acquisti;
Ne mai in tuo amor richiesi altro, che modo.
Quel manco solo: e mentre in atti tristi
Volei mostrarmi quel, ch'io vedea sempre:
Il tuo cor chiuso à tutto'l mondo apristi.
Quinci è'l mio gelo; ond'anchor ti distempre:
Che concordia era tal de l'altre cose;
Qual giunge amor, pur ch'onestate il tempore.
Fur quasi equali in noi fiamme amoroze
Almen poi ch'io m'avidì del tuo foco:
Ma l'un l'appaleso, l'altro l'ascose.
Tu eri di merce chiamar già roco:
Quand'io tacea; perche vergogna, e tema
Faceam molto desir parer si poco.
Non è minor il duol, perch'altri'l prema;
Ne maggior per andarsi lamentando:
Per fiction non cresce il ver, ne scema.
Ma non si ruppe almen ogni vel, quando
Sola i tuoi detti te presente accolsi,
(Dir piu non osa il nostro amor), cantando?
Teco era'l cor, à me gli occhi reccolsi:
Di ciò, come d'iniqua parte duolti;
Se'l meglio, e'l più ti diedi, e'l men ti tolsi.
Ne pensi, che perche ti fosser tolti

Ben mille volte; e più di mille, e mille
Renduti, e con pietate à te fur volti.
E state foran lor luci tranquille
Sempre ver te; se non ch'ebbi temenza
De le pericolose tue faville,
Più ti vuo dir, per non lasciarti senza
Una conclusion; ch'à te fia grata
Forse d'udir in sù questa partenza.
In tutte l'altre cose assai beata,
In una sola à me stessa dispiacqui;
Ch'en troppo humil terren mi trovai nata.
Duolmi anchor veramente, ch'io non n'acqui,
Almen piu presso al tuo fiorito nido:
Ma assai fù bel paese, ond'io ti piacqui.
Che potea'l cor, del qual sol in mi fido,
Volgers'altrova, à te essendo ignota;
Ond'io fora men chiara, e di men grido.
Questo nò, rispo s'io; perche la rota
Terza del ciel m'alzava à tanto amore,
Ovunque fosse, stabile, ed immota.
Hor che si sia, diss'ella; io n'hebbi honore,
Ch'ancor mi segue.

Si j'avais pu penser qu'autres que les personnes
à qui les langues latine et italienne sont fami-
lières eussent pu prendre quelque intérêt à cet
opuscule, j'aurais essayé d'y joindre la traduction
de ces *Eglogues* et de ces *Extraits de Triomphe*;

mais j'ai crainc de suivre le mode de Vasquin Philleul, qui m'a paru si peu susceptible d'éloge, et non pas celui de M. Ginguené et d'Antoni Deschamps.



CHAPTER VIII.





CHAPITRE VIII.

Opinions et système de M. l'abbé Costaing.

SUR les traces spécialement de M. de Bimard de la Batie, dont le jugement était fait pour diriger les critiques, M. l'abbé Costaing, d'Avignon, imbu des œuvres de Pétrarque, ne pouvant adhérer aux idées que soutint avec tant de chaleur M. l'abbé de Sade, ni même à celles de Velutello sur l'origine de la Laure qu'avait célébrée le divin Poète

sur sa demeure, sur son tombeau, fit paraître, en 1819, les siennes, sous le titre de *la Muse de Pétrarque dans les collines de Vaucluse, ou la Laure des Baux; sa solitude, son tombeau dans le vallon de Galas.* *

Quelque séduisant que parût être son système par sa nouveauté, il ne l'étaya pas, sans doute, d'une manière assez satisfaisante pour avoir beaucoup d'adhérents, quelque empressé que l'on fût à lui rendre justice; j'y distingue pourtant l'auteur de quelques stances élégiaques, M. le chevalier Raynaud, sous le titre de *Laure des Baux, ou la Vierge de Galas*, imprimées à Lille en Flandre, chez Bloquet.

M. Costaing part d'abord, comme M. de Bimard, du principe qu'avaient adopté les Giuntino et les Velutello; que ce n'est absolument que dans les œuvres même de Pétrarque qu'on peut puiser des notions sur tout ce qui peut concerner sa belle Laure. Mais d'abord il fait justice de toutes les éditions de ses œuvres, même de celle in-folio de Bâle, reconnue pour la plus exacte, pour les rectifier au moyen d'un manuscrit, dont il ne nous cite ni la date, ni le lieu, ni la bibliothèque où

* Paris, chez Rapet, rue Saint-André des Arts, n° 41, et à Avignon, chez MM. Bonnet frères.

l'on pourrait le compulser ; ce qui affaiblit bien la confiance des personnes qu'il aurait pu intéresser par la diversité et l'originalité de son système.

Mettant à part ses idées un peu forcées sur la qualité des sentiments de Pétrarque pour Laure, où il ne reconnaît qu'un amour purement platonique, tout en reconnaissant que notre Poète, né sous le ciel de l'Italie et élevé dans le midi de la France, au milieu de la fougue de ses passions dans sa jeunesse et de ses écarts à Avignon, a toujours conservé des principes moraux et religieux qui y ont mis un frein ; nous nous abstiendrons de toute autre critique à cet égard, ne prétendant pas donner ici une biographie spéciale de Pétrarque.

Mais sur quel fondement M. l'abbé Costaing appuie-t-il son système, pour nous amener à conclure avec lui que l'origine de la Laure de Pétrarque est dans la famille des Baux ? Est-ce parce que dans l'ancienne chapelle de Galas, où il veut faire reconnaître son tombeau, on y trouve les armoiries de l'étoile à seize rayons qui lui appartient ? ce serait d'abord une pétition de principe. Il reconnaît lui-même, dans son Discours préliminaire (page 13), *que Pétrarque ne parle du soleil et des étoiles que dans un sens figuré, qui présente Laure semblable à ces astres par sa vertu*

et brillant par sa vie exemplaire d'une lumière divine.

Se fondant sur des nobiliaires au titre *Adhémar*, il nous présente une longue liste de Laure Adhémar aux XII^e et XIII^e siècles (page 9), et il ajoute :
« La cinquième Laure, par ordre des temps, est
« Laure des Baux de Vaucluse, que Pétrarque nous
« apprendra être née en 1305 des seigneurs qui
« ont gouverné la seigneurie et principauté de
« Vaucluse dans le XIV^e siècle. On voit clairement,
« ajoute-t-il, par les différentes personnes nom-
» mées Laure qui ont commencé à porter ce nom
« dès le XIII^e siècle dans l'ancienne maison des
« Adhémar et des Baux, que Laure de Pétrarque
« ne peut appartenir qu'à cette illustre maison.....
« vu que cette vierge était de son temps des plus
« illustres par son nom et des plus connues par
« l'antiquité de sa race. »

Mais d'abord, où sont établies d'une manière solide et irrécusable les notions que nous présente M. l'abbé Costaing sur les seigneurs qui ont possédé la seigneurie et la principauté de Vaucluse ? Elles sont manifestement contredites par celles que nous fournit le relevé manuscrit que nous avons sous les yeux, des droits qu'avait le comte de Poitou et de Toulouse sur les propriétés des évêchés de Cavillon, fait en 1253, (du cata-

logue des manuscrits de la bibliothèque d'Inguibert à Carpentras, n° 593), * où il est dit que l'évêque de Cavaillon tenait le château et le village de Vaucluse *in feudum* pour ledit comte, avec toute juridiction ; et je ne vois nullement qu'il s'en soit jamais dessaisi ** ; qu'au temps de Pétrarque l'évêque Cabassole possédait le château, qu'il s'y rendait souvent pour se réunir à ce célèbre Poète

* Anno quo supra 1253, de Valle Chiusa in Cavallicensi diocœsi, 4^o kal. 9bris, Bertolius Bajulus Villæ Clausæ, et reverendus Gaufridus, et Michel Garnaudus, et Jacobus de Villa Clausa omnes supradicti juraverunt Guillelmo Bermundo, notaro domini G. Dei gratiâ Carpentensis Episcopi, quod ipsi dicent cum veritate de omnibus quæ dominus Alfonsus, comes Pictav. et Tholos. habet jure domini et alio quolibet jure in villâ Vallis Clausæ, et in territorio ejusdem villæ, qui dixerunt per sacramentum, quod dominus Cavallicensis Episcopus tenet Castrum in villâ Vallis Clausæ, et jurisdictionem ejusdem villæ in feudum pro domino comite supradicto, et sub ejus dominio, et dictus dominus comes habet in dictâ villâ Cavalcatas, et triginta solidos melgorienses annuatim in festo sancti Michaelis pro albergo seu contalia, et dictus dominus Cavallicensis Episcopus tenetur eidem domini comiti præstare juramentum fidelitatis et valentiam ei facere in placido et in guerrâ.

Et requisiti si scirent, quod dictus dominus comes habeat in dicto castro Vallis Clausæ jurisdictionem ullam aliam, non quæ superius diximus, et dixerunt per juramentum quod non. Imo dictus Dominus Cavallicensis Episcopus, ex quo ipsi interrogati superius, totam jurisdictionem et merum imperium exceptis Cavalcatas et contalia prædicta.

Actum apud Vallem Clausam in claustro presente Bertrando Mitardo clerico et me Guillelmo Bermundo notaro.

** Voyez aux Notes comment elle lui fut acquise : Copie d'une Note que m'avait transmise M. Chambaud bibl. d'Avignon.)

toscan, son ami, ce qui détruit de fond en comble l'assertion de Costaing, qu'il nous présente avec tant d'assurance.

Au moins Velutello ne nous donne que comme un soupçon que la Laure chantée par Pétrarque soit la fille d'un Chiabaud, seigneur de Cabrières, voulant faire accorder ce qu'en dit son panégyriste de sa naissance illustre, *virgo clarissima ex virtute sua et sanguine nota vetusto* ; sur le passage duquel s'appuie plus fortement M. Costaing, pour décider (page 10), d'après ce texte, qu'il suffit, pour l'autoriser, à chercher cette incomparable Laure dans la race des Adhémar, puisque cette maison, la plus antique et la plus illustre dans ces contrées au temps où vivait Pétrarque, *est la seule où l'on puisse trouver la célèbre vierge dont le Poète nous fait expressément remarquer l'illustration du nom et l'antiquité de la race.*

Sans nous appesantir sur l'application de ce texte, il nous suffira de montrer qu'il n'était pas exclusif de toute autre famille à cette époque.

Le nom de Laure (page 11), sorti de la maison des Adhémar, qui, la première, l'a consacré, nous paraît une assertion bien douteuse ; Velutello nous cite bien des exemples de ce prénom, ainsi que la famille de Sade. Mais ce qui le distingue, ajoute M. Costaing, c'est le laurier orange, *laurus aurea* ;

or, Pétrarque, dans ses allusions, a bien plutôt en vue la chevelure blonde de sa Laure. Sans nous arrêter ici à une petite contradiction de M. l'Abbé Costaing, au sujet du mot *laurea*, *laurus aureæ* (page 11), qu'il distingue du *citrus*, il nous cite pourtant Ulisse Aldovrandi, qui appelle l'oranger de dame Laure, *citrus dominæ Lauræ*.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ces recherches descriptives sur le château de Saumane et à quelques conclusions qu'il en tire ; mais lorsqu'il veut nous induire à croire que la Laure que Pétrarque a rendue si célèbre, est une Laure des Baux, il nous présente les mots de *formosus*, de *decorus*, sur lesquels joue Pétrarque, comme désignant toujours, dit-il, les Baux, Adhémar, seigneurs des Baux et forêts de Vaucluse : nous avons vu et nous ne trouvons pas que son induction soit merveilleusement étayée. D'après cela, et pour en terminer à son sujet, et ce qui pourra être commun contre les prétentions de M. l'abbé de Sade, nous citerons ce qui se trouve dans un manuscrit in-4° *, ayant pour titre *Remarques d'Étude*, que je présume, d'après l'écriture, être d'un des messieurs de Mazaugues d'Aix, par quelques adresses et dates de lettres de 1671, qui y sont insérées. J'y lis « que la maison

* Du catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque d'Inguibert, n° 540.

« des Baux était une des plus illustres maisons
« de Provence ; qu'il y a plus de quatre cents ans
« qu'elle manque ; l'héritière fut mariée à la mai-
« son de Chalon. Ils se croyaient descendus du
« roi Gaspard, et pour cela ils avaient pris pour
« arme l'étoile à seize rayons. La maison de Cha-
« lon, etc. »

S'il y a quatre cents ans que la maison des Baux manque, depuis l'époque et à dater de 1671 ou 1680, elle a donc cessé d'exister en 1271. Vainement opposerait on que lors de la reddition du Comté Venaissin au Pape par Philippe, roi de France, en 1274, un Bertrand des Baux, comte d'Avelino, prête serment et hommage au commissaire du Pape, pour ce qu'il possède à Monteux, à Caromb, à Loriol, à Entraigues, mais non dans le diocèse de Cavaillon, où il n'avait qu'une quatrième partie de seigneurie sur les châteaux de Brantolis et de Grabolis, et non pas sur ceux de Vaucluse, Lagnes et Cabrières. Quoiqu'il fallût rapprocher cette époque d'une vingtaine d'années environ, nous observerons que la Laure de Pétrarque est née en 1305, ou en 1312 ou 15, selon les uns ou les autres ; cette famille des Baux était donc éteinte à cette époque depuis près de cinquante ans. Eh ! que devient alors la base du système de M. Costaing ?

Dans le même manuscrit (page 53), au sujet des poètes italiens, on y lit « que Pétrarque naquit à
« Arezzo..... qu'il aima une belle et vertueuse
« fille qui se nommait Laure, et qui avait une assez
« *belle maison* dans la vallée de Vaucluse. C'est lui
« qui a donné un exemple parfait de l'amour cons-
« tant et de l'amour honnête. Il aima Laure vivante
« et morte, et il en conserva tant de respect dans
« sa passion, qu'on est obligé de deviner s'il était
« aimé, tant ses vers étaient pleins de discrétion.
« Ils sont pourtant très-amoureux, et il en a fait
« encore plus pour plaindre la mort de Laure que
« pour la louer pendant sa vie; il l'a aimée vingt
« et un an avec une égale ardeur, et se sont tous
« deux aimés avec tant d'innocence, que la gloire
« de leur amour durera autant que celle des vers
« de Pétrarque, qui a eu l'avantage d'avoir été le
« premier de sa nation qui ait bien su parler d'a-
« mour en vers. Il était aussi éard que sa maî-
« tresse était belle; mais il avait l'esprit, le cœur
« si noble et l'âme si vertueuse, qu'il a été estimé
« de toutes les personnes considérables de son
« siècle. »

Cette biographie de Pétrarque vaut bien celles de M. de Sade et de M. l'abbé Costaing, quoique, en dépit de celui-ci, notre Poète y soit taxé d'être aussi éard que sa maîtresse était belle. Les parti-

sans d'une Laure mariée y trouveront encore que notre auteur n'y parle que d'une belle et vertueuse fille, qui avait une assez belle maison dans la vallée de Vaucluse, dont nous chercherons quelques traces.

Nous avons vu et nous verrons encore que toutes les fois que Pétrarque parle de sa première rencontre avec Laure, il ne la désigne que sous les traits d'une très-jeune personne.

Era un tenero fiore
Nato in quel bosco
.....
.....
Ch'oggi e dona

nous dit-il bien long-temps après sa première entrevue. Comment la faire naître en 1305, à moins qu'il s'y agisse de la Laure de Sade; elle aurait eu vingt-quatre alors, ce qui s'accorderait peu avec ce passage.

Mais M. Costaing s'appuie, à cet égard, sur le témoignage de Pétrarque, qui dit : *Era de l'eta mia*, c'est-à-dire, qu'elle aurait été d'abord plus avancée en âge que lui d'à peu près une année, ce qui nous prouve qu'il n'aurait pas dû interpréter ce passage à la rigueur, et que, lorsqu'il nous parle de 1305, il aurait dû reconnaître que Pétrarque

ne désigne que ce dernier chiffre, et que c'est plutôt en 1315 qu'il aurait dû fixer la naissance de Laure ; ce qui s'accorde alors avec ce que Pétrarque nous en dit ailleurs, et surtout *un tenero fiore*, (*une fleur naissante*).

Nous avons vu (dans un de ses *Triumphes*) que Pétrarque, déplorant la mort de Laure, nous dit qu'il aurait dû mourir avant elle, puisqu'il était né avant qu'elle eût vu le jour :

Debito al monde e debito à l'etade,
Cacciar me inauzi ch'era giunto in prima.

D'ailleurs, Pétrarque avait vingt-trois ans avant qu'il fît sa première rencontre avec Laure, pouvait-il dire d'elle :

Era un tenero fiore
Nato in quel bosco,

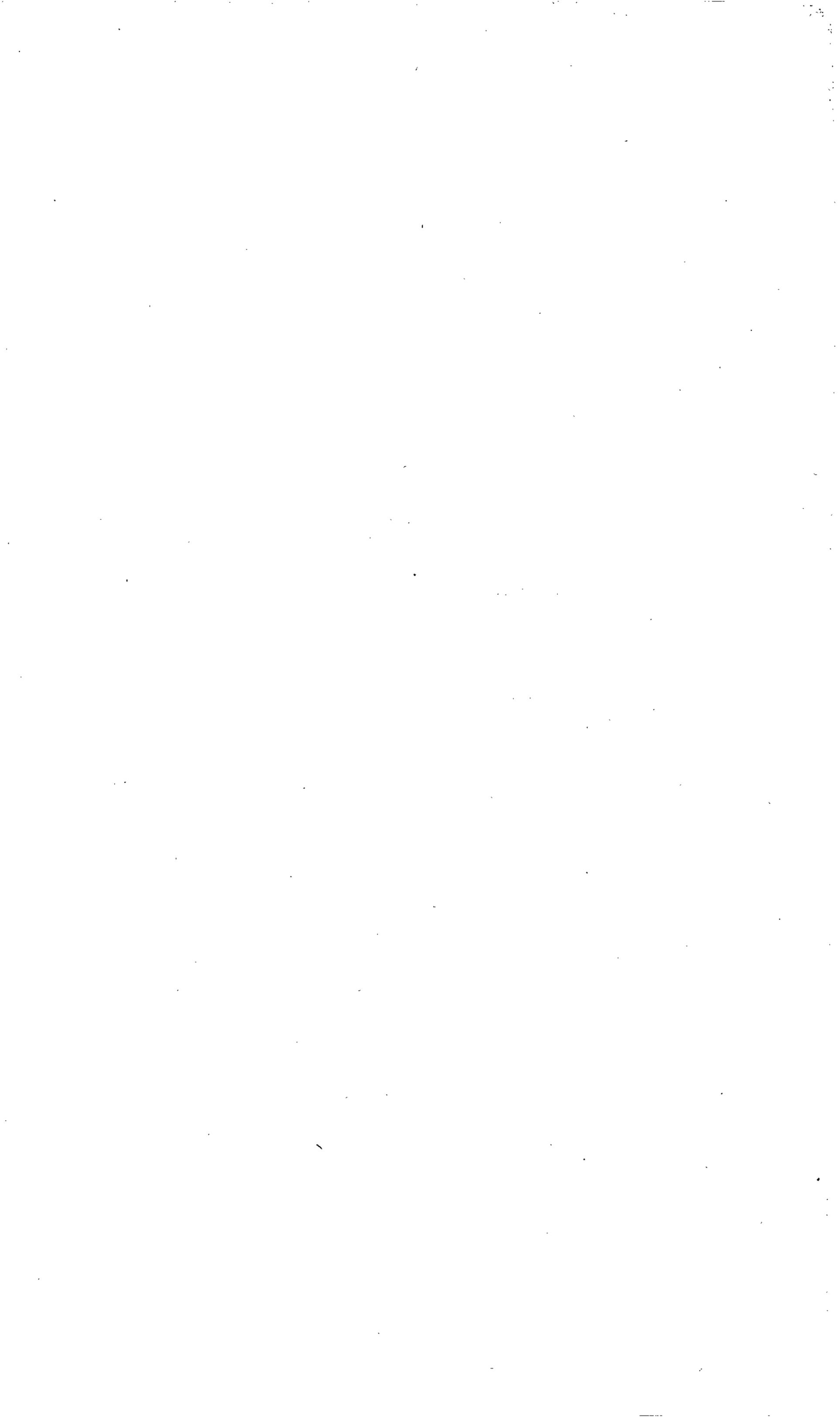
puisqu'elle aurait eu alors vingt-quatre ans ?

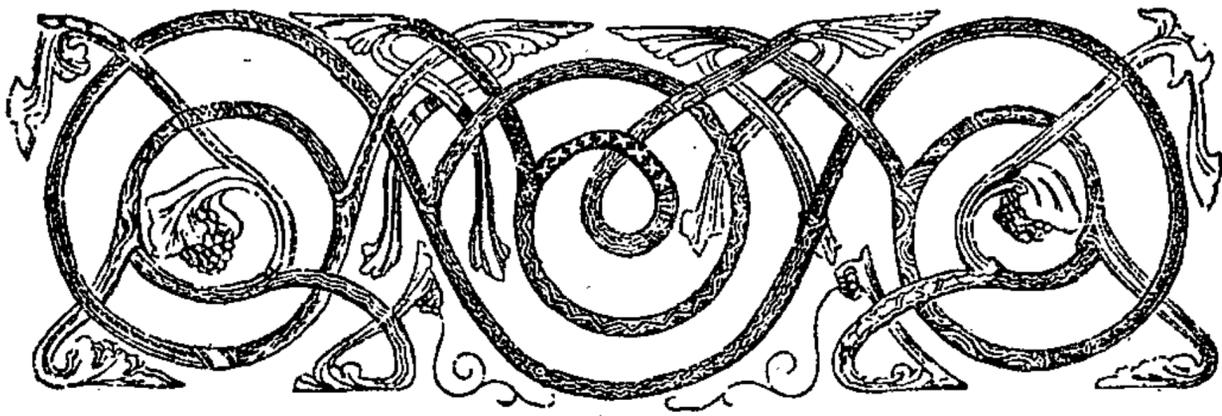
Au reste, nous observerons que M. l'abbé Costaing ne nous présente que le tombeau de sa Laure des Baux à Galas, et nullement son domicile, que nous prouverons ne devoir pas être fort éloigné, en dépit de son système, la faisant naître à Saumane (page 121), et ensevelie à Galas (page 259).

Mais arrivons à la fameuse note du *Virgile* manuscrit de Pétrarque, dont se targuent les partisans de la Laure de Sade, et qui en font la base fondamentale de leur opinion.



CHAPTER IX.





CHAPITRE IX.

MEMORABILIA QUÆDAM DE LAURA,
Manu propriâ *Francisci Petrarchæ,*
in quodam codice Virgilio in Papiensi Bibliothecâ reperto.

EXTRAIT DE LA VIE DE PÉTRARQUE,
Par Mgr Louis Beccatelli, archevêque de Raguse, page LIV,
consignée dans l'édition des *OEuvres de Pétrarque*, de Padoue, 1732,
chez Joseph Cômino. *

* S'il l'intitule ainsi *manu propriâ*, c'est qu'il l'adopte comme entièrement autographe.

TEXTE.

(S)* *Laura propriis virtutibus illustris, et meis longum celebrata carminibus primum oculis meis apparuit sub primum adolescentiæ tempus, anno Domini 1327, die sexto mensis aprilis, in ecclesiâ Sanctæ-Claræ Avenione, horâ matutinâ, et in eâdem civitate eodem mense aprilis, eodem die 6^o, eâdem horâ primâ, anno autem Domini 1348, ab hac luce lux illa sublata est, cum ego forte ** Veronæ essem, heu fati mei nescius. Rumor autem infelix per litteras Ludovici mei me Parmæ reperit eodem anno, mense maii die 19 mane.*

Corpus illud castissimum ac pulcherrimum in loco Fratrum Minorum repositum est ipsâ die martis ad vesperam, animam ejus ut de affricano ait seneca in cælum, undè erat rediisse mihi persuadeo.

Hæc autem ad acerbam rei memoriam, amarâ quâdam dulcedine scribere visum est, hoc potissimum loco qui sæpè sub oculis meis redit, ut cogitem nihil esse debere quod amplius mihi placeat in hâc vitâ, et effracto majori laqueo tempus esse de Babylone fugiendi crebra locorum inspectione et fugatissimæ ætatis estimatione commovear, quòd, previâ Dei gratiâ facilè erit præteriti temporis, curâs supervacuas, spes inanes et inexpectatas exitus acriter et viriliter cogitandi.

* Cette grande S précède dans le *fac simile* que nous fournit l'édition de M. Marsan à Florence, comme nous en parlerons après, et la conclusion que nous croyons devoir en tirer.

** Dans le *fac simile* cité, de Marsan, il y a *forte tunc*.

TRADUCTION DE M. GINGUENÉ.

Laure, illustrée par ses propres vertus et long-temps célébrée par mes vers, parut, pour la première fois à mes yeux, aux premiers temps de mon adolescence, l'an 1327 ; et le 6 du mois d'avril, à la première heure du jour (six heures du matin), dans l'église de Sainte-Claire, à Avignon, et dans la même ville, au même mois d'avril, le même jour, et à la même heure, l'an 1348, cette lumière fut enlevée au monde, lorsque j'étais *encore* à Véronne, hélas ! ignorant mon triste sort. La malheureuse nouvelle m'en fut apportée par une lettre de mon ami Louis ; elle me trouva à Parme, la même année, le 19 mai au matin.

Ce corps si chaste et si beau fut déposé dans le lieu des Frères Mineurs, le soir du jour même de sa mort ; son âme, je n'en doute pas, est retournée au ciel, d'où elle était venue.

Pour conserver la mémoire douloureuse de cette perte, j'éprouve un certain plaisir mêlé d'amertume à écrire ceci, et je l'écris préférablement sur ce livre qui revient souvent à mes yeux, afin qu'il n'y ait plus rien qui me plaise dans cette vie, et que mon lien le plus fort étant rompu, je sois averti par la vue fréquente de ces paroles et par la juste appréhension d'un vie fugitive, qu'il est temps de sortir de Babylone, ce qui, avec le secours de la grâce divine, me deviendra facile, par la contemplation mâle et courageuse des soins superflus des vaines espérances, et des événements inattendus qui m'ont agité pendant le temps que j'ai passé sur la terre.

Tout en donnant de justes éloges à cette traduction de M. Ginguéné, nous ne pouvons ne pas observer que le mot de *fortè* que nous avons souligné, qu'il rend par *encore*, ne nous paraît pas d'une grande exactitude, que traduit par *peut-être*, il l'eût été davantage ; qu'en y ajoutant, ainsi que nous l'avons remarqué, le mot *tunc* (*alors*) à celui de *fortè*, comme dans le *fac simile* de Marsan, il nous suppose quelque espèce d'intervalle de temps entre la nouvelle de la mort de Laure et cet écrit remémoratif ; qu'il serait même possible que cette note insérée dans le *Virgile* manuscrit, que portait toujours avec lui notre Poète, eût été faite de mémoire dans le dernier voyage qu'il fit à Vaucluse peu de temps après la mort de Laure, et lorsqu'il se déterminait à quitter définitivement ce séjour, et le voisinage de cette Babylone d'Avignon, pour laquelle il avait de l'aversion ; ce qui expliquerait ce *fortè tunc* (*peut-être alors*).

Mais arrivons à la note elle-même. Les *Sonnets* et *Canzonni* de Pétrarque, que nous avons explorés, et la note sur le *Virgile* manuscrit de la bibliothèque ambrosienne, que nous venons de transcrire, sont en manifeste contradiction pour le lieu de la première entrevue de Pétrarque et de Laure. D'après les uns, c'est sur le rivage de la Sorgue, près de Vaucluse ; d'après l'autre, c'est dans l'é-

glise de Sainte-Claire, à Avignon, qu'elle eut lieu.

Auquel faut-il accorder croyance ? Ce fut cette demande, sans doute, que se sont faites les Giuntino, les Velutello, les Gesualdo, Les Tassoni, les Bimard, les Costaing, et leurs adhérents ; c'est celle que nous nous sommes faite à nous-même, et la décision ne nous a pas paru devoir être incertaine, puisque l'on avouera que rien n'est moins contredit et mis en doute que les *Sonnets* et *Canzoni* de Pétrarque ne soient véritablement son œuvre et pris sur des authographes, tandis que rien n'est moins certain que la note soit vraiment de son écriture (*manu propria*).

Anx assertions, à cet égard, des auteurs que nous avons nommés, se joint le doute lui-même d'un des plus forts champions de son authenticité. Baldelli* nous dit, page 179, que, pour mieux s'en assurer, il fit faire un *fac simile* de l'écriture de Pétrarque sur les lettres authographes que l'on conserve à Florence dans la bibliothèque de Médicis, par le célèbre restaurateur des manuscrits, M. Ciatti, qu'il l'envoya à Milan, où l'on y trouva beaucoup de ressemblance avec l'original. **

* Giov. Bta Baldelli, del Petrarca e delle sue opere, in-4^o, firenze presso Gaetano Cambiaggi, an. 1797.

** Io medesimo per non ommetere diligenza alcuna al fine de vie pi assicurarmi del authenticatione di quel scritto feci imitare la manu del

Ce qui m'étonne, c'est que des auteurs qui sont très-familiers avec la langue italienne et se sont particulièrement occupés des œuvres de notre Poète florentin, aient pu traduire la *molta somiglianza* par la parfaite ressemblance.

Nous convenons avec Baldelli sur ce qu'il ajoute, que ceux qui ne connaissent pas l'écriture de Pétrarque, reconnaissent tous que c'était là celle des copistes du 14^e siècle.

Le précieux manuscrit des *Sonnets* de Pétrarque que possède la bibliothèque d'Inguibert, à Carpentras, coté n^o 536, nous montre une grande ressemblance avec le *fac simile* de la note sur le *Virgile* ambrosien que nous présente l'édition in-12 des œuvres de Pétrarque, par Marsan, chez Louis Ciardelli, à Florence, 1822, la seule que nous ayons eu occasion de connaître. Nous ne pouvons pas prétendre cependant que notre manuscrit soit authographe et soumis, à Rome, à un juge dont les décisions sont aussi irréfragables que celles de

Petrarc: d'alle epistole authographe che conserva la medicea, dal celebre restauratore Dei codic', signor Ciatti; e per quanto ora il Poëta, con nitidissimi e ben formati caratteri, ora con piu minutti e trascurati scrivesse, mandato quel esempio in Milano, vi fu trovata *molta somiglianza* con l'originali, e coloro, i quali non conoscono la mano di Petrarca, convengono concordamente, esserlo stato lo scritto usato d'ai calligrafi della prima meta del secolo XIV.

M^{sr} Maio ; Nous avons été confirmé par lui dans l'opinion que les calligraphes de cette époque embarrassaient bien les plus versés sur ces matières, pour décider la question dont il s'agit.

Voilà pour l'écriture. Quant à la contexture de la note en question, elle est trop dans le style de Pétrarque et dans le sens de ses sentiments de soumission religieuse, pour prétendre, d'une part, avec les Velutello et autres, qu'elle soit fausse dans son entier ; mais voulant faire concorder ce qui peut s'adapter avec le résultat des *Sonnets* de Pétrarque et l'incertitude reconnue que cette note soit authentographe, nous pensons qu'écrite d'abord réellement par Pétrarque sur une feuille volante insérée dans son *Virgile*, elle ait été copiée, avec quelque interpolation, quelque ajout, par un des secrétaires de Pétrarque en Italie, qui lui aurait survécu ; ou par les premiers individus qui ont possédé le *Virgile* manuscrit, Giovanni et Gasparo Dondi, en 1380 ou 1390, et le tout bien innocemment ; mais qu'ayant vu que Laure avait été ensevelie *in loco Fratrum minorum*, dans le cimetière des Cordeliers, d'après la note elle-même et la vérité, et s'informant où se trouvait ce couvent des moines franciscains, il lui fut répondu, sans doute, qu'on ne connaissait d'église et de couvent des Frères mineurs qu'à Avignon, sous la déno-

mination et l'invocation de Sainte-Claire; et sur ce, ils crurent pouvoir, en la copiant, redresser et amplifier la note de Pétrarque par cet ajout, que ce fut *dans l'Eglise de Sainte-Claire à Avignon* qu'eut lieu la première entrevue de Pétrarque et de Laure, et que ce fut là encore qu'elle fut ensevelie, *in loco Fratrum minorum*. Mais les Cordeliers avaient bien d'autres établissements dans cette province, et notamment à l'Isle dans le Comtat Venaissin, où ils prétendaient que leur fondateur saint François avait fait un séjour; et Velutello, dont nous avons écarté le doute que la Laure de Pétrarque pût être la fille d'un Chiabaud, seigneur de Cabrières, nous dit affirmativement qu'elle fut enterrée dans le cloître de l'église des Cordeliers de l'Isle, comme une notice certaine recueillie sur les lieux.

Mais qu'on ne pense pas que notre supposition que la note du *Virgile* fût altérée, soit gratuite et sans quelque fondement; c'est encore Baldelli qui nous en fournit d'abord la preuve (page 179 § IV). Malgré qu'il eût adopté tout le système de M. l'abbé de Sade, il nous dit :

Non so d'altronde perche s'impugni l'ingenuita della memoria concernente Laura, mentre tolto ne il luogo ove narra il Petrarca essersi innamorato di lei, vengono le altre particolarita dimonstrate colla autorità di scrittori contemporanei, etc., etc.

Voilà donc un aveu bien formel de ce fameux partisan de l'authenticité de la note dans son pur énoncé, reconnaissant qu'à part le lieu de la première entrevue de Pétrarque et de Laure, rien ne s'oppose à en admettre le contenu.

Mais il nous fournit encore lui-même d'autres textes pour la combattre.

Page 180, § VI, on lit dans son ouvrage que

Sino à l'anno 1795 non fu celebre quel Virgilio che per la citata memoria e per alcune nottarelle marginali scritte ad illustratione del testo. Ma essendosi staccato e lacerato parte del stesso foglio, i signori bibliothecarii vi scoprirono à caso qual che carattere. La curiosita gli spinsi à scollarlo con la maggior diligenza, ma la membrana (*le parchemin*) era talmente conglutinata con l'asse che i caratteri lasciando l'impressione sul legno rimasero dilatati e smorti, ed à fatica poterono rilevarsi le seguente notizie. — Scritte dallo stesso Petrarca.

Liber hic furtò mihi subreptus fuerat anno Dñi M.III.XXVI, in kalendas novembris, deindè restitutus anno M.III.XXXVIII, die XVII aprilis, apud Avin.

GL MDX ML

Quin.

Petrarca M.III.XXX.

*Galeas Maria-Dux mediolensis quintus
di carattere diverso ac posteriore al Petrarca.*

Joannes noster (*son fils*) homo natus ad laborem, ad dolorem meum, et vivens gravibus et 'perpetuis me curis exercuit, et acri dolore moriens vulneravit. Qui cum paucos lætos dies vidisset in vitâ suâ, obiit anno 1361, ætatis suæ XXV, die julii X seu IX, medio noctis, inter diem veneris et sabbati. Rumor ad me pervenerat die XIII^o mensis ad vesperam; obiit autem MLNI, in illo publico excidio pestis insolito quæ urbem illam hactenus immunem talibus malis, nunc autem reperit atque invasit.

Nous croyons pouvoir induire de ce passage, où il est dit que la peste sévissait à Milan lorsque Pétrarque écrivait cette note, qu'il était loin de cette ville, et confirmer notre doute, que c'est loin de Milan qu'il l'insérait dans ses mementos. Mais continuons, et nous verrons ce qui confirme cette opinion.

Rumor autem primus ambiguus, 8^o Augusti eodem anno per famulum meum MLNO, redeuntem, mox certus per famulum Dñi Theatini Roma venientem. 18 mensis ejusdem mercurii sero ad me pervenit de obitu Socratis mei amici socii fratrisque optimi, qui obiisse dicitur Babylone seu Avinione, de mense maii proximo. Amisi comitem ac solatium vitæ meæ. Recipe Christe jam hos duos et reliquos quinque *in æterna tabernacula tua, ut qui amplius esse non possunt permutatione felicissima tecum sint.*

Heu mihi imo septem nec nesciebam. Rumor quoque jam pridem hic fuerat de obitu Philippi de vitriaco Epi,

meldensis **P^{ris}** et amici mei. Hoc autem die dōmicā 22 augusti compertum accepi; dissimulabam et credere recusabam. Heu mihi nimis crebescunt fortunæ vulnera. Eādem die et horā percepi obitum optimi **P^{ris}** ac **Dñi Philippi alterius Cavallicensis E^{pi} *** ad quem est liber meus vitæ solitariæ maximus rerum mearum p... obiit jam solus sum !

Die sabbati post solis occasum, 23 maii anno **Dñi 1349** vulneravit aures meas infelix nuntius **Dñi Paganini** (forse) de marignano singularis et optimi amici mei.

Die martis proximo 26 mensis, inter nonam et vespas, rediit Gebelinus nuntius itidem infelicis, indignæ et crudelissimæ mortis **Meinardi** mei.

Anno proximo scilicet 1350, in vigiliâ natalis de vespas rumor infelicissimus..... **Jacobi de Carraria Dñi Paduæ, Dñi et benefactoris mei singularis** cujus nunquam sine suspirio recordabor.

« **Dñus Jacobus Bossius**, vir probus et sapiens, et mihi carissimus, obiit 1357 novembris 25, quod mihi redeunti à missâ **Catherinæ virginis** ab ecclesiâ..... **n̄bri** (forse **S^{ti} Ambrosii**) non sine gravi vulnere mentis innotuit.

« **Dñus Bernardinus de Angossolis de Placentiâ**, miles egregius et unicus de raris et singularibus amicis, obiit « 1359. »

On voit, de la découverte de ces notes si détaillées, qu'il n'y est fait aucune mention de la nouvelle de la mort de la Laure, et néanmoins dans

* Cette nouvelle fut fausse.

sa lettre du VIII^e livre des *Familières*, Pétrarque rappelle qu'il y a six ans qu'il est dans le deuil. Or, si la note de ce *Virgile*, dont on se targue, avait été mentionnée sur le revers dont il s'agit, la nouvelle de la mort de Laure aurait dû, ce me semble, précéder celle de la mort de Paganini en 1348, puisque Laure est morte en 1348, et de Maynard; être intercallée après celle de la restitution de son *Virgile* manuscrit en 1326, celle de la mort de son fils, celle de la mort de son ami Socrate, son cher confident, etc. D'où j'ai conclu ou que les indications recueillies et transmises par messieurs les bibliothécaires de Milan sont inexactes, ou que la note dont il s'agit avait été faite à part, sur une feuille volante insérée dans ce manuscrit, et qu'un des copistes la transcrivit avec les changements que je crois pouvoir soupçonner. Et pourquoi la coller sur le bois de la reliure et enlever ainsi les indications, les notes que nous avons vu s'y trouver par-dessous, et qui sont d'accord pour les dates avec ce que les lettres de Pétrarque nous fournissent ?

Thomassino (page 87) prétend que, tandis que le *Codex* ou le *Virgile* manuscrit est écrit sur parchemin, in f^o, *Membranaceo elegantissime scriptus*, la note dont il s'agit est écrite sur une feuille de papier ordinaire

Asseri primo aglutinata est Petrarchi epistola scritta in papiro ordinario.

Nous avons vu précédemment que messieurs les bibliothécaires de Milan voulant obliger Baldelli, et curieux de lui donner des renseignements consciencieux, avaient cherché à décoller avec attention cette note du *Virgile* ; mais que le parchemin sur lequel elle était écrite était tellement adhérent avec le bois de la reliure, que ce ne fut qu'avec peine qu'ils en vinrent à bout, même avec quelques lacunes ; donc la note, selon ceux-ci, est écrite sur parchemin, et selon Thomassino, sur papier ordinaire ; donc de celle-ci elle a été transcrite et a pu être facilement interpolée par quelque copiste, qui, voyant que le beau manuscrit du *Virgile* était écrit sur parchemin, ont cru faire honneur à cette note, que de la conformer au manuscrit en la transcrivant sur parchemin.

J'ajoute une remarque sur cette note. Dans le deuxième volume de l'édition in-12 des œuvres de Pétrarque, de Marsan, (Florence, chez Cardetti, 1822), où l'on trouve (page 197) un *fac simile* de la fameuse note, on voit en tête et avant ces mots : *Laurea propriis virtutibus, etc.*, la lettre *S* majuscule, que Marsan interprète par *sancta*. Quant à moi, je pense qu'il faut rendre cette grande *S* comme une abréviation de *sic* ou *simile*, introduite ainsi par le

copiste, quelque infidèle qu'il fût à rendre la note telle quelle et sans ajout et interpolation.

Ce n'est pas gratuitement et sans quelques probabilités que nous osons taxer les copistes de cette hardiesse; nous voyons que Pétrarque, dans sa correspondance confidentielle avec son ami Boccace, lui dit : * *Vous savez ce que c'est que les copistes, on ne peut en venir à bout; ils désespèrent les bons auteurs, soit négligence, ignorance ou mépris; ils écrivent toute autre chose que ce qu'on leur donne à copier.***

Quel motif, quel intérêt avait Pétrarque à se contredire dans ses *Sonnets*, ses *Cantilènes* et sa note dans son *Virgile* manuscrit? S'il se reprochait de s'être livré dans sa jeunesse à des sentiments, à des émotions amoureuses envers une femme mariée, dans une église, un vendredi-saint, à quoi bon le révéler, le consigner dans une note qui devait lui survivre et l'en faire rougir; lui qui avait tant écrit sur les mœurs déréglées de la Babylone d'Avignon, se plaire à fournir à la postérité tant de contradictions par cet écrit, qui devait être le principal pivot d'une opinion qui a occupé tant de critiques, qui a séduit quelques auteurs recom-

* Sén. liv. V, Épître première. Pavie, 14 décembre.

** Traduction de M. l'abbé de Sade, dans ses Mémoires, tome III, p. 168.

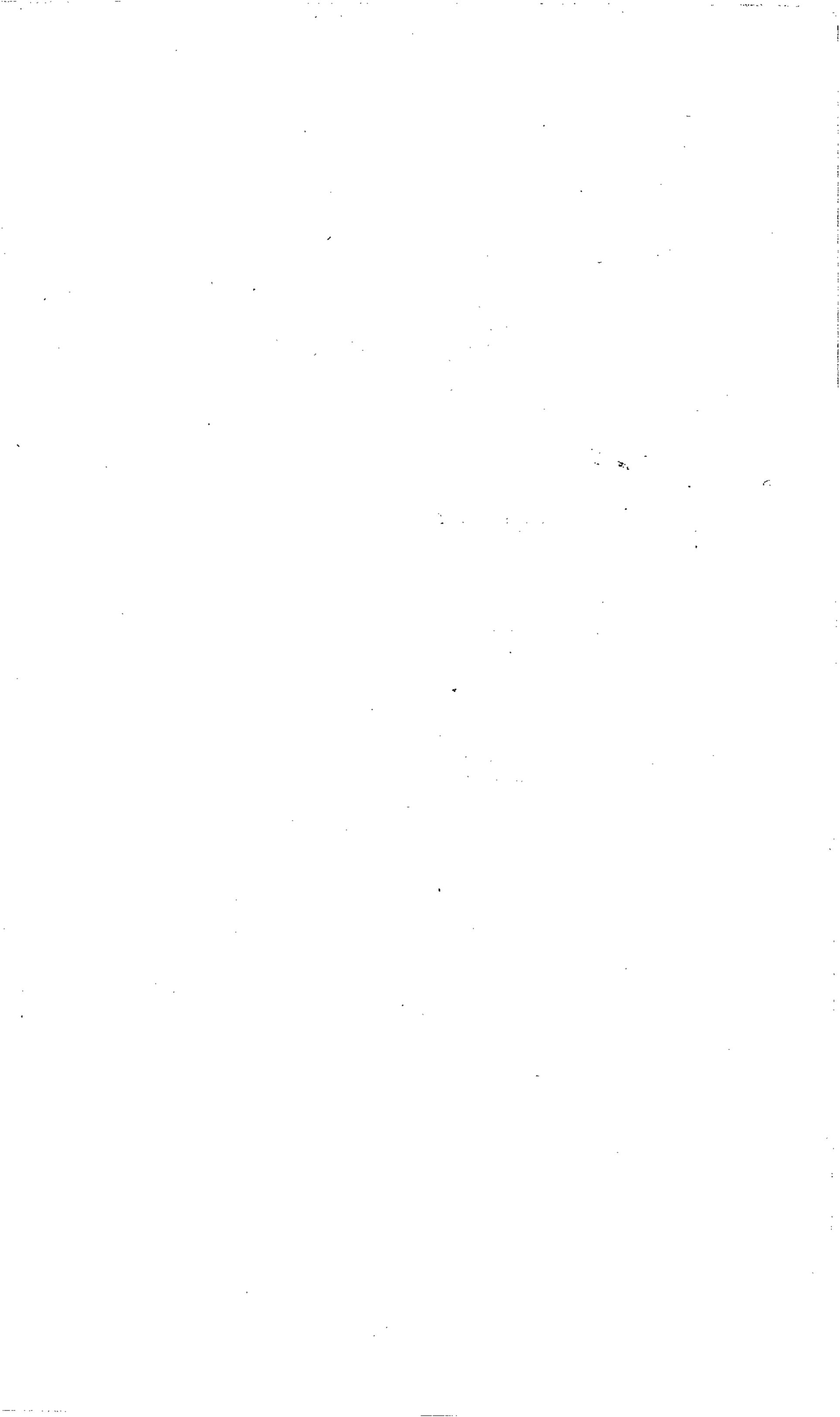
mandables, tels que *Saba de Castiglione*, et par suite, un savant distingué de Turin, M. Gazzera, qui avait tant de titres à nous entraîner dans son opinion que la note est authentique et authographe, tout en nous encourageant par ses lettres à poursuivre notre travail ?

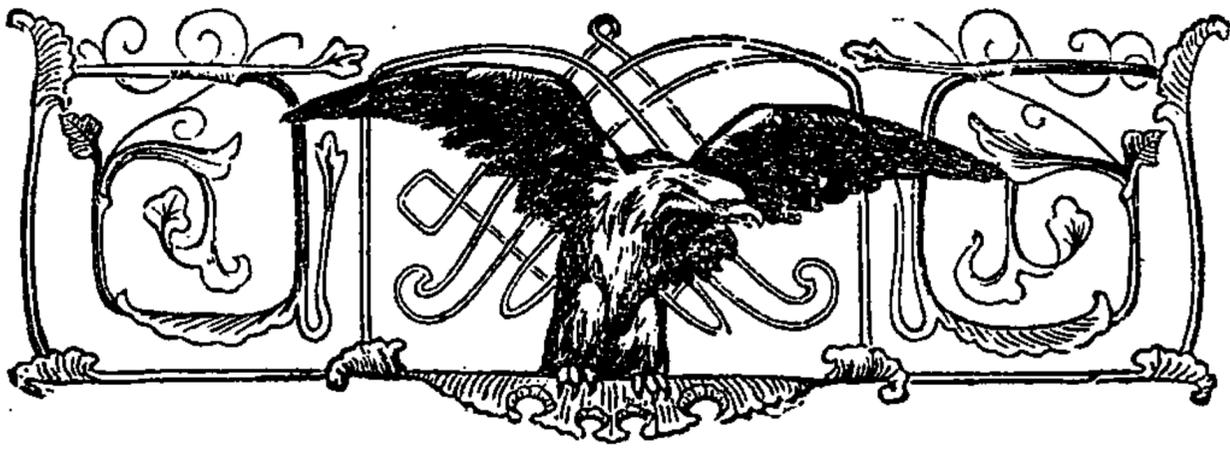
Que n'ai-je pu et dû abandonner ou fortifier mes doutes sur la contexture et l'état de cette note, lorsque, en 1836, dans un dernier voyage en Italie, la contagion ou les appréhensions du choléra et des quarantaines me fermèrent la voie de Milan, presque un des principaux buts de ce voyage ?

Je laisse donc aux individus pétrarchistes auxquels s'adresse plus particulièrement cet opuscule, et qui pourront prendre quelque intérêt à cet examen critique, le soin de vérifier si mes doutes et mes inductions ont quelques fondements; si je n'ai fait par là qu'effleurer, et donné quelques secousses à cet édifice systématique qui a eu tant de sectateurs, qu'envain ils ont voulu étayer par quelques solivaux; comme, par exemple, pour prouver que Laure n'avait point gardé le célibat, ils se sont servis de quelques passages que nous réfuterons avec confiance, lorsque nous nous occuperons spécialement de ce sujet.



CHAPTER X.





CHAPITRE X.

De la dissemblance des Portraits de Laure, et de la conclusion qui en résulte.

LA beauté de la Laure de Pétrarque n'a pas été seulement le sujet de l'enthousiasme du Poëte qui l'a rendue si célèbre, mais aussi de celui des peintres.

Trois portraits d'elle ont été distingués plus particulièrement d'une foule d'autres qu'on lui attri-

bue. Celui d'abord de Simon Memmi, celui, en miniature, du manuscrit de Florence, et celui d'Avignon, que M. Richard de Sade porta à Rome au cardinal François Barberini, dont Peiresc obtint un dessin au crayon, de couleur, que l'on trouve dans un de ses manuscrits que possède la bibliothèque d'Inguibert, à Carpentras, et dans le *Tomasini Petrarca redivivus*, p. 106; mais celui-ci, comme ceux que l'on conserve à Avignon au musée Calvet, et à Paris chez M. le marquis de Fortia d'Urban, ne ressemble en rien aux deux précédents, ni pour l'attitude, les traits et le costume.

Isaac Bulard, dans son ouvrage in-folio *, où il nous donne une biographie de Pétrarque, et où, après une description de Vaucluse, nous dit : « Ce fut là que ce grand Poëte établit le siège tranquille de ses muses ; ce fut en ce lieu écarté que, charmé des perfections de la belle Laure, il la fit maîtresse de son cœur, et qu'il célébra ses vertus. » Néanmoins, ce même auteur, passant à l'article de Laure, il l'intitule *Laure de Sade, née en 1314*, séduit, sans doute, par la renommée de la découverte du tombeau de celle-ci en 1590, qui fit tant de bruit; et nous en donne un portrait qui ne ressemble en rien à ceux de la Laure d'A-

* Tome 2, liv. 5, page 313. Bruxelles. 1682.

vignon, dont les portraits sont si connus, comme nous l'avons mentionné, peint, sans doute, d'idée, par Palma, et gravé par N. de Lormessin; portrait qui paraît plutôt être celui d'une grosse fermière que de l'élégante Laure de Pétrarque.

D'autre part, s'il faut en croire à ce qu'en a pensé le chevalier Léopold Cigognara, dans la suite qu'il a donnée aux œuvres de Winkelman et d'Agincour *, la belle miniature du manuscrit de Florence à la *Laurentiana*, n'est que le portrait de Jeanne de Albige, épouse de Laurent Tournabuoni, et le seul qui soit l'ouvrage connu et authentique de Simon Memmi; c'est celui que le célèbre Morghen a gravé à Florence sur le dessin que lui avait fourni M. Marsan, d'après le tableau original que possédait à Sienne le chevalier Antoine Piccolomini.

C'est d'après ce portrait que Pétrarque semblait avoir dessiné lui-même dans sa *Canzone 1^{re}, Lassare il velo, ò per sole, ò per ombra donna non vidi mai*, qu'il emporta en Toscane, et que le célèbre Morghen fit cette superbe gravure, où l'on trouve au bas : *Simon Memmi pinxit, Raphael Morghen sculpsit*, et au-dessous : *Beati gli occhi che la veder viva,*

* Voyez la dissertation de M. Marsan, au sujet des portraits de Laure, 2 vol. *Delle rime di Petrarca*. Florence, chez Cardetti, 1822.

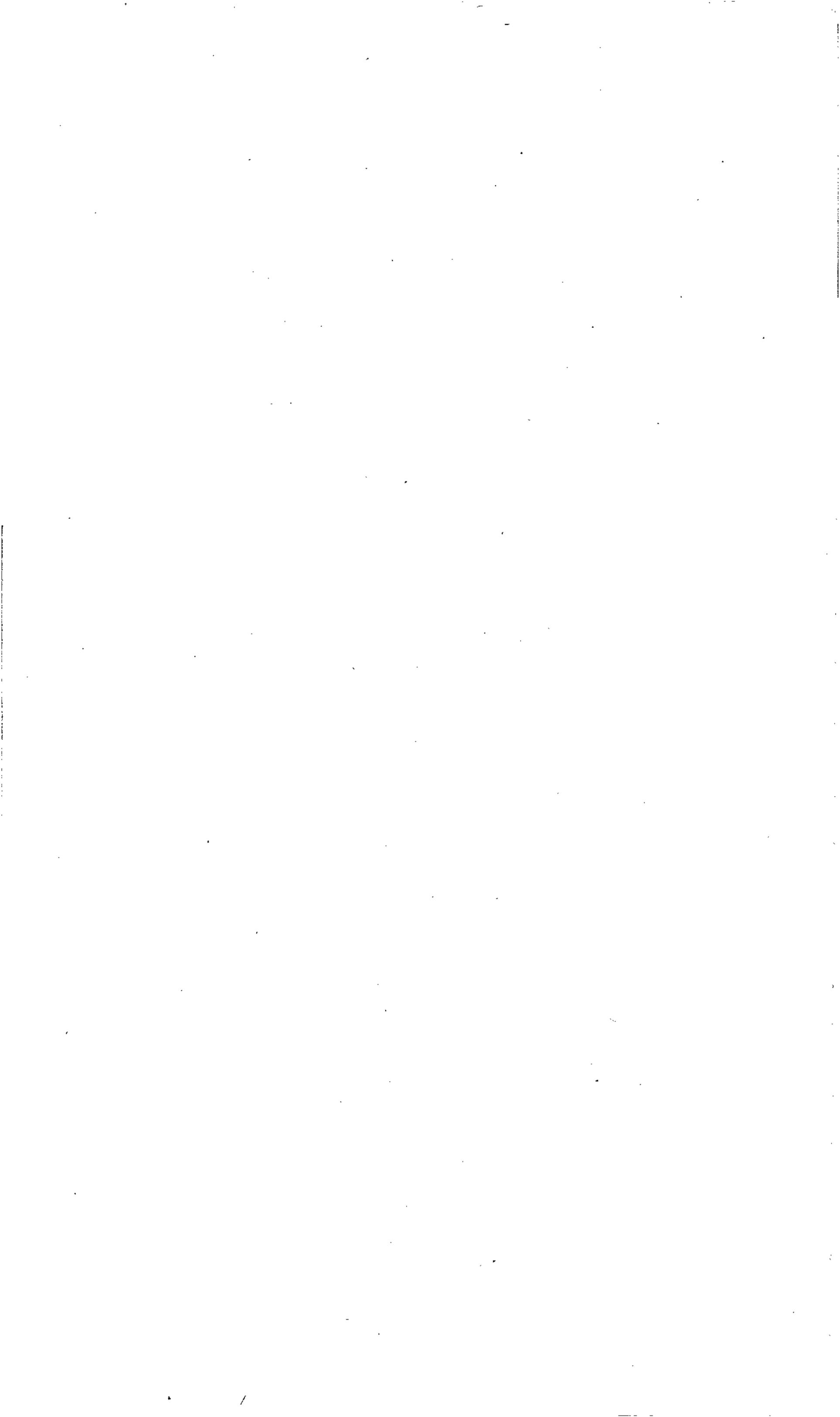
archetypum est Senis penis eq. Antonium Piccolomini bellantis. Et c'est de cette gravure que nous avons extrait ce dessin au trait seulement que nous avons présenté.

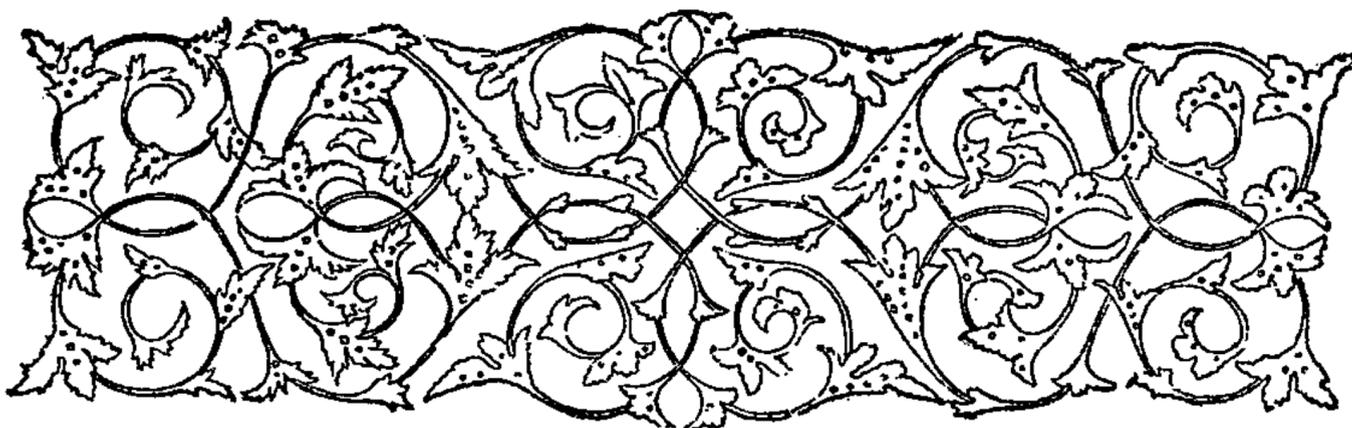
Il est plus que vraisemblable que ce portrait, fait par Simon Memmi, ait été son ouvrage, en même temps que celui de Pétrarque, fait à son domicile à Vaucluse, comme celui de sa voisine au sien, et non pas à Avignon, où l'abrégiateur des Mémoires de M. l'abbé de Sade remarque, à juste titre, qu'il n'est pas vraisemblable que ce fût sous les yeux d'un mari jaloux qu'on eût pu obtenir celui de Laure qu'à son insu, tandis que les deux *Sonnets*, dont il récompensa le peintre, auraient si fort divulgué ce secret et exposé à de fortes récriminations le poète et le peintre et la Laure de Sade.

Il résulte, de cette discordance si frappante, que la Laure de Sade avignonnaise a été reconnue tout autre que la Laure de Pétrarque.

Thomasini les distingue bien dans les deux effigies qu'il nous en présente, l'une, sous le titre de *Laura Sado*, l'autre, sous celui de *Laura Petrarchæ* ; et c'est pour nous une preuve qui ajoute à notre conviction que la Laure de Pétrarque est tout autre que celle de Sade.

CHAPTER XI.





CHAPITRE XI.

—•••—

Du célibat de la Laure célébrée par Pétrarque.

PLUS réservé que Baldelli, moins tranchant que le biographe cité, Tomasini * fait des recherches sur tout ce qui peut concerner la Laure de Pétrarque, s'adresse à Suarès, évêque de Vaison ; celui-ci,

* Jacobi Tomasini, Patavi episcopi oemoniensis Petrarca redivivus, in-4°. Patavii, 1659.

malgré qu'il eût adopté l'opinion répandue à Avignon, d'après la découverte du tombeau d'une Laure de Sade en 1529, est loin de reconnaître l'assertion que la Laure de Pétrarque fût une femme mariée; et dans une épigramme qu'il adresse, à Rome, à Tomasin, p. 101, il l'a terminée ainsi :

I VIRGO ET FORMAM JACTA QUÆ LUBRICA FALLIT, etc.

Mais ce n'est pas la seule coopération que ce biographe critique nous fournit contre les prétentions de la famille de Sade; il nous donne, même page, l'inscription suivante :

MEMORIÆ RESURGENTI
FRANCISCI VATUM POLITISSIMI
ET LAURÆ PUELLARUM FORMOSISSIMÆ
LAURENTIUS PIGNORIUS
SOBRIÆ ET CASTÆ ANTIQUITATIS
SUPRA FIDEM ADMIRATOR
GENIO FAVENTE
POSUIT.

La désignation de *Lauræ puellarum, etc.*, ne peut trop s'appliquer au tombeau d'une épouse, mère de tant d'enfants, comme l'était Laure de Noves, femme de Sade, même à l'époque de sa première rencontre prétendue à l'église de Sainte-Claire

d'Avignon avec Pétrarque; et nous ne pouvons comprendre la contradiction d'un prélat aussi éclairé que Suarès.

Nous avons déjà remarqué dans ce même ouvrage de Tomasini, page 98, une épitaphe ainsi conçue :

FRANCISCI ET LAURÆ MANIBUS
GABRIEL SIMEONIUS.

Tres tibi Francisci.

.

.

Salve igitur virgo ter maxima.

Sont-ce là des épitaphes d'une femme mariée, mère, comme nous avons dit, de nombre d'enfants, que nous présentent M. l'abbé de Sade et ses adhérents?

Sans nous en tenir à ces citations d'inscriptions d'auteurs étrangers, qui manifestent néanmoins leurs opinions particulières, et en sont le type à ce sujet, Pétrarque lui-même, dans le *Sonnet* 157, où il est dit :

Una candida cerva sopra l'erba, etc.,

que les commentateurs ont interprété comme une indication du célibat de Laure, ne nous confirment-ils pas dans cette opinion ?

Ensuite ne nous dit-il pas, en parlant de Laure :

Era un tenero fiore
Nato in quel bosco?

Mais, me direz-vous, dans la troisième lettre latine de Pétrarque à Jacques Colonna, évêque de Lombes, on lit :

Est mihi post animi mulier carissima tergum
Et virtutibus suis et sanguine nota vetusto. *

Donc il s'agit d'une femme mariée par ce mot *mulier*, en conclurront les partisans des prétentions de M. l'abbé de Sade.

Cette objection contre le célibat de la Laure de Pétrarque, me parut devoir faire quelque sensation, d'autant que, dans le dialogue entre Pétrarque et saint Augustin, il est dit : *Si infamem turpemque mulierem ardeo, insanissimus ardor est*, et plus bas, *de muliere morali sermo nobis instituitur*; ensuite *quandò illius primum mulieris species visa est, etc.*, et encore *mulier illa celebris, etc.* Il faut l'avouer, il semblerait qu'il ne faut là ne voir dans l'acceptation du mot *mulier* que, comme il est généralement reçu, de femme mariée. Mais consul-

* Edition de Bâle, in-folio, ép. 3, liv. 1^{er}, page 82.

tant le *Dictionarium Poeticum* de Vanieri, (Lyon, chez Bruyset 1720), quoique nous ayons vu que *fœmina proprie sexum significat, mulier quæ virgo non est. Fœmina* donc en général désigne le nom du sexe ; mais dans Pétrarque *mulier* équivaut simplement à celui de *fœmina*, et non à *mulier*, femme mariée. J'en trouve la preuve dans sa lettre confidentielle à Lellius, (famil. ép. 1, liv. 3, p. 622), Pétrarque y raconte l'histoire d'un viol ; sa lettre est intitulée : *De violata quad. vergine, mulier factum excusat, nihil se contra quam obtaverit passam dicens, et promissas amantis nuptias efflagitat*. C'est une vierge dont on a abusé ; si elle demande le mariage, donc ce n'est pas une femme mariée, quoique Pétrarque lui donne le nom de *mulier*. Donc toutes les fois qu'on trouve ce nom dans les œuvres de Pétrarque, ce n'est pas une conclusion à tirer qu'il s'agisse de la Laure de Noves mariée à M. de Sade à Avignon.

On pourrait ajouter quelques observations à ce sujet.

Comment concevoir que Pétrarque, dans ses *Sonnets*, ses *Cantilennes*, ses *Triumphes* et ses *Épîtres*, n'ait fourni aucune indication contre le célibat de Laure ; qu'il n'ait pas eu occasion de célébrer quelques heureux accouchements de la Laure de Sade ; de déplorer quelques victimes que

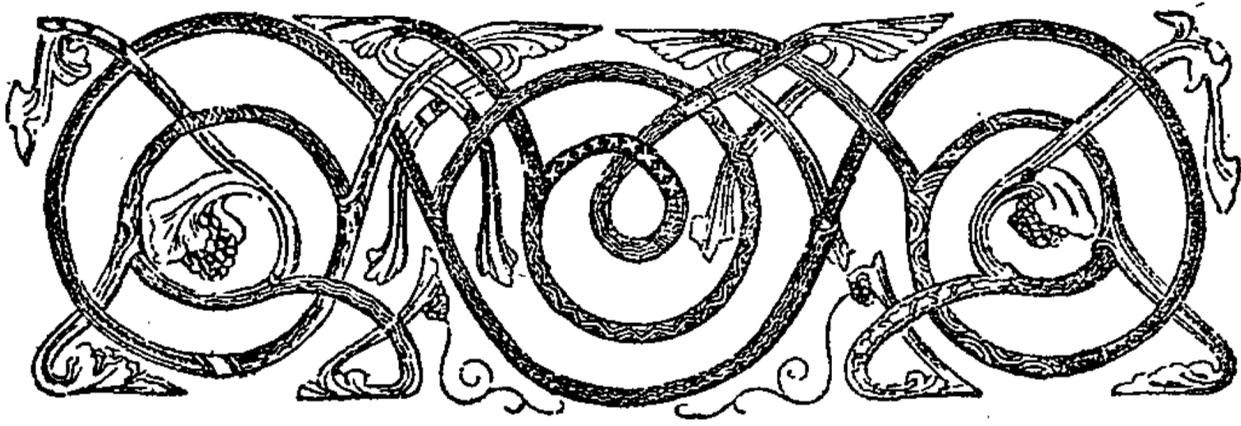
la mort aurait enlevé parmi ses nombreux enfants, lui qui a chanté un grand trouvé, un portrait obtenu, sa jalousie, son dépit de la distinction que reçut sa Laure d'un grand personnage dans une fête publique.

Nous terminerons là nos observations, que nous nous sommes flattés pouvoir être appréciées par les personnes exemptes de tout préjugé.



CHAPTER XII.





CHAPITRE XII.

Nous ne pouvons pas nous abstenir de quelques réflexions, de quelque critique sur la découverte du tombeau d'une Laure de Sade dans l'église des Cordeliers, à Avignon, en 1529, c'est-à-dire cent quatre-vingt-un ans après la mort de Laure.

C'est avec peine que nous avons vu que le Roi de France, François I^{er}, ait été induit à erreur, et

la dupe des prétentions de ceux qui voulaient, à toute force, que ce fussent là les ossements révévés de la Laure que Pétrarque avait rendue si célèbre, et dont il avait, pendant trente ans, vanté la beauté, les rigueurs, les vertus et la naissance.

Les critiques du *Sonnet* qu'on prétendit avoir trouvé dans cette tombe, ont fait justice de son auteur. L'espèce de médaille en plomb, avec les caractères MLMI, se trouve en contradiction avec le dessin qu'en donne Tomasini (page 99), où il est ainsi MLML. Mais supposons que c'est une aberration du graveur, par la facilité qu'il y a de prendre, sur un vieux plomb, un I pour une L. Toujours est-il vrai que l'explication qu'on donna de cette inscription, *Madona Laura morta jacet*, est d'un ridicule achevé; qu'on n'en trouve aucune dans ce style dans une inscription tumulaire, même du moyen-âge. *Morta jacet*, on ne pouvait pas dire, sans doute, *viva jacet*. Aussi Frédéric Cavarriani* croit devoir mieux la rendre par ces mots : *Mortuæ Lauræ miserere Jesu.*

Nous pouvons ajouter à ce ridicule de la précédente explication, celle que firent les antiquaires de cette époque, de l'*Eglogue* 11, où Pétrarque

* Dans son œuvre intitulée : *Vita di Petrarca, Mantua coi tipi del herede. Pazzoni. 1816.*

nous présente des parentes et des amies de Laure allant jeter des fleurs sur son tombeau.

Niobé, une d'elles, demande à *Fulgida* de l'y conduire ou de lui en indiquer le chemin. Celle-ci lui répond : pourquoi demandez-vous à nourrir votre douleur ? *Niobé* lui dit alors, en se livrant aux gémissements et aux pleurs : on en obtient un grand soulagement. Eh bien ! lui ajoute *Fulgida*, voici votre chemin :

Carpe iter hoc quo nodosis impensa capistris colla boum, crebrasque canum surlimine parvo videris excubias, gilvosque ad claustra molossos, ille locus tua damna legit, jamque aspice contra hic Galathea sita est, etc.

« Prenez ce chemin qui vous conduira au lieu
« où sont attachés par des cordes noueuses le col
« des bœufs, et où vous verrez de gros chiens do-
« gues *molossos**, couleur gris cendré, faire senti-
« nelle au cloître par leur fréquent aboiement,
« sous un petit péristyle, c'est là en face qu'est le
« tombeau de Galatée. »

Eh bien ! voici la ridicule et burlesque explication de Benvenuto de Imola, qui suppose, sans doute, que les trois interlocutrices sont trois avignonaises. Les bœufs sont les pères Cordeliers

* Chiens originaires d'Épire.

d'Avignon ; les cordes noueuses, sont la ceinture que ces religieux portent autour de leurs reins ; ensuite les chiens *molossos*, sont encore ces religieux qui aboient pour Dieu dans leur sermon.

Quel ridicule ? n'en déplaise, à M. Benvenuto. Et ce *limine parvo* ? c'est, sans doute, la chaire de ces prédicateurs.

Nous croyons que l'explication que nous allons donner de ce passage, et qu'on a dû, sans doute, pressentir par notre traduction très-littérale, que cette topographie est bien plus adoptée au résultat dont nous allons nous occuper, qui est de présenter notre opinion sur l'origine, le domicile, la maladie et le tombeau de la Laure de Pétrarque.

Nous ne croyons pas nous abuser. Laure est née aux environs de Vaucluse et de Lagnes, de parents illustres ; elle y a presque toujours séjourné ; elle n'a point été liée par un mariage quelconque ; elle ne périt pas de la peste, mais de consommation, et son tombeau était dans l'ancien couvent des Franciscains, en dehors de l'Isle dans le Comtat.

Nous admettons, comme on voit, le narré positif de Velutello , qui apprend, sur les lieux, lors de ses investigations, accompagné de deux de ses compatriotes, que c'était un usage, dans ces contrées, de se rendre, de ce petit pays de Cabrières,

et bien plus probablement des habitations des environs de Lagnes, comme plus rapprochées du village de Vaucuse, à l'effet de visiter d'abord l'église dédiée à Saint Véran, qui en est le patron, et qui y est très-vénéré par les miracles qui s'opérèrent à sa mort, et de là à l'Isle, pour y assister aux offices divins de la semaine sainte; parce qu'à Cabrières comme à Lagnes, à peine y a-t-il, le dimanche, un desservant pour y dire la messe, tandis que les Cordeliers à l'Isle y célébraient le service divin avec grande pompe, et que dans cette Eglise se trouvaient les tombeaux et sarcophages des seigneurs des environs, ainsi que dans le cloître du couvent. Et quel intérêt avait-il, même pour étayer ses soupçons sur la Laure de Cabrières, pour entrer dans ces détails et supposer cet usage?

Admettant, comme nous avons cru devoir en déduire la conclusion, que la note dans le *Virgile* manuscrit de Pétrarque, que possède l'Ambrosienne à Milan, ait été interpolée par cet ajout *in Avenione*, par une de ces légèretés et hardiesse d'un copiste, dont nous avons vu que pétrarque se plaignait, toute cette controverse serait terminée; et si nous y trouvons encore que c'est *in eadem civitate* que Laure fût enterrée, c'est aussi ce qu'il faut supprimer et l'attribuer au copiste infidèle, mais conséquent.

Cette suppression serait devenue inutile, si nous avions cru pouvoir présenter et offrir l'alternative de l'interpolation de la note par la supposition de ces mots : *in vid ecclesie Sanctæ-Claræ* ; ce qui aurait parfaitement correspondu à ce que nous en indique Pétrarque, de sa première rencontre, dans ses *Sonnets*. Mais nous n'avons pu nous assurer que l'ancienne église des Cordeliers, si fréquentée, hors de l'Isle, détruite, ainsi que le couvent des Franciscains, pour y établir des redoutes contre les agressions des Huguenots, fût spécialement dédiée et sous l'invocation particulière de sainte Claire ; ce qui eût pu, avons-nous dit, donner lieu à l'équivoque d'un copiste étranger au pays. Mais ces recherches archéologiques, dans la nuit des temps et la dévastation de ces contrées à cette malheureuse époque, ne nous ont pas fourni tous les résultats dont nous nous étions flatté.

Néanmoins, les Cordeliers, fugitifs de ce couvent, hors des murs, dans le quartier du Logis-vieux, accueillis dans l'Isle, sous la sauve-garde des catholiques, eurent assez de crédit, à ce que nous dit Pérussis dans son manuscrit, * pour se faire appliquer, en 1564, les confiscations qui eurent lieu à cette époque sur la maison d'un des

* De la bibliothèque d'Inguibert, n° 283, tome 2, page 12.

nobles, partisans de la nouvelle secte, pour y bâtir une nouvelle église. (*Voyez aux notes, n° 5.*)

D'après les documents que je dois à l'obligeance de M. Isidore Bonnet, notaire à l'Isle. (Sa lettre est du 16 juin 1839.) « Cette nouvelle église, dans
« l'Isle, était sous l'invocation de saint François,
« dont le tableau était au fond du chœur; ensuite,
« m'ajoute-t-il, étaient dans le même chœur quatre
« statues : 1° celle de sainte Delphine, dont on fit
« la déesse de la liberté, et qui a disparu, avec
« l'autel de la patrie, dans la révolution de 1790,
« élevé sur notre principale place;

« 2° Celle de saint Elzéar, qui, lors de la destruction de cette nouvelle église des Cordeliers, a été
« portée à la paroisse, et a été placée d'abord
« vers la grande porte, à gauche, en entrant; mais
« elle a été transportée, depuis deux ou trois ans,
« dans la chapelle de saint Antoine, à droite de la
« petite porte de l'église paroissiale;

« 3° Celle de sainte Claire, qui a été portée et
« se trouve encore à droite de la principale porte
« de la paroisse, faisant pendant à celle de saint
« Elzéar, par suite de la prostitution de celle de
« sa femme Delphine, comme nous avons dit, de
« sainte transformée en déesse.

« Sainte Claire portait à la main un ostensoire;
« elle a perdu cet attribut probablement dans le

« trajet de la primitive à la seconde église des Cordeliers, ou de sa retraite à la paroisse.

« 4° La quatrième, enfin, était la statue de saint Bonaventure, dont on ignore la destinée. »

Toutes ces statues dont me parle M. Bonnet, provenaient, sans doute, de l'ancienne église hors des murs, et celle de sainte Claire, plus particulièrement, pouvait appartenir au nom de ce couvent des Franciscains, ou au moins à l'une de ses chapelles.

M. Bonnet continue : « Je ne puis rien vous transmettre sur l'ancienne et primitive église et sur l'ancien couvent des Cordeliers, existant hors de la ville, au lieu appelé le Logis-vieux ; rien sur les tombeaux des anciennes familles de ces contrées, par conséquent, ni sur celle de Chiabau, ni sur aucune autre du voisinage. »

Cependant l'assertion de Velutello, comme nous l'avons vu, d'après les renseignements pris sur les lieux et avec témoins que les grandes familles des environs avaient là leur sépulture, leur mausolée, est bien précise, et c'est un fait qu'avec ses deux compagnons de voyage il donne comme certain.

Ce couvent était en grand crédit dans toute la contrée ; nous avons vu qu'on y célébrait les offices avec plus de pompe que dans les petites paroisses

de Vaucluse, Cabrières et Lagnes, où à peine il y avait, comme il a été dit et comme il existe encore à présent, à peine un desservant, le dimanche, pour y dire une simple messe. C'était là que les personnes libres par leur état allaient assister aux offices de la semaine-sainte.

Si donc nous n'avons pu admettre le doute, la vraisemblance que Velutello nous présente comme le fruit de ses investigations en faveur de la famille Chiabau, comme ayant donné naissance à la Laure de Pétrarque ; si nous avons prouvé que M. l'abbé Costaing n'a pas été plus heureux en nous offrant le résultat des siennes par la Laure des Baux dans le vallon de Galas ; si nous sommes parvenus à détruire tout l'échaffaudage du système de M. l'abbé de Sade, et prouvé que la Laure de Noves est tout autre que celle qu'a célébrée le Poëte toscan, cherchons dans les familles des seigneurs du territoire de Vaucluse et de Lagnes l'origine de cette célèbre Laure. Car nous pensons que si l'investigateur Velutello, dans ses excursions, ne se fût pas borné à Cabrières pour y compulser les registres des naissances et des morts, et ne se fut pas arrêté à la fille d'un Chiabau, qui lui présentait une simple possibilité qui le séduisit, il eût fait les mêmes perquisitions à Lagnes et à Vaucluse, il en aurait obtenu un tout autre ré-

sultat, qui aurait concordé avec quelques monuments historiques, bien moins rares alors qu'à présent, que le temps et de grandes révolutions ont effacés et détruits.

Ce n'est qu'avec la plus grande peine que nous avons appris, en 1840, dans nos excursions dans ces intéressantes contrées où retentissent les noms de Pétrarque et de Laure, qu'un Maire de Lagnes (ne craignons pas de le nommer, Catineau), il y avait sept à huit ans, avait vendu les vieux papiers, chartres, cadastres de la commune à des marchands de Loc, de l'Isle, de Vaucluse, ou des environs, pour une misérable somme; et nous avons partagé l'indignation de son successeur et de ses administrés sur ce délit et abus d'un pouvoir municipal de la part d'un individu honni à ce sujet dans sa commune, que la mort a depuis enlevé aux reproches mérités, et dont son ignorance n'aurait su l'excuser.

Nous aurions pu encore obtenir quelques renseignements en apprenant à qui cette vente avait été faite, et savoir si ces vieux papiers auraient échappé aux fouloirs des fabriques de papier à Vaucluse, et en donner connaissance particulière à M. Augustin Thyerri, si avide, à juste titre, de ces découvertes. Mais nos recherches ont été vaines, et le dernier cadastre de Lagnes ne remonte

pas à deux cents ans, et celui de Vaucluse encore à moins. Comment remplacer ces précieux matériaux ? Reculons de cette triste époque à ce que des monuments plus anciens pourront nous fournir.

Nous voyons, à n'en pouvoir douter, d'après l'authentique manuscrit petit in-folio, sur vélin, que nous avons cité, et que possède la bibliothèque d'Inguibert à Carpentras (du catalogue n° 593), où le Comte de Toulouse charge, en 1253, l'Evêque de Carpentras de faire le relevé de ses droits dans les diocèses du Comté Venaissin; que de tous les lieux et châteaux aux environs de Vaucluse, Alphonse, Comte de Poitou et de Toulouse, y avait toute juridiction, et l'Evêque de Cavillon était seulement feudataire pour le château de Vaucluse, * mais il en était tout autrement pour le

* *Page 4, v°.* — Anno quo suprâ 1253 4^o idus novembris, Bartolomeus Bajulus Vallæ Clausæ, et reverendus Gaufridus, et Michael Garnandus, et Jacobus de Vallæ Clausæ, omnes supradicti, omnes juraverunt Guillo Bermundo, notaro, domini Dei gratiâ Carpentoractensis Episcopi, quod ipsi dicent et in veritate de omnibus quæ dominus Alphonsus, Comes Pictaviensi et Tolosæ, habet jure domini et alio quolibet jure in villâ Vallis Clausæ et in tenimento ejusdem villæ, qui dixerunt per sacramentum quod dominus Cavallicensis Episcopus tenere castrum et villam de Vallæ Clausæ in feodum pro domino Comite supradicti et ejus dominio, etc.

Voyez aux Notes comment l'Evêque de Cavillon devint feudataire pour le château de Vaucluse.

village et château de Lagnes. Des seigneurs du pays possédaient, par moitié avec le Comte, la haute juridiction, et ces seigneurs étaient : un Isnard de Lagnes miles, un Baptiste Bertrand de Lagnes et un Pierre de Caseneuve, qui partagent cette seigneurie et haute juridiction.*

* Page 8, v^o. — Anno quo suprâ 1253 iiii kalend. novembris, Isnardus de Laneis miles, et Bertrandus de Laneis et Petrus de Casanova per se et fratribus suis, et Willelmus de Codoletto domini de Laneis confessi fuerunt et in veritate recognoverunt omnes coram domino Guillelmo Bermundo notaro domini Carpentoractensis Episcopi, stipulante nomine domini Alfonsi, comitis Pictaviensis et Tolosani, quod ipsi cum pareriis suis habent medietatem jurisdictionis ejusdem villæ seu castri de Laneis, et dominus Comes habet aliam medietatem jurisdictionis ejusdem villæ. Habent pariter cum nominato Comite justitias et condemnationes et bana et omnia quæ pertinent et pertinere debent ad dictam jurisdictionem, dividunt communiter cum Balivo ipsius domini Comitis, itaque dicti Milites cum pareriis suis habent medietatem et dictus dominus Comes aliam medietatem, confitentes ipsi quod dictus dominus Comes habet in dicto castro Cavalcatas sed non Albergum. Et requisiti sunt dicti si dictus dominus Comes habeat alias jurisdictiones in dicto castro, seu villa dixerunt quod non, sed in totâ jurisdictione et in omnibus quæ pertinent et pertinere debent ad jurisdictionem habent dicti Milites medietatem et dictus dominus comes aliam.

Et pariter requisiti, suprâ dicti dixerunt quod dictus dominus Comes habet in dominio Molendini de spelunca quartonem.

Et anno et die quo suprâ Petrus Aleria Bajulus et Petrus Plorentius^r probi homines de Laneis, dixerunt per juramentum, coram Guillelmo Bermundo, eâdem de jurisdictione quod subdicti Milites de Laneis et de Cavalcatas idem tamen dixerunt quod non viderint nec audierint quod dominus Comes haberet in dicto castro, seu villa d' Laneis Albergum, seu Contalia, non credunt quod haberet.

Et dixerunt ambo prædicti per sacramentum quod dominus Comes

Mais l'Isnard miles, qui avait cette partie de coseigneurie, possédait, outre cela, la moitié de la propriété de la tour de Lagnes avec Gantelme son cousin germain.

Ce serait parmi ces coseigneurs ou leurs descendants, que nous avons cru que Pétrarque désignait, dans sa dixième *Eglogue*, par ce passage :

Tres nemorum dominos et eadem cespite

Musis intentos

Dulce fuit, etc.

que doit se trouver l'origine de la Laure de Pétrarque ; car où trouver dans ces parages ces trois dominateurs des forêts, issus de la même souche ? Ils ne sont pas dans les Chiabau de Velutello, non

prædictus habet in dictâ villâ de Laneis, quoddam stare seu hospitium quod est juxta stare Ricavi de insulâ et juxta stare Audiberti et juxta vallatum dictæ villæ, et dixerunt quod dictus dominus Comes habet medietatem per indiviso in quamdam turrem juxta vallatum, et juxta stare liberorum quondam Audiberti de Laneis, et alia medietas dictæ turris esse per indiviso Isnardi de Laneis et Gantelmi consobrini ipsius Isnardi.

Et requisiti ambo suprâ dicti si scirent quod dominus Comes habeat alia aliqua jura proprietates vel dominia in dicto castro aut villâ de Laneis, dixerunt quod non ; quod ipsi scirent nisi ea quæ dicta sunt superius per ipsos

.
.

Acta fuerunt hæc apud Laneis in claustro de Laneis, presentibus Petro Mainardo capellano, et Baptista Mitardo clerico, et me Bermundo Guillò, notaro.

plus que dans les Baux Adhémar de Costaing. Vainement nous les chercherions dans les Sade de Graveson, dans les Audibert de Noves; replions-nous donc sur les descendants de l'Isnard miles, et remarquons que le chef de cette auguste famille partage, à Lagnes, la haute juridiction avec ses pairs et le Comte de Poitou et de Toulouse, et encore plus que les deux autres coseigneurs, Bertrand et Caseneuve, comme nous avons vu, puisqu'il jouit de la moitié de la propriété de la tour de Lagnes avec Gantelme son cousin germain; et tirons la conséquence que c'est des descendants du coseigneur Isnard miles, que Pétrarque nous désigne dans son *Eglogue*, *Tres nemorum dominos et eadem cespite musis intentos dulce fuit*, que nous devons nous flatter de trouver le père de la Laure de Pétrarque.

Avant de nous adonner à l'application de ce monument que nous fournit Pétrarque dans cette *Églogue*, où il manifeste le plaisir de retrouver trois seigneurs de cette famille Isnard, où il nous représente ces trois seigneurs cultivant les muses et régissant leurs troupeaux. Ainsi devait-il s'exprimer dans une pastorale en traçant leurs occupations, *gregibusque simul spectare decorum dulce fuit*.

Reconnaissant avec M. de Bimard que ce n'est que de ses œuvres que nous pouvons extraire et

conclure quelque chose de satisfaisant au sujet de l'origine de sa belle Laure.

Observant, d'ailleurs, que la reconnaissance des droits du Comte de Poitou et de Toulouse, que nous avons citée, dont la haute seigneurie sur Lagnes est partagée, comme nous avons vu, par des coseigneurs, est de 1253 ; que ces coseigneurs étaient, peut-être à cette époque, déjà d'un âge avancé ; que la Laure célébrée par Pétrarque est née en 1314 ou 1315, soixante et un ans donc après ces actes de reconnaissance ; qu'elle est morte en 1348, et que, par conséquent, elle ne pouvait être la fille de l'un d'eux, mais d'un de leur descendant, et plus particulièrement d'un Isnard, parent de Gantelme, comme nous avons vu.

A présent voici le texte de cette dixième *Eglogue* de Pétrarque sur la mort de Laure, que nous avons annoncée ci-devant, faite à son retour à Vaucluse, et lorsque Pétrarque se rapprochait de la maison de Laure ; et n'oublions pas que dans ces temps ces pays étaient autrement boisés qu'ils ne le sont à présent, et le territoire de Vaucluse confondu avec celui de Lagnes, appert l'acte de séparation conservé dans les archives de Vaucluse :

Tres nemorum dominos et eadem cespite ,
Musis intentos gregibusque simul spectare
Decorum dulce fuit.

Quorum unus iter cantabat acuta voce,
Suum, niger ille oculos gestuque venusto
Pastorum pastor ac stimulus.

Contra ille secundus totus amor placida
Doctus nihil fronte negaret.

Tertius impensis æstas et frigida et imbres
Assuetus perferre comis, qui multa videndo omnes
Ambierat silvas cygneoque serum carmina,
Jam properans vicina morte canebat.

Reprenons. Ces trois seigneurs des forêts, que Pétrarque se félicite de retrouver dans les environs de Vaucluse, *dulce fuit*, ont la même origine, sont de la même souche, *et eadem cespite*. L'origine de cette famille est très-ancienne, d'après Piton Curt et notre manuscrit, elle remonte au moins au treizième siècle; et si l'Isnard de Saint-Victor, que nous citerons, qui possédait l'hermitage de Vaucluse, près du château, appartenait à cette famille, elle daterait du onzième, mais tenons-nous-en au treizième, et poursuivons. *Quorum unus iter cantabat acuta voce suum*: il s'agissait ici vraisemblablement de son voyage dans la Palestine, ou plutôt de celui où, avec divers autres seigneurs de Provence, il accompagna Charles duc de Calabre, fils de Robert d'Anjou, roi de Naples, en Italie, où ce prince avait été appelé par les florentins, pour les protéger contre l'empereur Louis de Bavière,

appert Piton Curt. *Niger ille oculo gestuque venusto pastorum pastor ac stimulus* : tel est le portrait de la dureté de son caractère, de son influence sur les autres pasteurs, dont les descendants furent les Isnard de Cabassole à Cavailon (Hugues Isnard).

Contra ille secundus totus amor placida doctus nihil fronte negaret. — Pétrarque se plaît à nous fournir, par opposition, la douceur, l'affabilité, la bienveillance du second, et par ce portrait nous prépare à reconnaître le père de Laure dans la personne de Pierre Isnard. C'est une des branches des Isnard, dits ensuite des Isles, dont notre manuscrit sur les reconnaissances des droits et propriétés du Comte de Toulouse sur les terrains de Lagnes et de Vaucluse fait souvent mention, ainsi qu'un manuscrit authentique des hommages prêtés au Pape Grégoire X en 1274, extrait des archives du Vatican.

Tertius impensis æstus et frigida et imbres assuetus perferre comis, qui multa videndo omnes ambierat silvas cygneæque serum carmina jam properans vicina morte canebat. C'est un des descendants des Isnard de Mourmoiron, Guillaume, endurci aux fatigues de la guerre, ou de la chasse et des voyages, qui accélérèrent sa mort. Et c'est peut-être de celui-là dont Vasquin Philleul fait mention et déplore la perte précoce.

Quelle raison avons-nous eu de fixer notre opi-

nion sur le second de ces Isnard, Pierre, au titre de père de Laure, plutôt qu'à l'Isnard de Cabassole (Hugues), dont les principales propriétés sont à Cavaillon, c'est que l'Isnard Miles, mentionné dans les reconnaissances, possédait, outre ses droits de coseigneur, la moitié de la tour de Lagnes, qui était un des remparts contre les agressions des ennemis, au midi, comme Saumane au nord, avec Gantelme son cousin germain. Laure était nièce de Gantelma, appert Tomasino (p. 106); elle était dame de Cabrières, sans en être le seigneur, comme nous l'avons prouvé dans l'article Velutello.

Lauræ quidem amita seu matertera fuit Capriarum domina. — Nous avons vu tout ce que nous en dit Vasquin Philleul sur la tante de Laure à Cabrières, chez qui elle fait de fréquentes visites, avec laquelle elle vient se promener à la Fontaine de Vaucluse.

Suivant Suarès, *Faneta seu Stephaneta Gantelma, domina Romanini uxor fuisse patruï Lauræ videtur.* — Si donc Gantelma avait épousé un Isnard, et que cet Isnard fût un des Isnard Cabassole, la Laure ne pouvait lui être assignée comme étant sa fille, mais sa nièce. Voilà donc cet Isnard Cabassole exclu de la qualité de père de la Laure de Pétrarque. Sa voix aiguë, son caractère de dureté sont étrangers à notre sujet.

Le second des Isnard (Pierre), que nous avons vu Pétrarque se plaire à nous en vanter la douceur, que nous disons être le père de la Laure, aurait eu encore à combattre la concurrence de ce doux nom avec le troisième. Mais ce troisième, qui est un des Isnard dits de Mourmoiron, endurci aux fatigues de la guerre, de la chasse, ou des voyages qui accélérèrent sa mort, ne pouvait pas nous convenir et cadrer avec ce que nous ne trouvons dans notre manuscrit des reconnaissances de propriété que sur le territoire d'Opède, de Mourmoiron, de Flassan, de Villes, où il est dit, en particulier (p. 145) : *In jurisdictione sanguinis quam dominus Comes tenet in loco qui dicitur Villa, fit injuria Episcopo Carpentoractensi et Isnardo de Murmurione*. Cet éloignement des propriétés de cet Isnard de Mourmoiron, ne peut s'accorder avec le domicile certain de Laure entre Lagnes et Vaucluse, dont nous allons nous occuper, et c'est ce qui nous a déterminé à l'exclure de la qualité de père de la belle Laure.

Nous ne devons pas prétendre faire ici et présenter une généalogie de Laure, comme l'ont faite Piton Curt, Saint-Alais et autres, sur cette ancienne famille des Isnards de Cabassole de Cavaillon, des Isles et de Mourmoiron, qui la font remonter à 1215, et qui s'appuient sur des alliances, des

contrats de mariage, des témoignages publics, dans des actes dont ils attestent la validité. La Laure de Pétrarque, vivant à la campagne, dans le célibat, atteinte de quelques infirmités dans sa jeunesse, morte sans avoir contracté aucune alliance, ne pouvait nous présenter ces actes ; il n'est pas surprenant que dans ces généalogies il n'en soit pas fait mention, c'est bien assez que rien n'y contarie cet exposé de Pétrarque et son résultat.

Nous ne pouvions donc avoir recours qu'à Pétrarque lui-même ; mais en nous occupant du domicile de Laure, qu'il nous a si souvent dépeint, comme nous avons vu, des témoignages historiques s'y joindront. Mais déjà les prétentions des Sade sur l'origine de Laure avaient prévalu ; si Velutello les avait contrariées, Vasquin les avait confortées par son adhésion ; Tassoni avait eu beau taxer d'imposture la fameuse note du *Virgile* manuscrit ; la découverte d'une Laure de Sade à l'église de Sainte-Claire, l'explication des fameux antiquaires, l'adhésion d'un grand roi tel que François I^{er}, à reconnaître là la Laure de Pétrarque, son empressement à en célébrer lui-même la beauté, les vertus, avaient, disons-nous, prévalu et donné un grand crédit à ces opinions émanées des deux Sade. A peine M. de Bimard et Costaing s'étaient mollement insurgés contre, de grands littérateurs

avaient entraîné bien des auteurs recommandables, et nous nous taxons nous-même de présomption, peut-être, d'avoir osé entreprendre de rectifier ce fait historique au sujet de cette célèbre Châtelaine, que confond encore un nouveau biographe de Pétrarque et de Laure; mais nous ne devons pas entrer dans la voie des assertions, des insinuations que nous présente M. Bruce Whyte, dans son ouvrage sur les langues romanes et leur littérature, qui a paru à Paris en 1841, et fourni un feuilleton intéressant dans *l'Echo de Vaucluse*, 11 septembre 1842, signé X, sur la Laure de Sade, qui fut, dit-il, loin de se montrer insensible à la passion de Pétrarque; laissant cette polémique aux érudits biographes d'Avignon, dont ils ont tant d'intérêts à venger l'honneur de la Laure de Sade, si peu respecté dans ce manuscrit de Louis Pérussi, inconnu jusqu'à présent, dont il ne nous fournit pas la date précise, ni la source, où M. Bruce Whyte l'a puisée, et ce qui est si éloigné de ce que nous présentera, à ce sujet, M. Louis de Pérussis, dans ses *Discours des guerres du Comtat Venaissin*, manuscrits dédiés à Fabrice Serbelloni en 1564.

Si nous devons éprouver quelque surprise, c'est que tandis que le Sade cité par Velutello, qui avait prétendu que la Laure de Pétrarque appartenait aux Sade ses parents, la confondant ainsi avec une

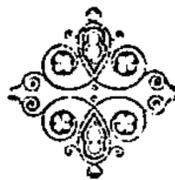
Laure de Sade ou Saze, née à Noves, et d'un âge mûr, en 1360, que nous avons avoué précédemment et reconnu avoir existé, aucun descendant des Isnard de l'Isle, mentionné, et Velutello lui-même, dans ses investigations qui se bornèrent à Cabrières, n'en réclamât l'origine dans cette famille.

Mais qu'on pense à l'époque de cette peste de 1348, et de celles qui lui succédèrent et qui portèrent la désolation dans le midi de la France; à ces guerres de religion, dont on ne peut lire l'histoire sans frémir; à la condamnation du Comte de Toulouse, auquel ces Isnard étaient plus ou moins dévoués, comme descendants, d'un des coseigneurs de Lagnes, et en avaient essuyé les suites par la perte de cette coseigneurie, dont le gouvernement papal disposa en suite à son gré; que, peut-être, ils n'osaient trop se montrer dans ces temps de désordre et de guerre civile, et que si malheureusement un imprudent de cette famille adhérait à ces nouveautés, peut-être, pour se soustraire à des persécutions et des envahissements, ses biens étaient frappés par le parti contraire à des confiscations, comme nous avons dit. Aussi ne voyons-nous rentrer dans les bonnes grâces de la cour des Papes, successeur aux droits des Comtes de Toulouse, qu'un Louis des Isnard, en 1450, et son fils Gar-

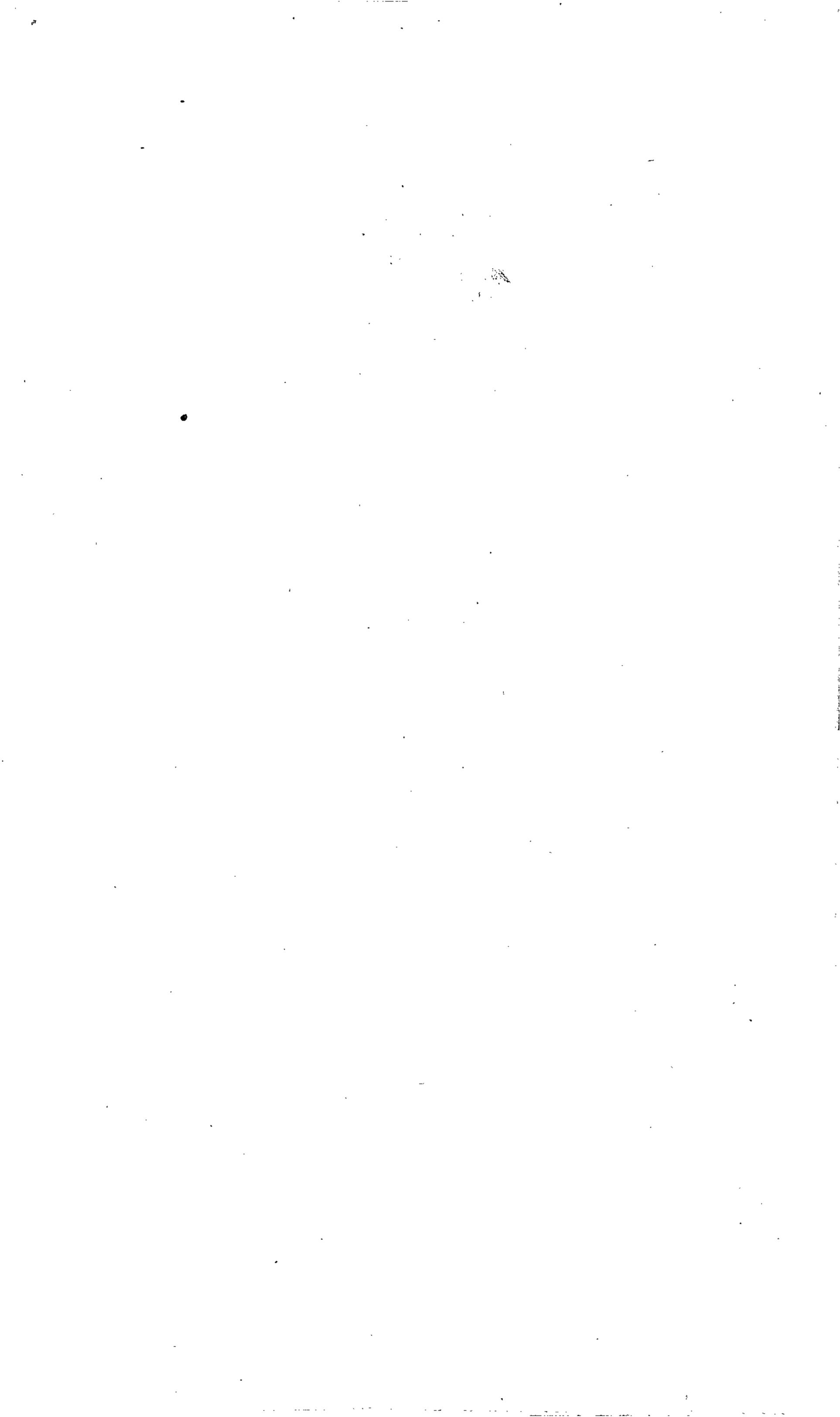
cias en éprouver les faveurs. C'est ce que nous transmet Pérussis. Remarquons encore que le retour des Papes d'Avignon à Rome rendaient la célébrité des vers italiens de Pétrarque moins capables en France d'être entendus et appréciés, et l'individu qui en était l'objet, moins intéressant aux yeux des habitants de ces contrées, qu'il fallut qu'un Velutello vînt d'Italie 174 ans après, pour y faire des recherches et prendre des informations; que les prétentions d'un Sade ne lui parurent pas l'avoir satisfait, mais qu'elles avaient été assez répandues pour séduire Vasquin, que le préjugé ensuite établi sur la découverte du tombeau d'une Laure Avignonnaise, dont s'engouèrent François I^{er}, les antiquaires, et Suarès lui-même, ne permit trop de la distinguer de la Laure célébrée par Pétrarque, que de tous les témoignages consignés dans les œuvres de Pétrarque, qu'on n'avait trop alors qu'en manuscrit, qui ne facilitaient pas ces moyens de réclamation, s'ils en avaient eu même l'idée, de la part des Isnard quelconques, qui avaient tant d'autres titres de célébrité à fournir à leurs généalogistes, sans recourir à celui-ci, qui ne leur en présentait point d'utiles à leur preuve pour Malte et leur admission dans les carrosses du roi de France. Ce ne fut trop qu'en Italie, où Pétrarque avait terminé sa carrière, qu'on s'occupa de la réunion

de ses œuvres ; que lui-même s'était prêté à rejeter de ses œuvres lyriques bien des productions qu'il méconnaissait. Si ce que nous transmet M. l'abbé de Sade, dans ses *Mémoires sur Pétrarque*, que le Pape l'avait nommé à un canonicat de Carpentras, dont il disposa différemment sur le faux bruit qui s'était répandu que Pétrarque avait terminé sa carrière en Italie, il nous aurait laissé bien d'autres monuments à consulter pour l'objet qui nous occupe.

Contentons-nous de ce qu'il a pu nous fournir dans ses œuvres avouées, sur le domicile de son amante dans son voisinage : *Fresco fiorito e verde cotte ove or pensando, ed or cantando siede.*



CHAPTER XIII.





CHAPITRE XIII.

Du domicile de la Châtelaine des environs de Vaucluse.

ON a pu remarquer que la topographie de ce domicile était maintes fois tracée entre Lagnes et Vaucluse dans les œuvres de Pétrarque : *Sonnet 10*, un *abete*, un *faggio*, un *pino* ; *item Sonnets 79, 155, 159, 205, 247* * ; *item aux Eglogues, item aux Triom-*

* *Sonnet 247.* D'aspri colli mirando il dolce piano,
Ove nacque colei, ch'avendo in mano
Mio cor, in sul fiorire, e in sul far frutto,
E gita al ciel, etc.

phes. A ces indications fugitives, nous avons déjà mentionné ce qu'un M. de Mazaugue, d'Aix, nous dit que Pétrarque aima une belle et vertueuse fille, (et non une belle et vertueuse dame, comme eût été l'épouse de M. de Sade à Avignon), qui se nommait Laure, et qui avait une assez belle maison dans la vallée de Vaucluse.

A ce témoignage historique d'un auteur aussi judicieux, neveu du célèbre Peyresc, qui a laissé, à Aix en Provence, des traces d'une érudition rare et d'un goût recherché pour tout ce qui tient aux sciences et aux lettres, et dont la bibliothèque d'Inguibert en a recueilli les fruits, joignons celui d'un auteur recommandable, surtout pour ses recherches généalogiques et locales, qui ne pouvait avoir été indifférent à celles qui nous occupent. Giberti, qui nous a fourni une histoire manuscrite de la ville de Pernes, en 1700, en 2 vol. in-folio, tome 1^{er}, page 614 *, en parlant de la Fontaine de Vaucluse et de ce qui déterminait Pétrarque à s'y fixer, ce fut l'aménité du lieu et sa fraîcheur ; et il ajoute : « soit qu'il y fût attiré par les charmants at-
« traits de la belle Laure, comme il dit : *una donna*
« *pia bella assai ch'il sole, etc.* qui avait son château
« peu distant de ce lieu, et qu'il a tant célébrée
« dans ses savants écrits. »

* Du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Inguibert.

Giberti pouvait connaître l'ouvrage de Tomasino, intitulé *Petrarca redivivus*, qui parut en 1650, qui ne se prononce pas pour la Laure d'Avignon ni pour celle des environs de Vaucluse, quoiqu'il laisse apercevoir à ce sujet son inclination, et cependant Giberti tranche la question, en nous disant que Laure avait là son domicile et son château.

Déjà Louis de Pérussis, que nous avons cité *, en parlant de la Fontaine de Vaucluse, s'était ainsi exprimé, page 198 :

« Cette Fontaine a été tant et tant célébrée par
« François Pétrarque, poète florentin ou toscan.
« C'est du domaine de *Fiorina* qui faisait résidence
« en ce pays du temps que la cour des Papes s'y
« tenoit, et même en l'an 1327, étant au service
« du cardinal Jacques Colonna, il se rendit si bon
« serviteur d'une demoiselle dite Laure, un ven-
« dredi-saint, et là que ladite dame se tenoit en
« un lieu près de ladite Fontaine, elle s'alloit sou-
« vent promener par ces rochers, où ledit affec-
« tionné sien serviteur, contemploit sa naïve beau-
« té, et la contemplant, il fit de si beaux et si
« grands *Sonnets, Stances, Madrigals*, et autres
« siennes œuvres, à tant que durant vingt ans, il

* Discours des Guerres du Comtat Venaissin, manuscrits dédiés à Fabrice Serbelloni en 1564.

« servit ladite dame de cœur et de toute affection,
« que avec toute vivacité et pureté (au moins par
« ce qu'on peut présumer), et fut la cause que
« ledit Poëte collauda tant ladite Fontaine, et en
« effet, il ne la sçauroit si collauder qu'elle ne le
« mérite davantage. Ledit Poëte encore, après la
« mort de sa maîtresse, la pleura et regretta dix
« ans qu'il demeura en ce monde. Puis s'ajouca au
« lieu de repos (comme on tient) ayant été si hom-
« me de bien. Qui voudra voir ses histoires et
« écrits les lise, et il en fera son profit; car, outre
« qu'il a fait des œuvres mondaines, il en fait plu-
« sieurs contenans à pouvoir arguer la divine grâ-
« ce, et véritablement il fut excellent poëte et
« digne d'admirer, et à la louange de cette belle
« Fontaine il fit le *Sonnet* suivant :

Sonneto.

Nacquer qui, quelli accesi e gran sospiri,
Ch'en si suavi accenti risonaro
Che con Sorgia e Durenza à paro à paro
Vivranno fin ch'il ciel la terra giri,
Laura divina par ch'ancora spiri
Non so che dolce in questo aer chiaro
Per rimembrenza di quel spirto raro
Che per lei visse in si dolci martiri,
Felici colli aventurese rive,

Gradita valle ch'en si varie tempi
Udisti in suon delle sue voce vive,
Pria fia che come nebbia il sol mi stembre
Che' à questi luoghi come à cose dive
Io non m'inclini ad'honorarli sempre.

C'est donc à ces vallées, à ces collines, et non à la ville d'Avignon, qu'il détestait, que s'adressent ces protestations d'un amant qui s'était rendu si bon serviteur d'une demoiselle dite Laure, et non d'une dame de Sade.

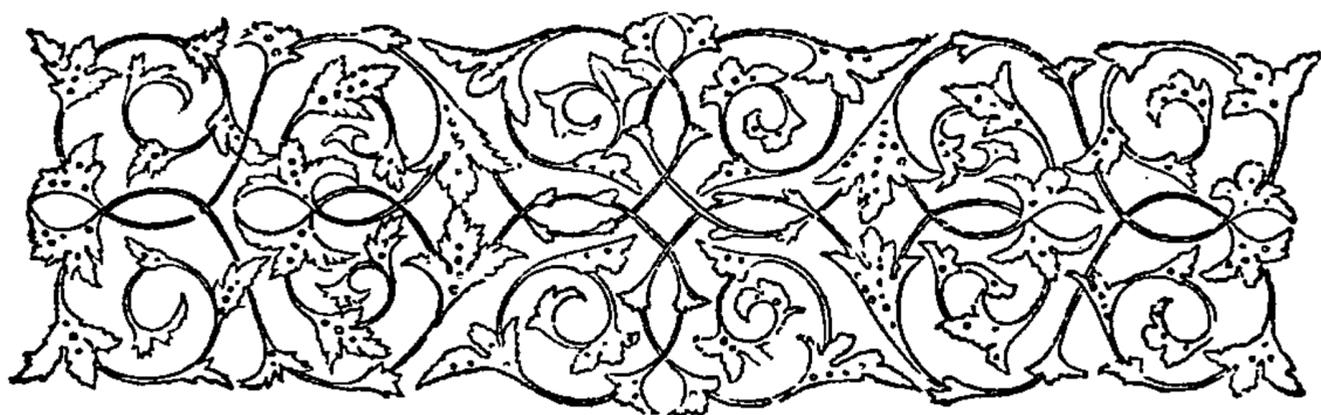
Ce *Sonnet* est inédit, et je l'ai vainement cherché dans le recueil de ceux imprimés soit en Italie soit en France, et, à ce titre, j'ai cru qu'il peignait trop la constance des sentiments de Pétrarque pour Laure et le berceau de ses amours, *naquer qui, etc.*, pour me refuser à le donner au public. Ce sont ses adieux, et c'est vraisemblablement dans son dernier voyage dans ces contrées, lorsqu'il se déterminait à aller finir ses jours en Italie, qu'il le composa, et où il exprime si bien en les quittant ses regrets.





CHAPTER XIV.





CHAPITRE XIV.

CE domaine de Fiorina, que Pérussis nous dit que Pétrarque faisait résidence au temps que la cour des Papes se tenait à Avignon, en 1327, nous entraîne à faire quelques observations et recherches sur les vraies habitations de Pétrarque à Vaucluse, sur celles des parents de Laure dans le voisinage, et le résultat de ces données pourront être de quelque intérêt pour les personnes aux-

quelles les langues latine et italienne sont étrangères, et pour lesquelles notre examen critique, où il a fallu en faire usage sans oser les traduire, n'aurait présenté que sécheresse et peut-être ennui.

Il est peu de saisons où les personnes qui voyagent dans le midi de la France ne s'empressent de faire une visite à la Fontaine de Vaucluse et ne soient charmées de la trouver dans sa plus grande élévation, déversant de sa coupe ses eaux limpides, qui, à travers d'énormes rochers, forment des cascades bleuâtres qui ravissent, et un arc-en-ciel presque habituel qui couronne cet énorme rocher, qu'on dirait taillé à pic, au pied duquel, dans une fente, figure un figuier, comme un hydromètre, pour désigner les diverses crues de la Fontaine; ou bien, lorsqu'elle est basse, ne leur permette de descendre dans sa grotte profonde, où, paisible et tranquille, elle ne présente plus qu'une belle nappe d'eau; mais, à travers des fentes des rochers, ses eaux filtrent intérieurement au-dessous du chemin que viennent de parcourir les curieux voyageurs, et par plusieurs issues elles alimentent la rivière de Sorgues, qui ne tarit jamais.

On trompe les voyageurs, lorsque, à leur arrivée au village, des indicateurs bénévoles du pays leur disent, avec un ton d'assurance, comme j'en ai été

témoin, en leur montrant les débris crénelés du château de Vacluse : messieurs, mesdames, voilà la maison de Pétrarque.

Ce ne fut jamais là que le château des anciens seigneurs, et nous avons vu que les Comtes de Poitou et de Toulouse en avaient accordé la coseigneurie aux Evêques de Cavaillon.

Nous aurions pu ajouter que ce fut en 1040 que Clément, évêque de Cavaillon, du consentement de son Chapitre, donna à Isnard, abbé de Saint-Victor de Marseille, l'hermitage de la Fontaine, près du château *, et que le pape Pascal II parle favorablement de l'hermitage de Vacluse, dans une de ses lettres, du XI^e siècle. Mais nous ne prétendons pas ici lutter avec les Piton Curt sur la généalogie des Isnard, dont le nom fut long-temps patronimique avant l'Isnard miles, coseigneur de Lagnes.

La maison des parents de Pétrarque, dont il hérita, est dans l'intérieur du village, sur une élévation bien moindre que celle où le château et l'hermitage sont perchés.

On ne peut assigner, comme le domicile de Pétrarque à Vacluse, une grotte qui ait été couverte de lierre, sur les bords de la Sorgue, au levant, dans

* Fantoni, histoire d'Avignon.

son premier contour, avant qu'elle arrive au village, où il avait su profiter de quelque espace de terrain pour y faire un petit jardin, que vainement il cherchait à garantir contre les grandes crues d'eau de la Fontaine, ce qui lui donna lieu à décrire son combat avec les Naiades, dans son *Épître* en vers qu'il adresse au cardinal Jean Colonna, à Avignon.

Est mihi cum Nymphis bellum de finibus ingens, etc. *

Pétrarque s'y rendait de sa maison par un petit sentier, maintenant fort scabreux, lors des fortes chaleurs, et s'y livrait à son enthousiasme poétique.

M. l'abbé de Sade, dans ses *Mémoires*, tome 1, livre 2, page 180, nous dit : « Pétrarque s'imagina, « un jour, de planter un laurier sur les bords « d'un ruisseau, dans un endroit où Laure allait « souvent se promener ; Pétrarque allait souvent « s'asseoir au pied de ce laurier, sur les bords de « ce ruisseau ; la situation était charmante, Laure « s'y rendait quelquefois, c'était sa promenade favorite ; quand elle n'y était pas, tout ce qui s'offrait aux regards de Pétrarque lui rappelait son « idée, sa verve s'allumait, il faisait des vers pour « elle. »

Quel était ce ruisseau sur le bord duquel Pé-

* Ed. in-f° de Bâle, tome 3, p. 105.

trarque avait planté ce laurier ? Était-ce dans les propriétés de la Laure de Sade qu'il aurait osé le planter, en dépit d'un mari jaloux ? Était-ce dans une promenade publique qu'il se serait permis de le faire, ou bien sur les bords d'un ruisseau dérivé de la Fontaine de Vaucluse, situation du jardin de Pétrarque, que nous venons d'indiquer.

C'est là qu'il avait planté, en honneur de sa Laure, un de ces fameux lauriers qu'il décrit dans ses œuvres. Ce laurier-ci avait périclité par la succession des temps dans quelque hiver rigoureux ; il fut coupé jusqu'à sa racine, on en remarque encore le tronc d'un assez grand diamètre ; mais il a repoussé depuis avec une grande force en deux ou trois tiges, et la tradition veut que ce soit là le laurier planté par Pétrarque.

Ce petit jardin appartient à M. Louis Tacussel, qui a su le défendre, mieux que Pétrarque, des crues d'eau extraordinaires, et qui a là son habitation, où l'on se rend après avoir traversé le pont sur la Sorgue et la route ou le canal taillé dans le rocher qui conduit au village et à main gauche. Mais ce n'est là que le jardin de Pétrarque et non son habitation, dont nous désignerons les restes et la situation.

C'est avec raison que M. l'abbé de Sade * traite

* De ses mémoires, tome 1, page 352.

de controuvé et de fabuleux une partie de ce que rapporte, dans ses *Voyages en Flandre et en France*, vers le milieu du 16^e siècle, Golnitz, qui dit en parlant de Vaucluse : « On y montre encore les
« maisons de Pétrarque et de Laure. Dans celle de
« Pétrarque, quoiqu'elle soit en ruine, on voit une
« grotte souterraine qui sert à présent de citerne
« et d'abreuvoir pour les moutons. C'était un pas-
« sage sous terre par où il allait dans la maison de
« Laure, qui était vis-à-vis la sienne. »

Cette dernière assertion est ridicule et contraire à la topographie du pays et à la position de la maison qu'habitaient les parents de Pétrarque et lui. Néanmoins l'auteur aurait-il confondu l'habitation de notre amoureux poète, avec la grotte et le jardin dont nous avons parlé ? Mais là encore, que nous sachions, il n'existait point de citerne inutile pour abreuver les moutons, puisqu'il est sur les bords d'un canal, dérivé de la Sorgue, et la maison de Laure n'aurait pu être vis-à-vis qu'au nord. Quant au passage souterrain par où il aurait pu de là se rendre à la maison des parents de Laure, qui était vis-à-vis de la sienne, nous présentant une grotte et un passage souterrain, l'auteur confondrait-il cette grotte souterraine avec le canal taillé dans le roc, qu'on est obligé, avons-nous dit, de traverser pour se rendre dans le jar-

din, lorsqu'on s'y rend par le pont, et dans le village où était la maison de Pétrarque? Mais il est avéré que ce canal souterrain, taillé dans le roc, était l'ouvrage des romains, pour porter à un niveau nécessaire les eaux de la Fontaine de Vaucluse à la ville d'Arles, et les traces en sont bien encore reconnaissables en plusieurs endroits, quoique les murs de soutènements aient été détruits par intervalle; et je dois, à l'obligeance de M. Jassot, maire actuel, de les avoir parcourus avec lui, et reconnus jusqu'au-delà de Galas.

D'autres vestiges plus loin, et même jusqu'à Arles, présenteraient un travail archéologique à quelque officier du génie civil, qui ne serait pas sans intérêt, surtout s'il pouvait s'en servir de base pour porter ces mêmes eaux et à cette élévation dans le territoire du Comtat Venaissin, à défaut de celles de la Durance; mais ce n'est pas là le but de notre examen et de nos recherches.

Le Père Labat*, dans ses *Voyages*, dit que *Laure avait une maison vis-à-vis de celle de son amant, sur une autre élévation, séparée par un vallon profond. On voit encore, dit-il, les mesures de ces édifices, qu'on appelle les châteaux des amants.*

Nous prenons acte de cette déclaration. Celui-ci

* Mémoire de Sade, aux Notes, tome 1, page 252.

ne nous présente pas, au moins, une grotte souterraine pour favoriser leurs visites. Et M^{lle} Scuderi, dans son roman de *Mathilde*, est loin d'adopter ces ridicules errements. Après nous avoir fait la description de Vaucluse et de ses environs, elle nous dit :

« La maison de Laure était dans ces lieux-là, et
« Pétrarque en avait une très-proche sur une pe-
« tite éminence, de sorte que, si la modeste ri-
« gueur de Laure ne se fût pas opposée à sa
« félicité, il eût pu avoir mille commodités de
« l'entretenir en particulier; mais, bien que Laure
« eût pour lui la plus grande estime et toute la ten-
« dresse dont elle était capable, elle vivait avec tant
« de retenue que, sans lui faire jamais la moindre
« rudesse, on peut dire qu'il n'avait pourtant ja-
« mais sujet d'en être tout-à-fait content. »

Il est peu de tableaux des mœurs et des relations de ces célèbres amants qui soient aussi conformes au résultat de nos recherches et de leur exposé.

Dans les illustres observations antiques du sieur Siméoni, florentin, en son dernier voyage d'Italie, en 1557 (édition de Lyon, chez Jean Tournes, page 28), il est dit : « Car la petite colline où est
« assise la maisonnette de Pétrarque, la solitude
« du lieu, les petits bocages de tout temps ver-

« doyants, et le doux son des eaux courantes me
« représentaient naturellement devant les yeux le
« Mont-Parnasse et la fontaine des neuf Muses. »

Il donne ensuite une esquisse de la localité qu'il a fait graver de mémoire, et n'oublie pas de désigner la maison de Pétrarque, qui paraîtrait sur une élévation séparée et fort au-dessous de celle du château et de l'hermitage.

Il dit plus bas, page 39 : « Voyant la maison de
« Pétrarque à demi ruinée et être le réceptacle
« des brebis, que je ne sus onques bouger de là
« satisfait, jusqu'à ce que, au pied de la même
« fontaine, je me fusse plaint de l'ingratitude des
« temps. »

Suit un sonnet qui finit par ces mots :

Monstrando il tetto di Petrarca spento.

C'est ici un témoin oculaire, et son récit est de 1557, assez rapproché, comme on voit, de l'époque du décès de Pétrarque en Toscane.

Dans la recherche que nous avons faite dans la localité, où le temps, la succession des propriétaires ont amené tant de changements, guidé par la position et les indices sus-détaillés, nous n'avons point mis en doute que la maison d'habitation de Pétrarque ne fût celle qu'occupent et se sont partagée les frères *Véran Cambe*, dit par

surnom *Parpaye*, et le plus jeune, *Firmin Cambe*. Celui-ci, voulant se faire un cuvier dans la partie qui lui est échue, a trouvé dans les décombres un plafond d'environ un pouce d'épaisseur, composé d'une espèce de stuc friable et de petits coquillages en spirale ; il en a conservé quelques débris dont il m'a gratifié pour contenter ma curiosité.

Etait-ce là le plafond de la citerne ou une construction particulière faite par Pétrarque, dans les réparations qu'il fit à la maison de ses auteurs, qui a éprouvé tant de vicissitudes ? Je laisse aux géologues à donner d'autre origine plus scientifique sur ces petits coquillages en spirale qu'on trouve fréquemment adhérents même à des rochers dans le terrain de Vaucluse ; mais je ne saurais les attribuer au temps d'un cataclisme qui eût précédé l'ouverture de la fontaine de Vaucluse.

Après avoir fixé mes idées sur ce domicile de Pétrarque, je redescends dans le vallon et prends ma route en face de cette maison de Pétrarque, ce qui me conduit à un hameau que l'on nomme les *Bastides* ; à gauche est le quartier, sur une petite élévation, appelé le Baudelon ; puis vient, par un chemin abrégé qui conduit à Lagnes, pris dans le torrent, un quartier appelé les *Pinettes*, et quelques ruines, dans une petite plaine, d'une

maison qui me paraîtrait avoir été la demeure des parents de Laure, *un abbetè, un pino, un faggio*, qui n'ont point laissé de trace, comme le laurier du jardin de Pétrarque. Mais si, au lieu de prendre cette route dans le torrent, j'avais suivi celle à droite du vrai chemin de Vaucluse à Lagnes par Galas, je serais parvenu sur le chemin où l'on prétendait arriver au château. Là se trouve une propriété de Firmin Maurizot, qui lui a été vendue par Etienne Lambert, bâtiments d'anciennes ruines et fondements appelés la *Recoucourdè*, et les restes du domaine appelé la *Refoussade*, qui donne son nom au quartier et se trouve au-dessus en montant au levant.

Ces renseignements, donnés par de nouveaux propriétaires qui ont succédé aux anciens, ne donnent trop que de faibles indices, quoiqu'ils soient confirmés, pour désigner l'habitation de Laure, par le sonnet cité de Pétrarque, *S'il sasso ond è piu chiusa quella valle* (Son. 94). Mais la fontaine qui est un peu au-dessous, dans le quartier dit des *Pinettes*, où les eaux arrivent par une grotte assez profonde travaillée de main d'homme, nous offre le vrai local où nous avons vu que Pétrarque, faisant un tour de chasse, surprit Laure se baignant et cherchant à l'éloigner en lui jetant de ses deux mains de l'eau au visage. Et c'est ce

bassin, cette source que M. l'abbé de Sade confond, avons-nous dit, avec la fontaine des Triades, près d'Avignon. Ce local nous paraît plus propre à offrir un bain à une jeune châtelaine, qu'un derivé même plus bas de la fontaine de Vaucluse, où les eaux sont toujours très-froides à n'en pouvoir supporter la température pour un bain, même en été.

Mais tous ces renseignements ne nous donnent point l'explication de ce que nous dit M. de Péruissis, de la Fiorina. Ce domaine ne peut trop être, en se rapprochant de Lagnes, que celui qui porte à présent le nom de Château-Rouge, qu'a long-temps possédé la famille de Leuze, acquis ensuite et rebâti par les Florans*, et dernièrement vendu par ceux-ci à M. Naquet, et où l'on voit les traces d'anciennes constructions dont on ignore la destination. Était-ce quelque Corps religieux qui possédait cette propriété avant les Messieurs de Leuze et les Messieurs Florans, qui s'étaient plu à y faire une aussi grande et belle bâtisse ? et Pétrarque y faisait-il par fois résidence du temps que les Papes étaient à Avignon ? Ce qui nous induit à croire que c'était là la Fiorina, appelé la

* Cette famille de Florans est très-ancienne. Nous avons vu, dans la déclaration des droits des comtes de Poitou et de Toulouse, un Florans figurer avec les témoins, et désigné par le titre de *probi homines*.

Florane par Pérussis, du nom de Florans, propriétaire, c'est que tout près de là se trouve la propriété le *rus saxosus*, dont Pétrarque hérita de ses parents, et qui est indiqué dans son testament (*Voyez aux notes*) comme ne méritant pas trop qu'il s'en occupât, et qu'il lègue avec sa maison de Vaucluse à l'hospice du lieu, et à défaut, à Moneta, son fidèle serviteur, et à ses descendants. Une petite maison sur ce terrain, tout près de la Fiorina ou le Château-rouge, a été bâtie par ceux-ci et porte le nom de *Moneta*.

Lorsque Pétrarque visitait cette propriété ou voulait en retirer les fruits; ou bien, pendant qu'il faisait quelques réparations à sa maison de Vaucluse, sans user de l'hospitalité que lui avait offert le cardinal de Cabassole, son ami, au château même de Vaucluse dont il était seigneur, Pétrarque faisait résidence à la Fiorina.

C'est tout ce que nous avons pu augurer de l'explication de cette citation de Pérussis. Renouveau nos regrets de cette soustraction, par ce misérable Catinau, des renseignements plus positifs que nous aurions pu puiser dans les anciens cadastres sur la Fiorina, sur les Pinètes, le Bodelon, la Refoussade, où nous aurions été assurés que l'un d'eux appartenait à un Isnard, père de la Laure de Pétrarque.

Je borne là l'exposé de mes recherches, et laisse à quelqu'un plus heureux que moi dans ses investigations, l'avantage de satisfaire, mieux que ce que j'ai cru pouvoir le faire, à la curiosité du public et à l'invitation d'un grand et savant personnage, M. le Duc ^{***}, au sujet du nom propre de famille de Laure, sur son véritable domicile, sur celui de son célèbre voisin, au sujet desquels je n'ai pu donner que les renseignements et les inductions que je lui ai soumis, après avoir réfuté, avec plus de certitude et de confiance, ce qu'ont prétendu les divers biographes, au sujet de cette belle Laure, qu'on a confondu avec la Laure d'Avignon, de cette célèbre Châtelaine que Pétrarque a immortalisée, dont le nom retentit dans cette belle vallée de la Fontaine de Vaucluse, et fait bouillonner dans le cœur de ceux qui la visitent cet enthousiasme pour la beauté vertueuse à laquelle il dresse un si digne autel, et qui a inspiré à M. l'abbé Delille cette description si conforme au résultat de nos recherches et de leur exposé :

Vaucluse, heureux séjour que, sans enchantement,
Ne peut voir nul poète, et surtout nul amant ;
Dans ce cercle de monts qui, recourbant leurs chaînes,
Nourrissent de leurs eaux la source souterraine ;
Sous la grotte voutée, antre mystérieux,

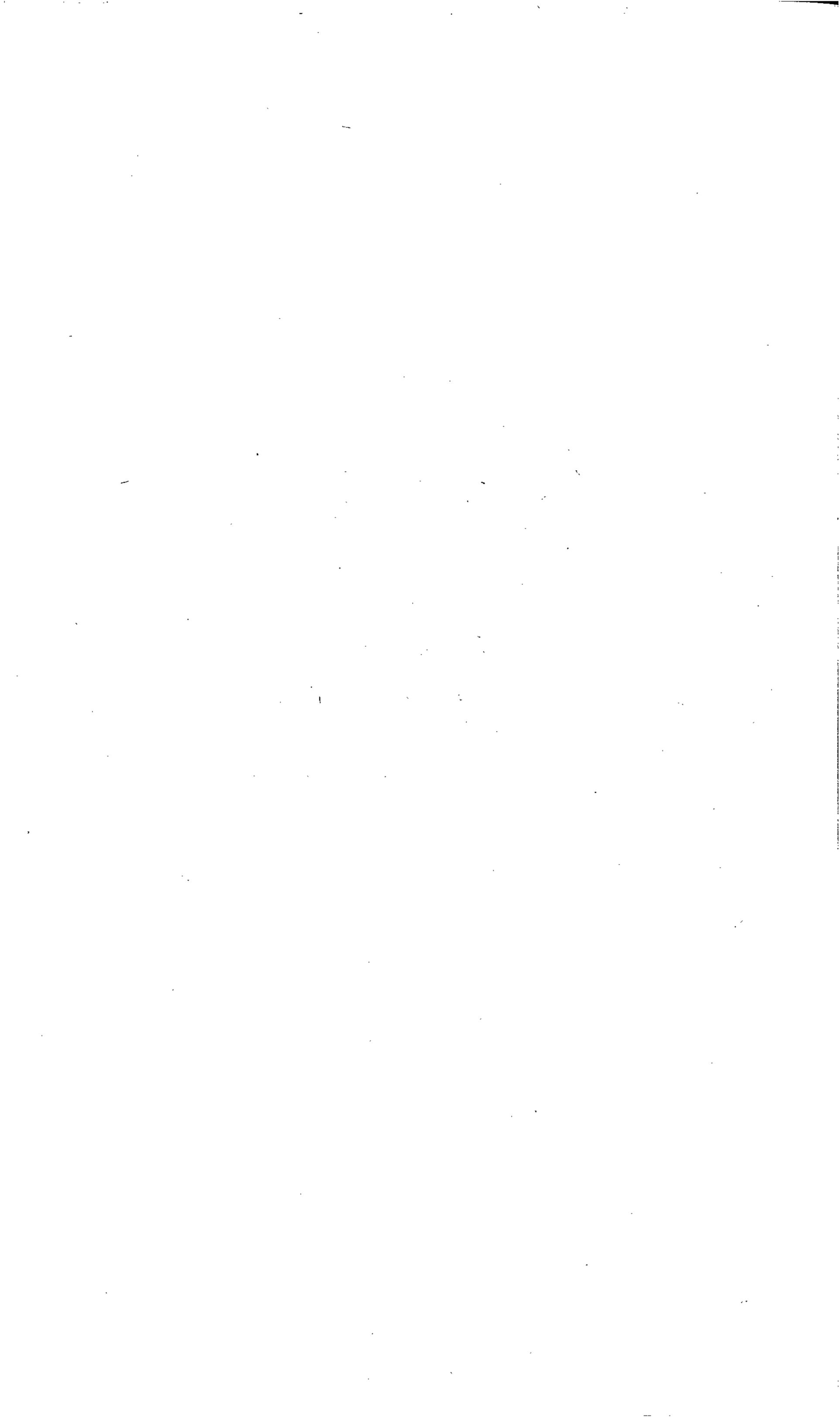
Où la nymphe échappant aux regards curieux,
Dans un gouffre sans fond cache la source obscure ;
Combien j'aimais à voir ton eau qui, toujours pure,
Tantôt dans un bassin renferme ses trésors,
Tantôt en bouillonnant s'élève, et de ses bords
Versant parmi des rocs ses vagues blanchissantes,
De cascade en cascade, au loin rejaillissantes,
Tombe et roule à grand bruit ; puis calmant son courroux,
Sur un lit plus égal répand des flots plus doux,
Et sous un ciel d'azur, par vingt canaux, féconde
Le plus riant vallon qu'éclaire l'œil du monde.
Mais ces eaux, ce beau ciel, ce vallon enchanteur,
Moins que Pétrarque et Laure intéressent mon cœur.
La voilà donc, disais-je, oui, voilà cette rive
Que Pétrarque charma de sa lyre plaintive :
Ici Pétrarque, à Laure exprimant son amour,
Voyait naître trop tard, mourir trop tôt le jour.
Retrouverai-je encor sur ces bords solitaires
De leurs chiffres unis les tendres caractères ?
Une grotte écartée avait frappé mes yeux :
Grotte sombre, dis-moi si tu les vis heureux,
M'écriai-je. Un vieux tronc bordait-il le rivage ?
Laure avait reposé sous son antique ombrage.
Je redemandais Laure à l'écho du vallon,
Et l'écho n'avait point oublié ce doux nom.

L'ABBÉ DE LILLE, *poème des Jardins.*

FIN.



NOTES.



Note n° 1.

Il y a environ vingt-cinq ans, qu'ayant été à Vaucluse, attiré par une grande et extraordinaire crue d'eau, je parcourus le village, faisant quelques recherches sur les lieux des habitations de Pétrarque et de ses auteurs, qu'on a, comme j'ai dit, confondu avec celui du château qu'habitait, par intervalle, l'évêque de Cavaillon Cabassole, qui en était le Seigneur. De là je fus à son ancienne église, où se trouvaient quelques anciennes inscriptions tumulaires frustes, entr'autres, sur un des murs du presbytère attenant à l'église, celle de la mère de Pétrarque, Eletta. J'en pris au crayon une note rapide, pressé de partir par mes compagnons de voyage, peu curieux de ces recherches archéologiques; mais bien résolu, à la première occasion, d'y donner plus de temps et de soins. Mais, hélas! quelques années après, j'en recherchai vainement les traces, le mur avait disparu; le presbytère qui avait été vendu lors de la révolution de 1789, avait passé en d'autres mains, et, plus tard, l'acquéreur avait divisé cette propriété, et mon mur, sacré pour moi, avait disparu.

J'ai vainement cherché si, par hasard, dans les nouvelles constructions se trouverait cette épitaphe à laquelle je tenais beaucoup.



Note relative au portrait de Pétrarque.

Pandolphe Malatesta Seigr de Rimini, capitano famoso, volendo forse esser lodato da Petrarca gli mando due Pittari l'une dapo l'altro. (Voyez Tassoni, page 164.)

Ces portraits devaient être divers; voilà pourquci l'on ne trouve pas dans chacun la même ressemblance. Cette grande variété des portraits de Pétrarque ne saurait satisfaire à la curiosité de ceux qui prennent quelque intérêt à en reconnaître la véritable effigie; voyez tous ceux que nous présente le frontispice des œuvres du Poète toscan, le manuscrit de la bibliothèque Laurentiana à Florence; à Sienne, chez M. Ant. Piccolomini Bellantis; à Rome, les diverses galeries; à Padoue, dans l'édition de Tomasino, *Petrarca redivivus*, et dans celle de Volpi; à Florence encore, dans celle de Bandini; à Pise, celle de Rosini; en France, celle des mémoires de l'abbé de Sade et celle de l'abbé Costaing; et concluons, de leur peu de ressemblance, qu'ils sont tous apocryphes. Cette conclusion, qui a été celle de M. Marsan, ce judicieux et éclairé pétrarchiste, nous fait abonder dans son sens, que le seul portrait qu'il nous présente comme le plus probable, qui nous offre les traits de cet immortel poète, c'est celui qui était peint dans son appartement en Italie, et dont il nous donne la gravure au tome 1^{er}, page 37, et sa dissertation historique et critique à la page 171 de son 2^e volume, imprimé à Florence chez Cardetti, 1822, où il semble voir, comme dans son premier *Sonnet: Voi ch'us coltate in rime sparse il suono, etc.*, Pétrarque faire l'aveu de ses regrets d'avoir employé sa vie à de futiles et vaines amours, — *Spero trovar pieta non che perdonno*, et, à ce titre, nous avons cru devoir le présenter au frontispice, et précédant ce modeste *Sonnet*.



Note n° 3.

Extrait des manuscrits de Peyresc, registre 77, sur Avignon, et lettres du pape Clément IV, Comté Venaissin, page 355 v°.

Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, natif d'Avignon, créé *Presb. TT. S. Sabinæ*, par Urbain V, mourut à Pérouse, et gît à la Chartreuse de Bonpas, au côté droit du grand autel, sous un tombeau, sur lequel est son effigie, relevée en marbre, avec cet écriteau au-dessus, en lettres romaines :

HIC JACET R^{mus} IN X^{to} P. Dⁿⁱ PHILIPPUS DE CABASSOLE Dⁿⁱ ISNARDI MILITIS FILIUS QUI PRIMO FUIT EP^{us} CAVALLICENS., DEINDÈ PATRIARCHA HIEROSOLIMITAN. POST S. R. E. P^{br} CARDINAL. TT. SS. MARCELLI ET PETRI, MOX EP^{us} SABINEN., DEMUM LEGATUS MISSUS A D^{no} GREGORIO PAPA XI AVINIONE SEDENTE, AD GUBERNANDAS ECCLESIE ROM. TERRAS. ET OBIT PERUSII VI KALENDAS SEPTEMB. AN. Dⁿⁱ M. CCC. LXXII, CUJUS CORPUS AD HOC MONASTERIUM CARTUSIÆ BONI PASSUS DELATUM, IBIDEM SEPULTUM FUIT CURA Dⁿⁱ ÆGIDII AYCELLINI DE MONTE ACUTO EPⁱ CARDINALIS TUSCULANI ET ALIORUM EXECUTORUM TESTAMENTI EJUS.



Note n° 4.

Lettre du Docteur H. BARRET,

A M. D'OLIVIER, Bibliothécaire de Carpentras.

Je n'ai pas de peine à comprendre les doutes qui se sont élevés dans votre esprit, au sujet de la question que vous me proposez. Un crachement de sang, avec fièvre continue, suivi de mort au bout de trois jours, sans convulsion, sans agonie, avec un œil calme et serein, n'est point un cas de peste, mais une hémoptithise aiguë, terminant le cours d'une consommation pulmonaire; tous les traits de ce tableau appartiennent à la phthisie, et il en est aucun qui se rapporte à la peste, étrangère aux organes respiratoires. Cette affreuse maladie imprime une altération profonde à la face, et sa durée est une longue agonie. Si vous me demandez à présent comment on a pu confondre deux choses si opposées, et inférer l'existence de l'une des caractères de l'autre, je vous répondrai que dans le cas d'une épidémie meurtrière on attribue toutes les morts promptes à la maladie régnante, et qu'il y a peu de médecins qui n'aient vu des exemples de cette erreur.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
H. BARRET.



Note n° 5.

Extrait des Discours manuscrits de Pérussis, tome 2, n° 283, p. 12.

Le 24^e jour de juillet 1564, le général Fabrice fut à L'isle de Venaisse, où il mit la première pierre au fondement de la nouvelle église de Saint-François des Cordeliers, par permission de N. S. P., dans la maison de messire Gabriel des Isnards, docteur de Carpentras, fils de Gaucher, dont era frustré pour tenir le parti des huguenots. Dans lesdits fondements y furent mises quatre médailles, à savoir, une d'argent et trois de bronze, toutes à la louange de Sa Sainteté Pie III de ce nom ; assistant plusieurs vassaux de Sa Sainteté, le juge et les consuls de ladite ville, et fut faite procession tirant l'artillerie, tambours battans, et de tout fut reçu acte public. Cette nouvelle église fut donnée aux Frères Cordeliers, à la place de celle qui fut abattue hors la ville, et pour la fortification d'ycelle, et à cause que les huguenots en sont été le motif, on a donné cette maison d'huguenot à l'église, et c'est raisonnable, *Quia per quæ peccat homo per hæc torquetur.* Le susdit Gabriel des Isnards per sien malheur dégénération aux siens. Il avait un père docte fameux et catholique, qui, pour ses vertus, mérita d'avoir été officier de France en Italie, puis mourant officier de N. S. Père, à Carpentras ; aussi, a-t-il deux frères, qui aux armes ont fait de bons services au Roi pour mériter de porter l'ordre de Sa Majesté.



Note n° 6.

Copie d'une Note que m'avait communiquée M. Chambeau, d'Avignon, le 15 avril 1840, extraite d'un vieux registre de Notes sur l'Evêché de Cavaillon.

En 1171, Raymond IV Comte de Toulouse, marquis de Provence, donna à un certain Benoît, lors évêque de Cavaillon, le moulin de Saint-Julien, avec la Condamine, jusqu'au Caulon, et autorité de prendre les eaux de la Durance depuis la Roque Janson jusqu'à Caumont; le port de Durance et droit du péage du bois. — Par commun et ancien bruit, on dit que ledit Comte avait prié ledit Evêque de l'attendre pour dire la messe; voulant aller à la chasse, et n'étant revenu que tard, ledit Evêque ayant célébré, il eut en rencontre ledit Comte, qui lui donna un grand coup de pied, et qu'à l'instant le pied et la jambe lui séchèrent; d'où ledit Comte se repentant et implorant les secours du glorieux saint Vêran, il se fit porter au tombeau dudit Saint à Vaucluse, où d'abord il reprit la santé de son pied et de sa jambe, dont pour gratitude il fit de beaux présents à l'Eglise de Cavaillon, comme aussi céda la moitié de la coseigneurie de Vaucluse à l'Evêque et ses successeurs, comme est marqué ci-devant audit article, et qu'il conste par les hommages prêtés par lesdits Evêques de Cavaillon jusqu'en 1780.



Note n° 7.

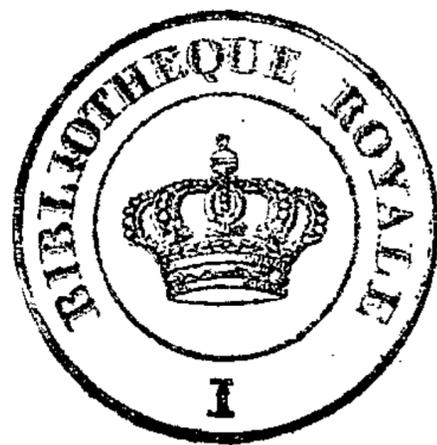
*Extrait du testament de F. Pétrarque, consigné dans l'édition
in-folio de l'édition de Bâle, page 116 du tome III.*

Dico antequam finiam hanc scripturam addenda sunt unam quod modicum illud terræ, quod habeo ultrà montes, in Comitatu Venaissini, in villâ seu castro Valcluse, diœcesis Cavallicensis. Quia sine dubio eundo illuc, vel etiam mittendo, quodam modo plus expenderetur, quam res valeat. Volo quod sit hospitalis dicti loci; et in usus pauperum Christi. Et si forte hoc fieri non posset, impedimento aliquo jure vel statuto, volo quod sit Joannis et Petri fratrum, filiorum quondam Raymundi Clarimontis, qui Monetus communiter dicebatur et fuit obsequiosus et fidelis mihi valdè. Et si dicti fratres vel eorum alter obiisset, volo quod veniat ad filios vel nepotes in memoria dicti Moneti.

Alterum, etc.

Conscriptus manu propriâ 1370 — id. aprilis.

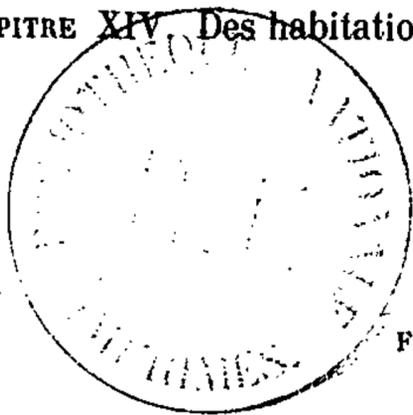




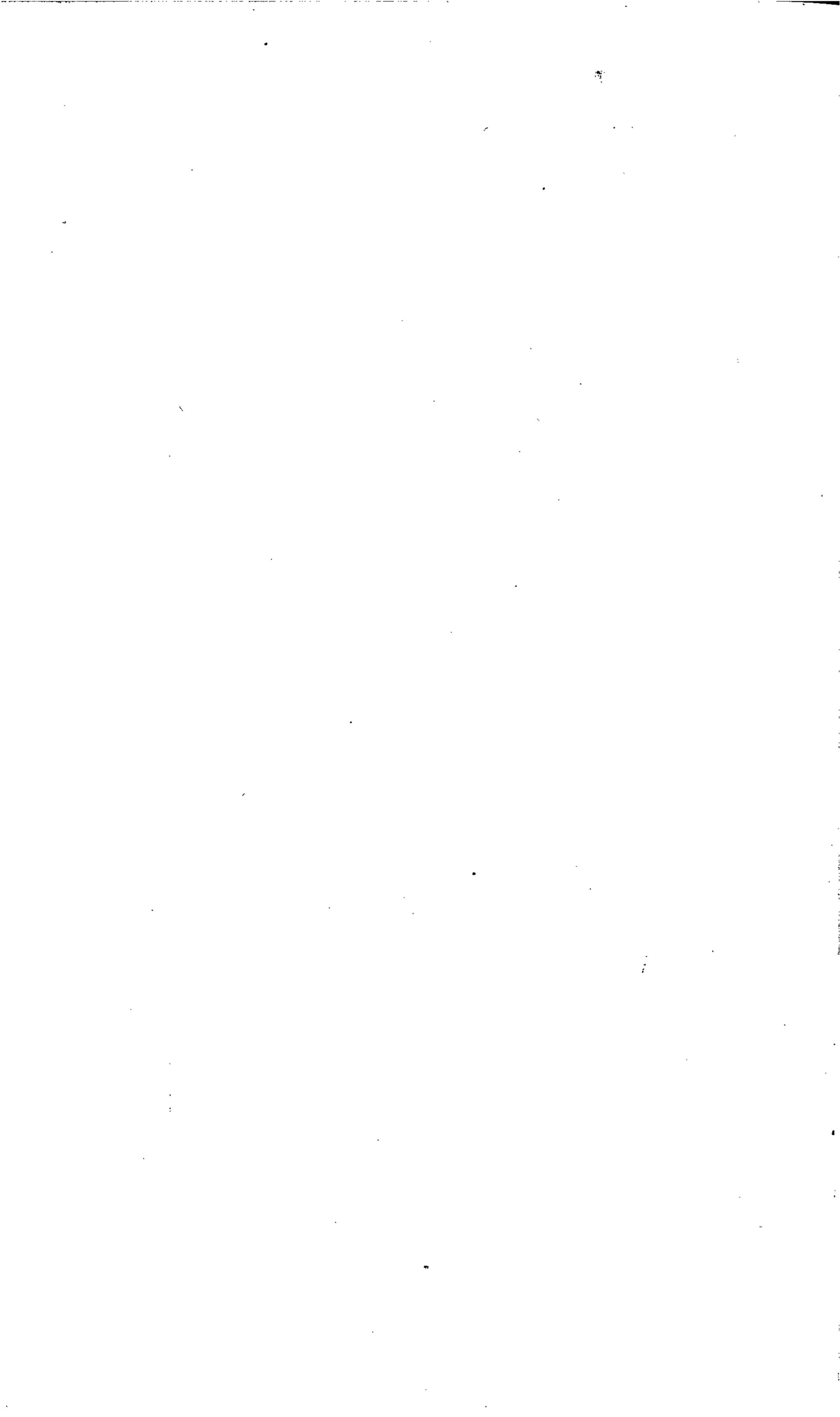
◊—————◊

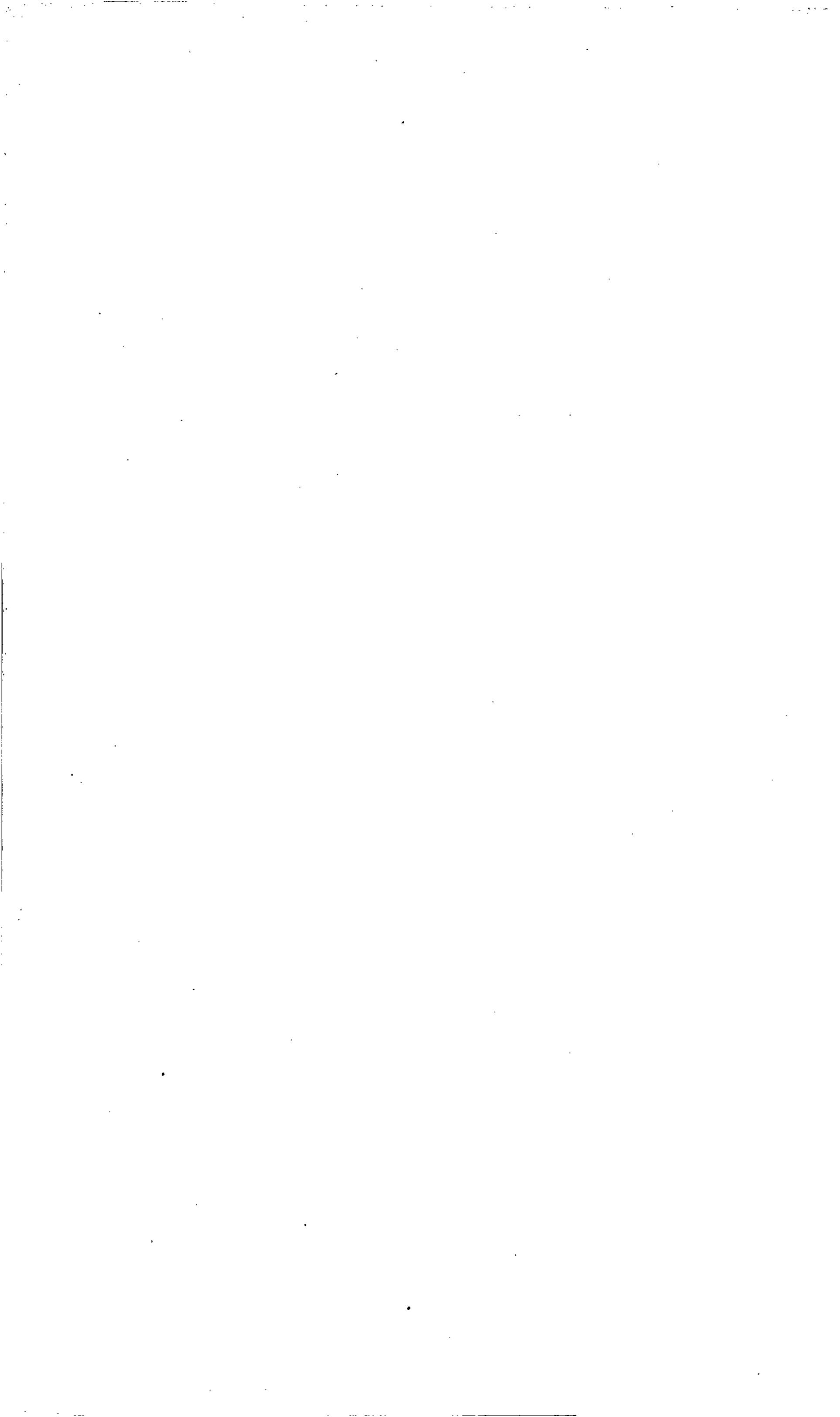
TABLE.

INTRODUCTION.	<i>page</i> 9.
CHAPITRE I ^{er} . Avant-propos.	17
CHAPITRE II. Opinion de Velutello.	25
CHAPITRE III. Laure d'Avignon, d'après Vasquin Philleul.	39
CHAPITRE IV. Extrait de ces considérations de Tassoni.	61
CHAPITRE V. Des Mémoires de M. l'abbé de Sade.	67
CHAPITRE VI. Déduction des Eglogues.	93
CHAPITRE VII. Extrait des Triomphes.	163
CHAPITRE VIII. Opinions et système de M. l'abbé Costaing.	179
CHAPITRE IX. Du prétendu authographe de Pétrarque sur son <i>Virgile</i> .	193
CHAPITRE X. De la dissemblance des portraits de Laure, et de la conclusion qui en résulte.	211
CHAPITRE XI. Du célibat de la Laure célébrée par Pétrarque.	217
CHAPITRE XII. Du tombeau de la Laure de Sade.	225
CHAPITRE XIII. Du domicile de la Châtelaine des environs de Vaucluse.	951
CHAPITRE XIV. Des habitations de Pétrarque.	259



FIN DE LA TABLE. —





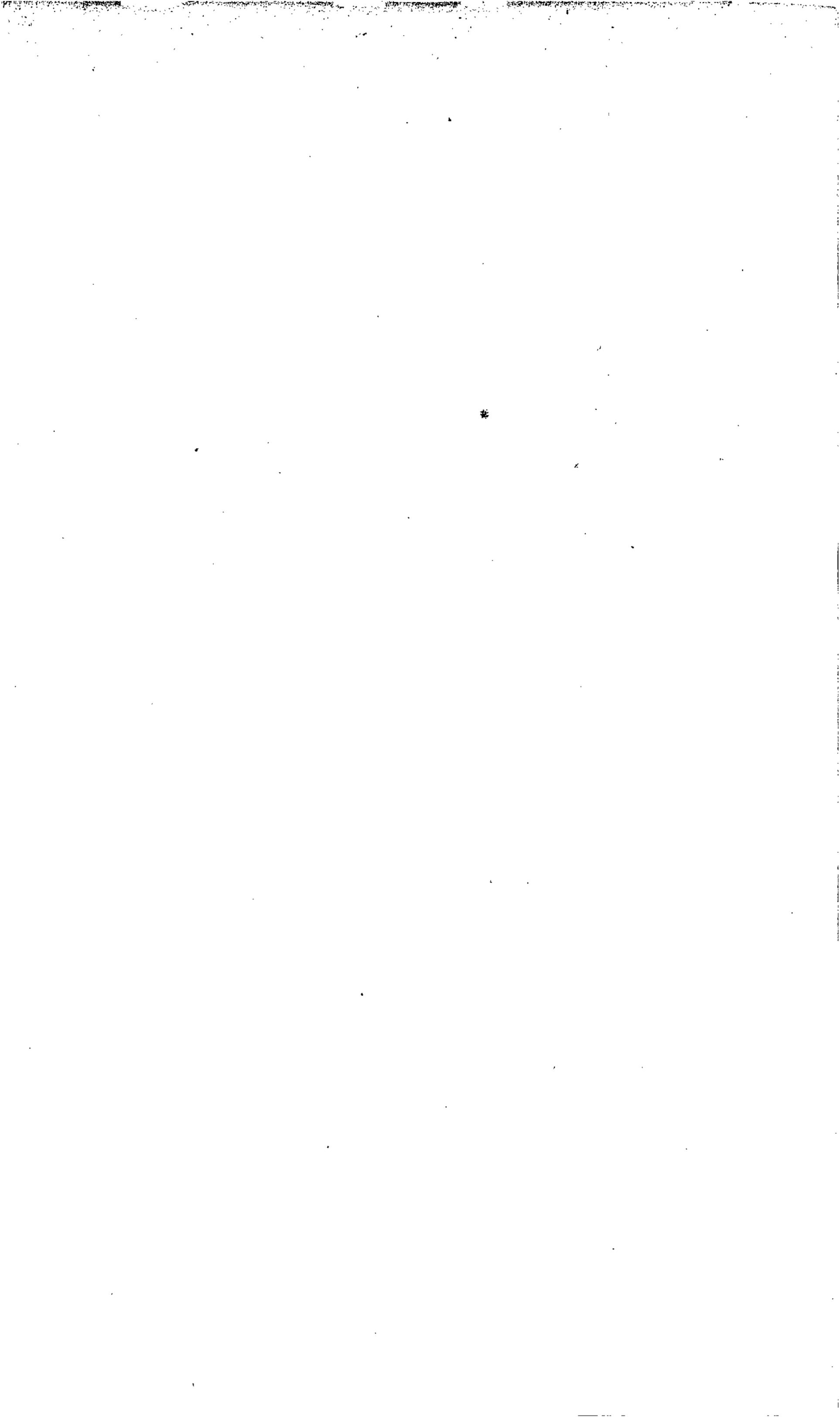


TABLE.

INTRODUCTION.

CHAPITRE I^{er}. Avant-propos.

CHAPITRE II. Opinion de Velutello.

CHAPITRE III. Laure d'Avignon, d'après Vasquin Philleul.

CHAPITRE IV. Extrait de ces considérations de Tassoni.

CHAPITRE V. Des Mémoires de M. l'abbé de Sade.

CHAPITRE VI. Déduction des Eglogues.

CHAPITRE VII. Extrait des Triomphes.

CHAPITRE VIII. Opinions et système de M. l'abbé Costaing.

CHAPITRE IX. Du prétendu authographe de Pétrarque sur son Virgile.

CHAPITRE X. De la dissemblance des portraits de Laure, et de la conclusion qui en résulte.

CHAPITRE XI. Du célibat de la Laure célébrée par Pétrarque.

CHAPITRE XII. Du tombeau de la Laure de Sade.

CHAPITRE XIII. Du domicile de la Châtelaine des environs de Vaucluse.

CHAPITRE XIV. Des habitations de Pétrarque.

FIN DE LA TABLE.